

# Portrait de la MRC d'Abitibi



Crédit photo : Daniel Pelletier



Daniel Pelletier



Daniel Pelletier



D'amour et d'eau pure

## Janvier 2016

# Table des matières

|  |            |
|--|------------|
| <b>INTRODUCTION</b> .....                            | <b>3</b>   |
| <b>Méthodologie</b> .....                            | <b>3</b>   |
| <b>Section 1 : Territoire</b> .....                  | <b>4</b>   |
| Principaux points à observer .....                   | 6          |
| <b>Section 2 : Démographie</b> .....                 | <b>17</b>  |
| Principaux points à observer .....                   | 19         |
| <b>Dimension : Santé et qualité de vie</b> .....     | <b>28</b>  |
| Définition de la dimension .....                     | 30         |
| Principaux points à observer .....                   | 31         |
| <b>Dimension : Socioéconomique</b> .....             | <b>49</b>  |
| Définition de la dimension .....                     | 51         |
| Principaux points à observer .....                   | 52         |
| <b>Dimension : Vie sociale et culturelle</b> .....   | <b>72</b>  |
| Définition de la dimension .....                     | 74         |
| Principaux points à observer .....                   | 75         |
| <b>Dimension : Économique</b> .....                  | <b>89</b>  |
| Définition de la dimension .....                     | 92         |
| Principaux points à observer .....                   | 93         |
| <b>Dimension transversale : La gouvernance</b> ..... | <b>121</b> |
| Définition de la dimension .....                     | 123        |
| Principaux points à observer .....                   | 124        |
| <b>Tableau de bord des communautés</b> .....         | <b>136</b> |
| Principaux points à observer .....                   | 138        |
| <b>Informations</b> .....                            | <b>147</b> |

## **Introduction**

La mise à jour du portrait de la MRC d'Abitibi est nécessaire à la réflexion entourant l'élaboration d'une politique de développement social.

Ce portrait permet de faire émerger les enjeux sociaux du territoire et une vision commune des objectifs à atteindre. Les données de ce portrait permettent d'établir des indicateurs de succès. Ainsi, nous pourrions comparer les informations de 2016 avec celles de 2019 et déterminer si les actions choisies ont apporté une amélioration significative à la qualité de vie des habitants de la MRC d'Abitibi.

## **Méthodologie**

Le Centre local de développement Abitibi (CLD), partenaire dans cette démarche, avait réalisé un portrait en mai 2015. L'instance territoriale de l'alliance a convenu d'utiliser les bases de ce portrait et de le bonifier. Les thèmes abordés ont servi de structure à la recherche de mise à jour.

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT) utilise pour sa part le tableau de bord des communautés pour dresser un portrait de la vitalité des territoires. Cet outil se révèle fort pertinent pour bonifier les informations requises à un exercice de développement social.

Ces deux outils ont donc été combinés pour dresser un portrait le plus fidèle possible des réalités sociales de la MRC d'Abitibi. D'autres références ont également été utilisées, soit : Statistiques Canada, l'Institut de la statistique du Québec, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), le Réseau québécois des villes et villages en santé (RVVS), le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) et L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

# SECTION

# Territoire

Présentation

Ressources



# Contenu

## Section 1 : Territoire

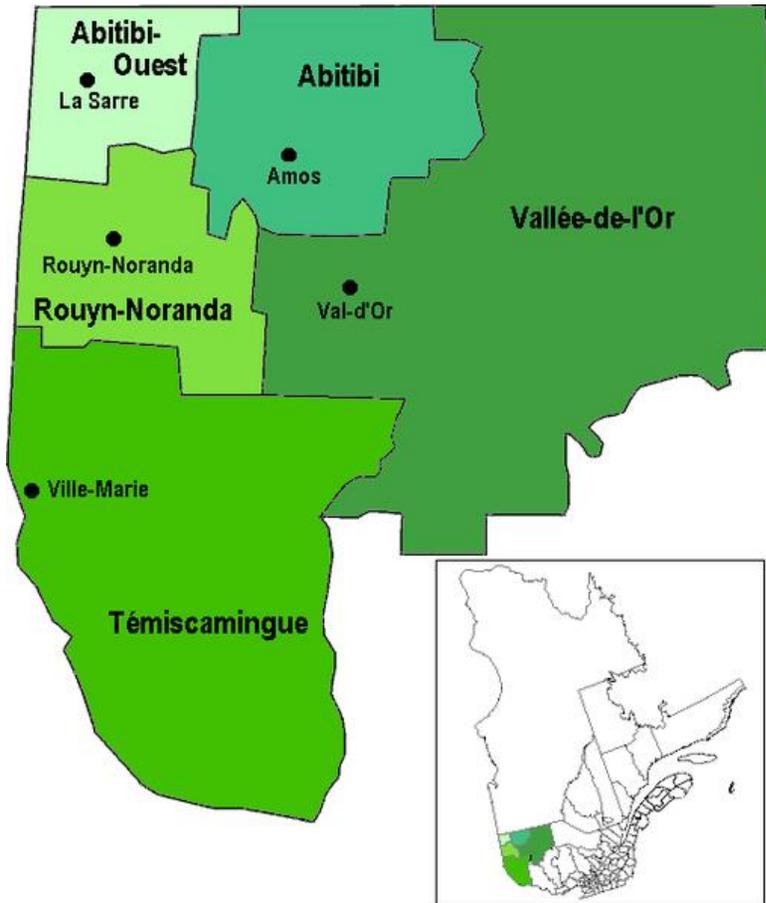
|  |    |
|--|----|
| Principaux points à observer -----           | 6  |
| Présentation du territoire -----             | 7  |
| Découpage municipal -----                    | 8  |
| Développement du territoire -----            | 9  |
| Organisation des services -----              | 10 |
| Utilisation du sol -----                     | 11 |
| Ressources -----                             | 12 |
| Ressources naturelles et environnement ----- | 12 |
| Aires protégées -----                        | 12 |
| Réseau routier -----                         | 13 |
| Autres réseaux -----                         | 14 |
| Énergie -----                                | 15 |
| Télécommunication -----                      | 15 |
| Médias -----                                 | 16 |
| Modes de communication -----                 | 16 |

## Territoire : Principaux points à observer

- Présence d'une communauté algonquine organisée en réserve et des membres hors réserve.
- Le territoire est divisé en 17 municipalités et 2 territoires non organisés (TNO). Il y a :
  - Un pôle urbain principal au centre de la MRC (Amos);
  - Un second pôle urbain à l'extrémité sud-est (Barraute);
  - Une première couronne comptant 6 municipalités reliées par une route provinciale et où les services et les entreprises sont plus développés;
  - Une deuxième couronne composée de 10 municipalités accessibles par une municipalité de la première couronne ou un chemin non numéroté (Berry et TNO Lac-Chicobi).
- La richesse foncière est presque aux 2/3 sur le territoire de la ville centre, alors que les constructions concernant les richesses naturelles sont davantage réparties dans les petites communautés. Les zones riveraines se développent.
- 15 municipalités ont un noyau de services collectifs de base (bureau municipal, église, école).
- Les 2 territoires non organisés n'ont pas de services de proximité.
- La forêt occupe 85 % du territoire. La zone habitée moins de 2 %.
- Les ressources naturelles sont nombreuses et d'excellente qualité.
- Le secteur industriel est peu développé. Quelques entreprises sont présentes à Amos, un peu en périphérie et de moins en moins dans la deuxième couronne.
- L'aéroport est en partie sur le territoire de Ste-Gertrude—Manneville et de Trécesson, mais appartient à la Ville d'Amos.
- La desserte en télécommunication n'est pas complète.

## Présentation du territoire

La MRC d'Abitibi se situe au centre-nord de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue.



Elle se positionne entre le 48<sup>e</sup> et le 49<sup>e</sup> parallèle nord. La MRC d'Abitibi a comme zones limitrophes :

- Au nord, le territoire de la Baie-James;
- À l'ouest, la MRC d'Abitibi-Ouest et Rouyn-Noranda;
- Au sud-est, la MRC de la Vallée-de-l'Or.

Sa superficie de 7 620 km<sup>2</sup> la classe au troisième rang des cinq MRC de l'Abitibi-Témiscamingue. Elle représente 13,3 % du territoire et 16,3 % de la population.

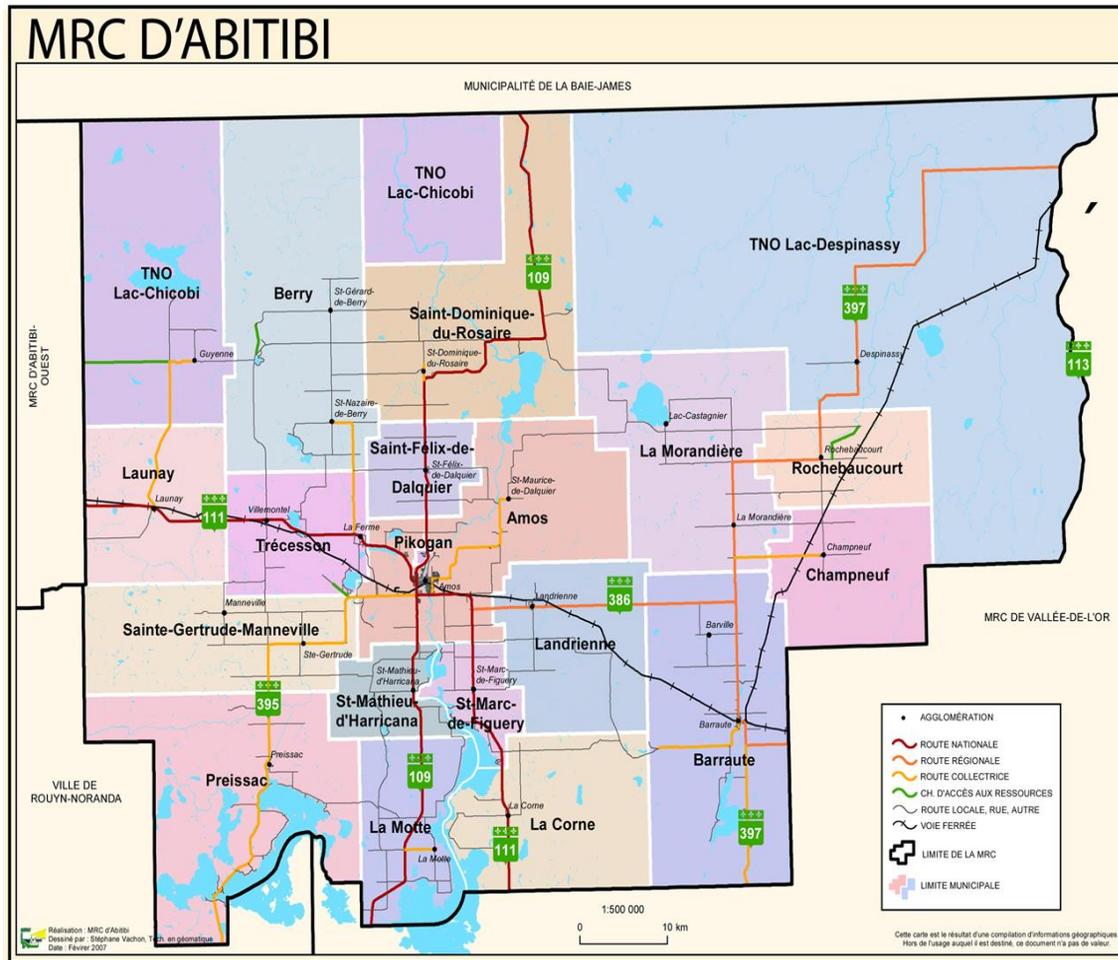
Le climat de l'Abitibi-Témiscamingue est de type continental tempéré froid. On le qualifie de climat de transition puisqu'il se situe entre le nord et les basses terres du Saint-Laurent.

Il y a deux régions naturelles qui touchent la MRC d'Abitibi : la ceinture argileuse de l'Abitibi à l'ouest et le plateau de la Rupert à l'est du territoire.

Le sol est donc composé en grande majorité d'argile entrecoupée de bandes sablonneuses et graveleuses. Quelques formations rocheuses apportent du relief au territoire.

## Décou municipal

Le territoire de la MRC d'Abitibi est divisé en 17 municipalités (divisées en 5 secteurs) et en 2 territoires non organisés (TNO). Il comprend également la réserve algonquine de Pikogan. Quoiqu'elle ait le statut de réserve et non de municipalité, Pikogan, participe activement à la vie de la MRC.



|   | Municipalités   |
|---|---|
| 1 | Landrienne<br>La Corne<br>Saint-Marc-de-Figuery                                       |
| 2 | Berry<br>Launay<br>Saint-Dominique-du-Rosaire<br>Saint-Félix-de-Dalquier<br>Trécesson |
| 3 | La Motte<br>Preissac<br>Saint-Mathieu-d'Harricana<br>Sainte-Gertrude—Manneville       |
| 4 | Barraute<br>Champneuf<br>La Morandière<br>Rochebaucourt                               |
| 5 | Ville d'Amos  |

## Développement du territoire

Le schéma d'aménagement et de développement<sup>1</sup> encadre la croissance urbaine et résidentielle afin de s'assurer d'un meilleur développement sur le territoire. Il précise les intentions d'aménagement et de développement pour les décennies futures. Le schéma d'aménagement et de développement révisé est entré en vigueur le 18 octobre 2010. Il remplace le schéma d'aménagement adopté en 1988.

Il comprend notamment les grandes orientations et les grandes affectations du territoire ainsi que les sites et territoires d'intérêt, les zones de contraintes, les équipements et les infrastructures majeures. Les secteurs résidentiels y sont définis pour chaque municipalité.



Preissac

---

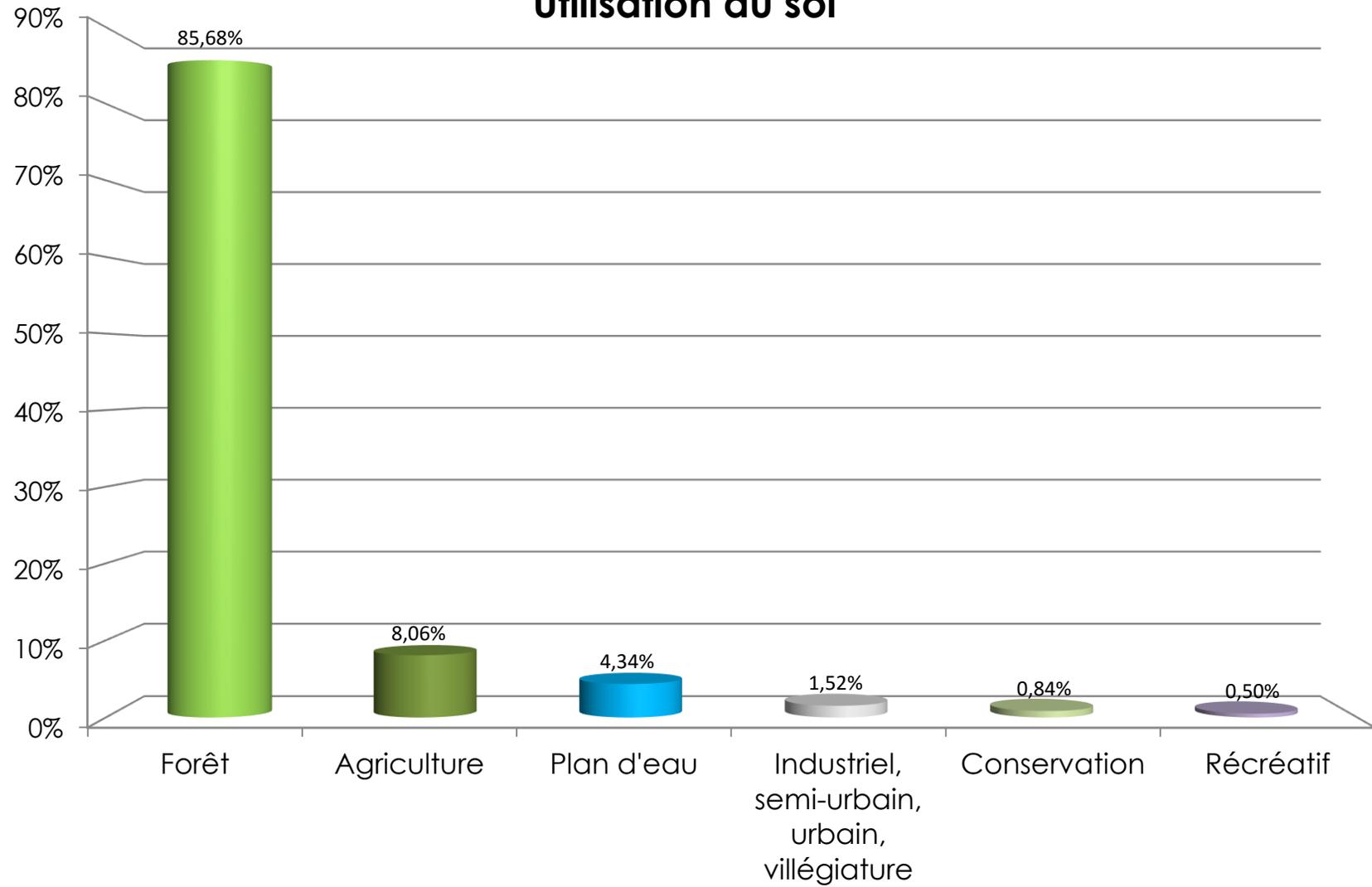
<sup>1</sup> Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Abitibi, 2010  
(<http://www.mrcabitibi.qc.ca/RadImages/Amenagement/SADR%20r%C3%A8glement%20109%20tel%20que%20modifi%C3%A9%20par%20le%20r%C3%A8glement%20no%20118.pdf>)

## Organisation des services

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| <b>Amos, pôle principal</b>          | Amos constitue sans aucune ambiguïté le pôle principal de la MRC d'Abitibi. Pratiquement tous les commerces et les services publics et privés s'adressant à l'ensemble de la MRC ou à une partie importante de son territoire sont localisés dans cette ville.   |
| <b>Barraute, second pôle</b>         | Par sa taille et la distance la séparant du pôle principal (45 km d'Amos), Barraute regroupe des commerces et des services qui s'adressent à sa population et à celle du secteur des Coteaux.<br>La Commission scolaire Harricana (CSH) et le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT) sont présents.<br>Deux routes régionales se croisent à Barraute : la 386 et la 397. De plus, un embranchement ferroviaire s'y retrouve en partance pour Lebel-sur-Quévillon et Chibougamau. |
| <b>Centres locaux</b>                | Deux centres locaux se démarquent par la taille de la population et par une certaine diversité de commerces et de services, qui sont plus nombreux que dans les autres petites municipalités.<br>Ce sont Landrienne et Saint-Félix-de-Dalquier, toutes deux localisées à proximité d'Amos.<br>De plus, bien que non répertorié, Trécesson se distingue aussi depuis ces dernières années, entre autres par le développement de la villégiature et le dynamisme de ses habitants.   |
| <b>Noyaux de services collectifs</b> | Une quinzaine de municipalités regroupent des services collectifs (un bureau municipal, une église et une école primaire), des entreprises et des services privés, s'adressant essentiellement à la population locale.   |
| <b>Développement en milieu rural</b> | En périphérie des différents noyaux urbains, il y a un vaste secteur rural.<br>Au cours des 20 dernières années, il y a eu de nouvelles constructions résidentielles le long des routes existantes, mais surtout autour des cours d'eau.   |
| <b>Autre communauté</b>              | Pikogan est un cas particulier compte tenu de son statut de réserve indienne. Les commerces et services privés n'y sont pas très développés, mais les services communautaires le sont.   |

Source : Adaptation, CLD Abitibi, Portrait de la MRC d'Abitibi 2015

## Utilisation du sol



Source : Adaptation, CLD Abitibi, Portrait de la MRC d'Abitibi 2015

## Ressources

### Ressources naturelles et environnement

La MRC d'Abitibi est riche en ressources naturelles. La forêt en constitue plus de 85 %.

Puisque les terres argileuses ont été peu contaminées par les produits chimiques, elles permettent une agriculture saine et biologique presque partout.

La formation des eskers offre une eau d'une qualité incomparable.

Les plans d'eau sont nombreux. Lacs et rivières forment près de 5 % du territoire. La rivière Harricana, parsemée de lacs, traverse l'Abitibi et se jette dans la Baie-James.

Le secteur industriel est peu développé. La ville centre accueille la majorité des industries du territoire.

Aucune donnée n'est disponible concernant le pourcentage de territoire utilisé pour les activités minières. Les mines sont traditionnellement exploitées sous terre, mais cette tendance commence à changer avec l'extraction des gisements en fosses. Ce type d'exploitation aura une empreinte écologique différente.

### Aires protégées

Les aires protégées couvrent 0,9 % de l'occupation du sol, soit 72,7 km<sup>2</sup>. Il s'agit du territoire en Abitibi-Témiscamingue où le pourcentage est le plus faible, bien loin des 12 % exigés par le gouvernement provincial.

Sur le territoire de la MRC, il y a 4 réserves écologiques, dont trois dans la municipalité de Berry. Ces réserves écologiques ont été créées à la suite d'études scientifiques démontrant l'intérêt élevé des aires visées et la pertinence d'en assurer la protection intégrale.

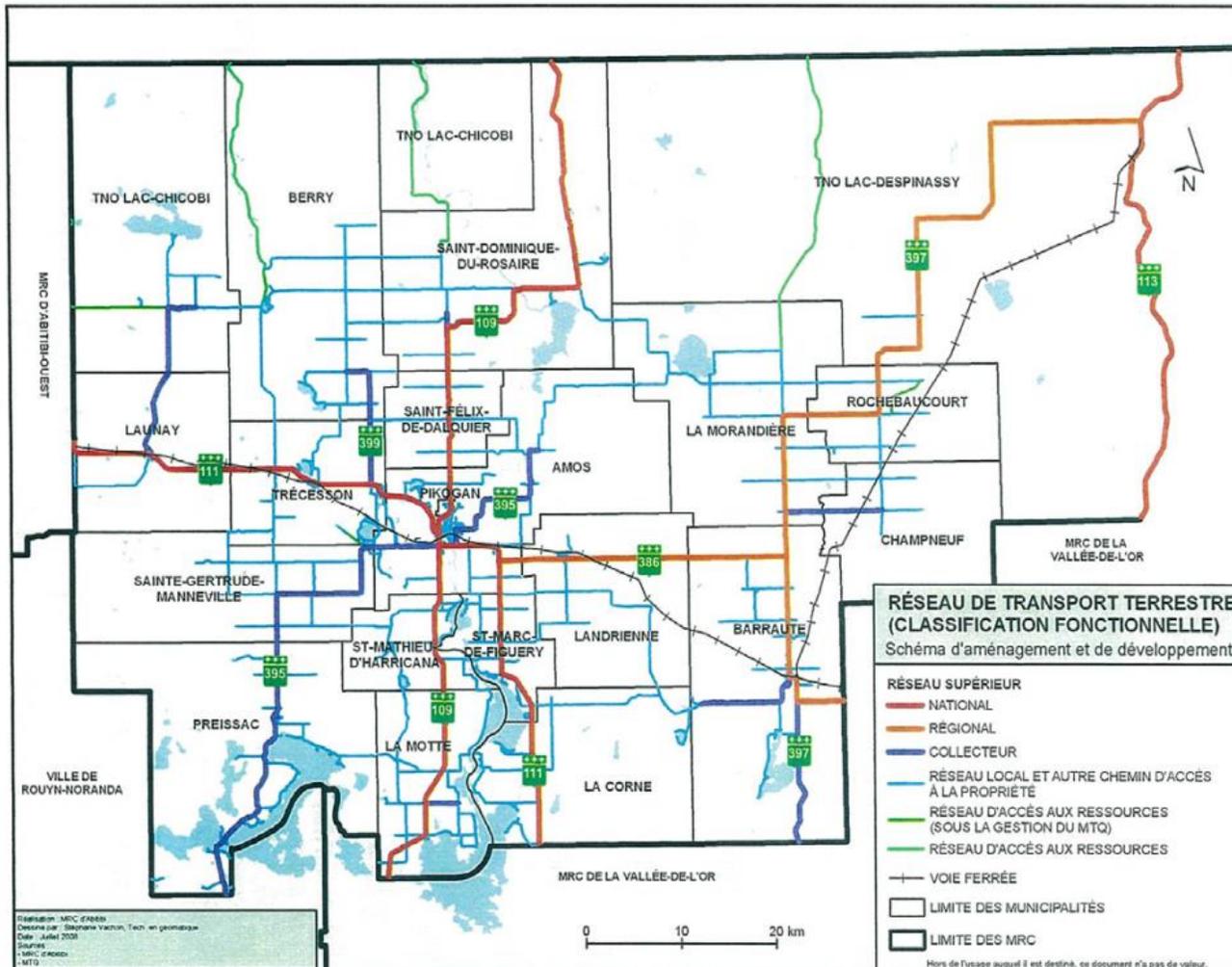


Pascal Perreault

Une réserve aquatique projetée porte sur un corridor de 200 m de part et d'autre des berges de la rivière Harricana. Ce corridor débute à la sortie du lac Obalski, sur le territoire de Saint-Dominique-du-Rosaire. Il se poursuit vers le nord dans le TNO Lac-Chicobi et en dehors du territoire de la MRC d'Abitibi. La majeure partie du corridor se trouve sur le territoire de la région du Nord-du-Québec.

## Le réseau routier

Les routes nationales 109 et 111 sont les principaux axes du réseau routier de la MRC d'Abitibi. Ces deux routes parcourent la MRC d'est en ouest et du nord au sud dont elles relient la majorité des municipalités de la MRC (9). Notons que la ville d'Amos est le carrefour principal de la MRC.



Il y a aussi les routes régionales : la 386 et la 397 qui relient les municipalités de Landrienne, de Barraute et les municipalités situées au nord de Barraute.

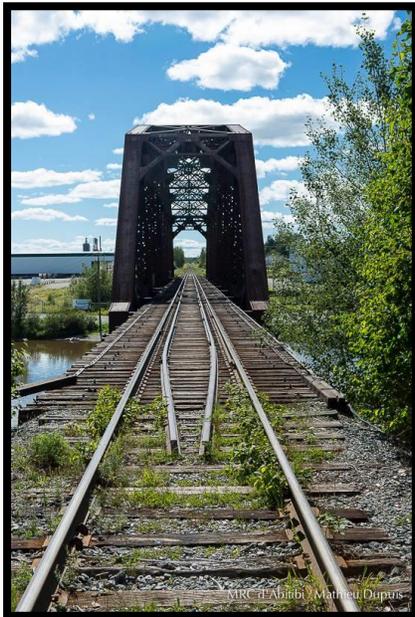
Les routes collectrices complètent le réseau routier supérieur de la MRC d'Abitibi. Elles relient de petites municipalités entre elles et donnent accès aux propriétés.

La MRC d'Abitibi est aussi parsemée de nombreux chemins forestiers.

## Autres réseaux

**Ferroviaire** : Un réseau ferroviaire traverse la MRC, mais le transport se limite aux marchandises. Le service de transport de voyageurs est accessible à partir de Senneterre.

**Aéroportuaire** : L'aéroport Magny, propriété de la Ville d'Amos, se trouve sur le territoire des municipalités de Sainte-Gertrude–Manneville et de Trécesson. Il dessert la population de l'ensemble de la MRC d'Abitibi pour de petits avions privés. Celui-ci permet à l'avion-hôpital d'atterrir et d'assurer un lien avec les autres hôpitaux du Québec. Un service de vols nolisés y est également offert. Une hydrobase est opérée au lac Figuery par une entreprise privée.



**Loisirs** : Le territoire est desservi par un réseau de sentiers de motoneiges fédéré, un réseau de sentiers quad en développement, des pistes de ski de fond ainsi que des voies cyclables urbaines et rurales.

## **Énergie**

Le réseau électrique est présent partout sur le territoire. Le Service de l'électricité de la Ville d'Amos dessert une grande partie de son secteur urbain, et Hydro-Québec assure le service pour le reste du territoire de la MRC d'Abitibi.

Amos et la partie sud du territoire de la MRC sont desservies par le gaz naturel depuis les années 90. Plusieurs industries, commerces et institutions utilisent cette ressource. Le secteur résidentiel n'est pas desservi par ce service.

## **Télécommunication**

Le réseau de télécommunication comprend principalement la diffusion de signaux de radio et de télévision par câblodistribution ou par satellite, le service téléphonique par fil, le service téléphonique sans fil (réseau cellulaire) et l'accès à Internet.

En 2009, le service d'Internet haute vitesse rejoint la plupart des édifices municipaux, des écoles, des bureaux et services gouvernementaux. Cependant, un bon nombre de résidences et d'entreprises en milieu rural demeurent sans le service Internet haute vitesse.

Le pourcentage des ménages ayant accès à Internet pour la MRC d'Abitibi est sensiblement le même que celui de la région. On parle de 77 % des ménages, comparés à 79 % en Abitibi-Témiscamingue et à 81,6 % au Québec (2012). 96,9 % de ces ménages sont branchés à la haute vitesse, le même pourcentage qu'en région.

Les ménages de la région sont d'ailleurs ceux dont le taux de branchement à la haute vitesse est le plus élevé de toutes les régions du Québec. Des limites de vitesse et de téléchargement importants sont toutefois imposées par les fournisseurs.

Télédistribution Amos inc. propose ses services pour la télévision, l'Internet et la téléphonie. Une récente entente a été conclue avec Vidéotron qui permettra d'ici peu de bonifier les services d'Internet et de télédistribution.

## **Médias**

Outre les médias commerciaux disponibles pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, TVC 7 Abitibi, la télévision communautaire d'Amos-région fut fondée dans les années 90. Ce fut également la dernière télévision communautaire créée en région. Malgré des difficultés importantes, elle est encore active sur le territoire.

Deux radios communautaires y œuvrent aussi : Radio Boréale et CKAG-FM, la radio de la communauté autochtone.

## **Modes de communication**

Les modes de communication ont changé au Québec comme sur le territoire. Selon une récente étude du Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations (CEFRIO) « De plus en plus d'adultes québécois communiquent avec leur famille et leurs amis au moyen des outils disponibles sur Internet (courriel, messagerie intégrée aux réseaux sociaux, clavardage, conversations visuelles, etc.) ».

En 2012, un peu plus d'un adulte québécois sur deux (54,8 %) utilisait au moins un de ces outils. En 2014, c'est deux adultes sur trois qui en font autant (64,8 %).

Le téléphone mobile (appels et messages textes) connaît une hausse de popularité passant d'une utilisation de 51,3 % à 62,1 % des adultes québécois de 2012 à 2014.

Ce fait vient remettre en question les façons de faire traditionnelles en plus de mettre une pression supplémentaire sur la couverture des services de téléphonie cellulaire et d'Internet.

Les acteurs socioéconomiques du territoire de la MRC d'Abitibi sont assez actifs sur le Web 2.0. Citons l'exemple du site Web de la Commission scolaire Harricana qui permet, en quelques clics, de connaître ce que chaque école offre comme milieu de vie.

Selon l'Indice du commerce électronique du Québec (ICEQ), 24,8 % des Témiscabitiens achètent en ligne (27,8 % au Québec). Les 18-34 ans (34,9 %) et les 35-44 ans (44,9 %) sont ceux qui font le plus d'achats en ligne.

# SECTION

# Démographie

Population actuelle

Projections



D'amour et d'eau pure

## Contenu

### Section 2 : Démographie

|  |    |
|--|----|
| Principaux points à observer -----   | 19 |
| Population -----   | 21 |
| Répartition des habitants par municipalité -----                                 | 22 |
| Répartition globale de la population par municipalité -----                      | 23 |
| Données statistiques de l'ensemble de la MRC d'Abitibi -----                     | 24 |
| Données statistiques de l'ensemble de la région de l'Abitibi-Témiscamingue ----- | 25 |
| Projections -----  | 26 |
| Projections de population et âge moyen -----                                     | 27 |

## Démographie : Principaux points à observer

- Le nombre d'habitants est relativement stable depuis 20 ans.
- Le processus de vieillissement est sensiblement le même que le taux du Québec.
- La densité de population est très faible.
- Le taux de fécondité est plus élevé qu'au Québec, mais parmi les plus bas en Abitibi-Témiscamingue.
- La moitié de la population est dans la ville centre, alors que le reste est réparti de manière très inégale dans les autres municipalités.
- 45 % de la population (autre qu'amossoise) est concentrée dans les 6 villes en périphérie de la ville centre (1<sup>re</sup> couronne).
- Le secteur Barraute et des Coteaux représente 10 % de la population totale de la MRC.
- Une municipalité a plus de 10 000 habitants (Amos), une a tout juste plus de 2000 habitants (Barraute), une a un peu plus de 1000 habitants (Trécesson), alors que les 14 autres municipalités et les 2 territoires ont moins de 1000 habitants, dont 8 de moins de 500.
- De façon générale, la rémunération des salariés ainsi que le revenu disponible ont augmenté respectivement de 26 % et de 18 %, alors que l'indice des prix à la consommation pour cette période est de 7,4 %.
- Le taux de familles à faible revenu a connu une légère baisse.
- Les projections jusqu'en 2036 prévoient une baisse importante des jeunes et de la population active, alors que la population de 65 ans et plus connaîtra une augmentation.
- Selon l'Institut de la statistique du Québec, il y a une augmentation du nombre total d'habitants. Un peu plus de 1000 personnes supplémentaires représentent environ l'apport de 300 familles (moyenne de 3 personnes) réparties dans l'ensemble du territoire. Si on suit la tendance, ça pourrait représenter :

- 150 familles à Amos;
- 30 familles pour le secteur Barraute et des Coteaux;
- 12 familles à Trécesson;
- 108 nouvelles familles à travers les autres municipalités.

Les dernières données (2014) font état de la situation suivante en Abitibi-Témiscamingue<sup>2</sup> :

- L'Abitibi-Témiscamingue affiche une croissance démographique modeste;
- La région est l'une des rares où le rythme n'a pas ralenti par rapport à la période précédente. La croissance s'explique par un surplus des naissances en regard des décès, la fécondité étant parmi les plus élevées du Québec;
- En revanche, la région renoue avec les pertes dans ses échanges migratoires interrégionaux, principalement en raison d'une réduction du nombre d'entrants.



Inauguration d'un parc, quartier St-Maurice-de-Dalquier, Amos

<sup>2</sup> <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2015.pdf>

## Population

En 2014, l'Institut de la statistique du Québec chiffrait à 24 895 le nombre d'habitants dans la MRC d'Abitibi.

Bien que le territoire ait subi une légère perte de sa population au début des années 2000, celle-ci est relativement stable depuis 2004. Elle a enregistré un accroissement positif entre 2009-2013 se chiffrant à 1,5 %, taux égal à celui de la région.

Sa population est un peu plus jeune qu'au Québec : les moins de 15 ans représentent 16,1 % (contre 15,5 %) de sa population tandis que les plus de 65 ans représentent 15,4 % (contre 16,6 %).

Toutefois, comme au Québec, un processus de vieillissement de la population est observé. L'âge moyen se situe à 40,1 ans (2013), ce qui est légèrement inférieur à l'âge moyen de la région (41,0 ans) et du Québec (41,3 ans).

La densité de la population est presque deux fois moins élevée que le reste du Québec à 3,3 habitants par km<sup>2</sup>, contre 6,3 habitants par km<sup>2</sup> pour l'ensemble du Québec, incluant le Nord-du-Québec.

La fécondité est relativement stable (2009 à 2011), elle se situe à 1,99 enfant par femme. Elle est plus élevée qu'au Québec (1,73) mais une des plus faibles en région (2,03). Le seuil de remplacement des générations se situe à 2,1 enfants par femme.



D'amour et d'eau pure!

## Répartition des habitants par municipalité

### MRC d'Abitibi

### 880

| Code Municipalité | Dési-<br>gnation           | Population<br>(2015) | * Superficie<br>km <sup>2</sup> | Code Municipalité  | Dési-<br>gnation          | Population<br>(2015) | * Superficie<br>km <sup>2</sup> |
|-------------------|----------------------------|----------------------|---------------------------------|--|---------------------------|----------------------|---------------------------------|
| 88055             | Amos                       | 12 856               | 427,76                          | 88040  | Saint-Marc-de-Figuery     | 860                  | 80,30                           |
| 88022             | Barraute                   | 2 014                | 493,35                          | 88050  | Saint-Mathieu-d'Harricana | 717                  | 105,93                          |
| 88070             | Berry                      | 625                  | 574,15                          | 88075  | Trécesson                 | 1 172                | 197,60                          |
| 88005             | Champneuf                  | 133                  | 241,28                          | <b>Total:</b>  |                           | <b>24 396</b>        | <b>7 618,04</b>                 |
| 88030             | La Come                    | 745                  | 307,02                          | <i>* La superficie présentée est terrestre</i>           |                           |                      |                                 |
| 88015             | La Morandière              | 226                  | 407,67                          | <b>Hors MRC (autochtones)<sup>1</sup></b>                |                           |                      |                                 |
| 88045             | La Motte                   | 476                  | 175,13                          | 88802  | Pikogan                   | 599                  | 2,74                            |
| 88904             | Lac-Chicobi                | 210                  | 716,02                          | <i><sup>1</sup> Non visé par le décret de population</i> |                           |                      |                                 |
| 88902             | Lac-Despinassy             | 15                   | 1 847,66                        |  |                           |                      |                                 |
| 88035             | Landrienne                 | 966                  | 275,95                          |  |                           |                      |                                 |
| 88080             | Launay                     | 226                  | 257,68                          |  |                           |                      |                                 |
| 88090             | Preissac                   | 812                  | 416,67                          |  |                           |                      |                                 |
| 88010             | Rochebaucourt              | 166                  | 183,59                          |  |                           |                      |                                 |
| 88065             | Saint-Dominique-du-Rosaire | 456                  | 480,47                          |  |                           |                      |                                 |
| 88085             | Sainte-Gertrude-Manneville | 791                  | 316,85                          |  |                           |                      |                                 |
| 88060             | Saint-Félix-de-Dalquier    | 930                  | 112,96                          |  |                           |                      |                                 |

Source : [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/organisation\\_municipale/cartotheque/Region\\_08.pdf](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/organisation_municipale/cartotheque/Region_08.pdf)

Désignations :

**V** = Ville

**M** = Municipalité

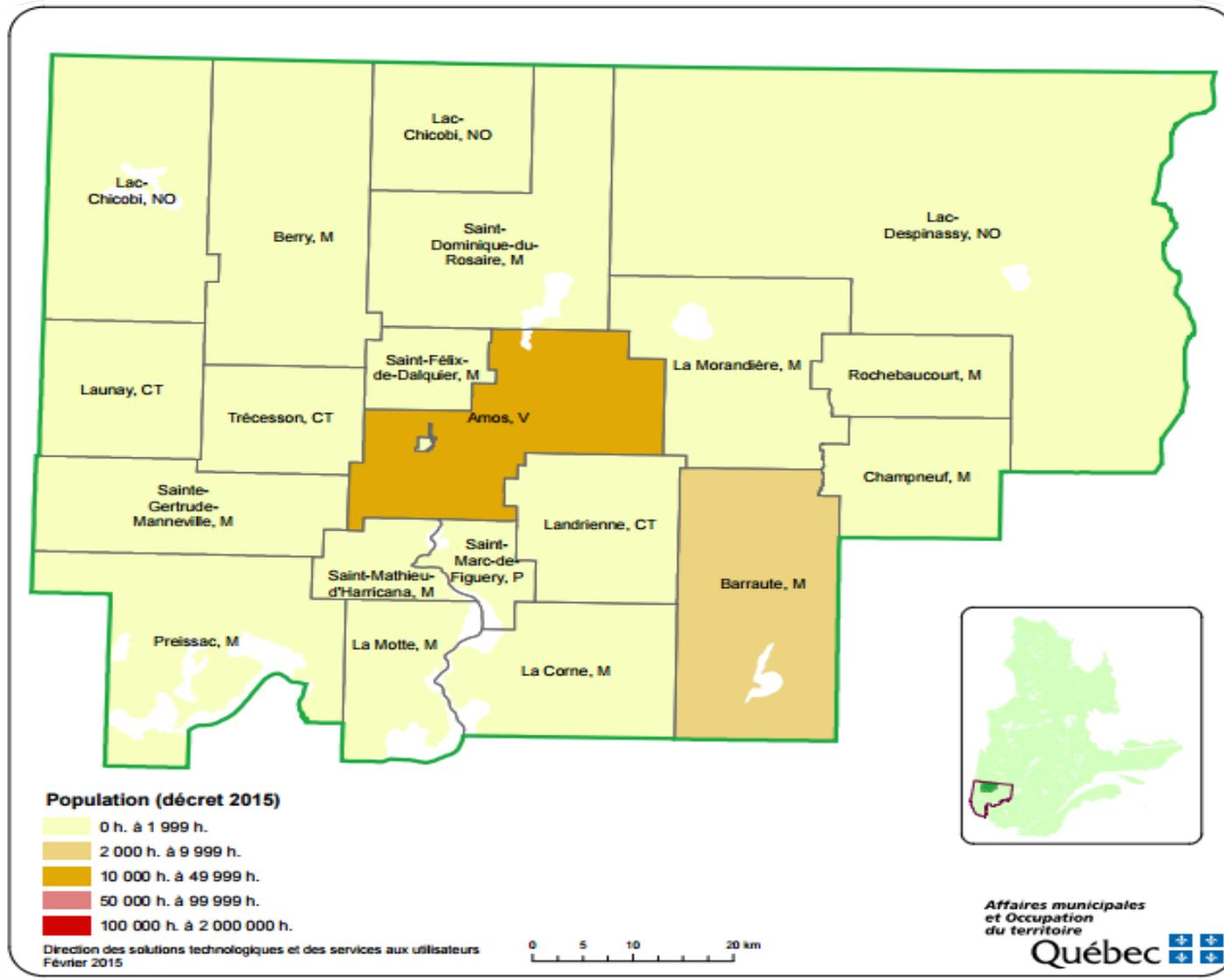
**NO** = Territoire non organisé

**CT** = canton

**P** = Paroisse

**R** = Réserve

## Répartition globale de la population par municipalité



## Données statistiques de l'ensemble de la MRC d'Abitibi<sup>3</sup>

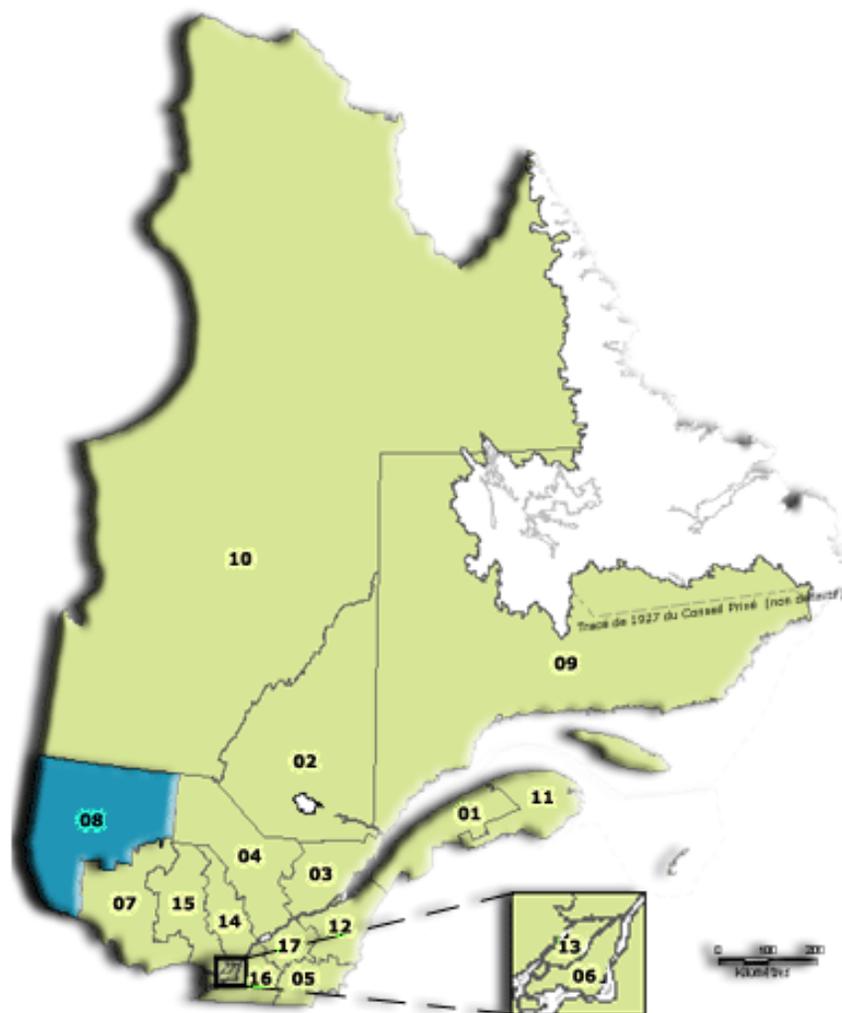


### Abitibi

|  |                         |
|--|-------------------------|
| Superficie en terre ferme (2013)                                   | 7 620 km <sup>2</sup>   |
| Densité de population (2014)                                       | 3,3 hab/km <sup>2</sup> |
| Population totale (2014)   | 24 895 hab.             |
| 0-14 ans   | 4 141 hab.              |
| 15-24 ans  | 2 979 hab.              |
| 25-44 ans  | 6 165 hab.              |
| 45-64 ans  | 7 626 hab.              |
| 65 ans et plus   | 3 984 hab.              |
| Solde migratoire interrégional (2013-2014)                         | 18 hab.                 |
| Perspectives démographiques (variation de la population 2036/2011) | 6,0 %                   |
| Travailleurs de 25-64 ans (2013)                                   | 10 497                  |
| Taux de travailleurs de 25-64 ans (2013)                           | 77,7%                   |
| Revenu d'emploi médian des travailleurs de 25-64 ans (2013)        | 41 825 \$               |
| Taux de faible revenu des familles (2011)                          | 5,8 %                   |
| Revenu disponible par habitant (2013)                              | 28 144 \$               |
| Valeur totale des permis de bâtir (2014)                           | 61 177 k\$              |
| Valeur foncière moyenne des maisons unifamiliales (2015)           | 168 873 \$              |

<sup>3</sup> [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region\\_08/region\\_08\\_00.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_08/region_08_00.htm)

## Données statistiques de l'ensemble de la région de l'Abitibi-Témiscamingue<sup>4</sup>



### 08 - Abitibi-Témiscamingue

|   |                          |
|---|--------------------------|
| Superficie en terre ferme (2013)  | 57 349 km <sup>2</sup>   |
| Densité de population (2014)  | 2,6 hab./km <sup>2</sup> |
| Population totale (2014)  | 147 868 hab.             |
| 0-14 ans  | 24 128 hab.              |
| 15-24 ans   | 18 028 hab.              |
| 25-44 ans   | 36 216 hab.              |
| 45-64 ans   | 45 347 hab.              |
| 65 ans et plus  | 24 149 hab.              |
| Solde migratoire interrégional (2013-2014)  | - 293 hab.               |
| Perspectives démographiques<br>(variation de la population 2036/2011)                       | 4,8 %                    |
| Emplois (octobre 2015)*   | 68,6 k                   |
| Taux d'activité (octobre 2015)*   | 61,5 %                   |
| Taux d'emploi (octobre 2015)*   | 56,9 %                   |
| Taux de chômage (octobre 2015)*   | 7,4 %                    |
| Taux de faible revenu des familles (2012)   | 5,8 %                    |
| Revenu disponible par habitant (2013)   | 27 997 \$                |
| PIB aux prix de base par habitant (2014)  | 49 938 \$                |
| Dépenses en immobilisation<br>(2014)  | 1 826 M\$                |
| Secteur manufacturier<br>(variation des revenus découlant des<br>biens fabriqués 2012/2011) | 0,5 %                    |

1. Désaisonnalisés en moyennes mobiles de trois mois.

<sup>4</sup> [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region\\_08/region\\_08\\_00.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_08/region_08_00.htm)

## Projections

Perspectives démographiques, selon le groupe d'âge et le sexe, MRC d'Abitibi, scénario 2011, 2016, 2021, 2026, 2031, 2036

|                       | 2011          | 2016          | 2021          | 2026          | 2031          | 2036          | Variation<br>2036/2011 |
|-----------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|------------------------|
|                       | n             |               |               |               |               |               | %                      |
| <b>Abitibi</b>        |               |               |               |               |               |               |                        |
| <b>Tous âges</b>      | <b>24 551</b> | <b>25 051</b> | <b>25 458</b> | <b>25 797</b> | <b>25 977</b> | <b>26 022</b> | <b>6,0</b>             |
| <b>Hommes</b>         | <b>12 410</b> | <b>12 738</b> | <b>12 948</b> | <b>13 124</b> | <b>13 215</b> | <b>13 242</b> | <b>6,7</b>             |
| <b>Femmes</b>         | <b>12 141</b> | <b>12 313</b> | <b>12 511</b> | <b>12 673</b> | <b>12 761</b> | <b>12 779</b> | <b>5,3</b>             |
| <b>0-19 ans</b>       | <b>5 728</b>  | <b>5 530</b>  | <b>5 601</b>  | <b>5 749</b>  | <b>5 633</b>  | <b>5 459</b>  | <b>-4,7</b>            |
| Hommes                | 2 918         | 2 833         | 2 868         | 2 953         | 2 910         | 2 822         | -3,3                   |
| Femmes                | 2 810         | 2 698         | 2 733         | 2 796         | 2 723         | 2 637         | -6,2                   |
| <b>20-64 ans</b>      | <b>15 317</b> | <b>15 228</b> | <b>14 642</b> | <b>13 776</b> | <b>13 350</b> | <b>13 417</b> | <b>-12,4</b>           |
| Hommes                | 7 859         | 7 853         | 7 531         | 7 104         | 6 877         | 6 931         | -11,8                  |
| Femmes                | 7 458         | 7 375         | 7 111         | 6 672         | 6 474         | 6 487         | -13,0                  |
| <b>65 ans et plus</b> | <b>3 506</b>  | <b>4 293</b>  | <b>5 215</b>  | <b>6 271</b>  | <b>6 993</b>  | <b>7 145</b>  | <b>103,8</b>           |
| Hommes                | 1 633         | 2 052         | 2 549         | 3 066         | 3 429         | 3 490         | 113,7                  |
| Femmes                | 1 873         | 2 241         | 2 666         | 3 205         | 3 565         | 3 655         | 95,1                   |

Institut de la statistique du Québec

## Projections de population et âge moyen

Les projections de population pour les prochaines années sont positives.

En 2036, la population de la MRC d'Abitibi devrait atteindre 26 022 personnes, le nouveau scénario de référence semble éviter le déclin projeté au cours des dernières années. Toutefois, le vieillissement de la population se poursuit. L'âge moyen devrait atteindre 45,3 ans en Abitibi-Témiscamingue.

La proportion d'ainés au sein de la population était inférieure à la moyenne québécoise en 2011, mais ce ne sera plus le cas en 2036. À ce moment, 27 % de la population serait âgée de 65 ans et plus.

En contrepartie, tout au long de la période de projections, la proportion des moins de 20 ans serait légèrement supérieure à celle de l'ensemble du Québec.

(Source : Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061, édition 2014)



D'amour et d'eau pure

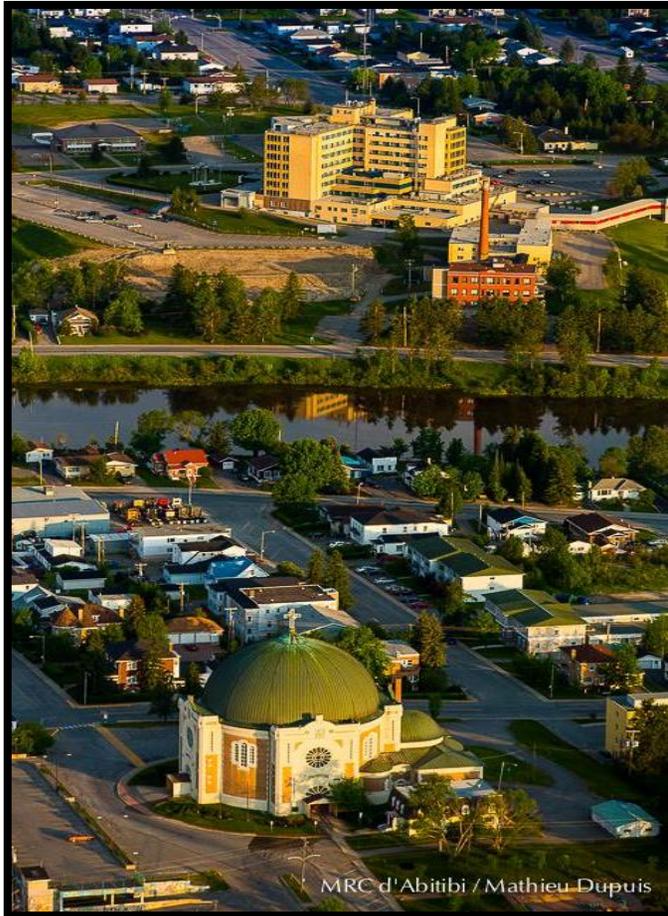
# Dimension

# Santé et qualité de vie

État de santé

Indices de qualité de vie

Services



## Contenu

### Dimension : Santé et qualité de vie

|  |    |
|--|----|
| Définition de la dimension -----   | 28 |
| Principaux points à observer -----   | 31 |
| État de santé physique -----   | 33 |
| Espérance de vie ; Mortalité -----   | 33 |
| Surplus de poids, embonpoint et obésité ; Diabète ; Cancer -----   | 34 |
| Troubles respiratoires ; Tabagisme ; Qualité de l'air ; Consommation d'alcool ;<br>Hospitalisation ----- | 35 |
| Santé mentale -----  | 36 |
| Taux de suicide -----  | 36 |
| Statistiques sur le suicide en Abitibi-Témiscamingue -----   | 37 |
| Initiatives locales pour de meilleures habitudes de vie -----  | 38 |
| Indice de qualité de vie -----   | 39 |
| Types de famille ; Logement -----  | 39 |
| Propriété du logement ; revenu et seuil de faible revenu -----   | 40 |
| Situation de la mère ; Méfaits -----   | 41 |
| Sécurité routière et règlements municipaux ; Nombre d'événements (tableau) ---                           | 42 |
| Protection de la jeunesse ; Signalements ; Signalements retenus -----                                    | 44 |
| Problématiques liées aux signalements ; Ressources parentales -----                                      | 45 |
| Répartition des problématiques jeunesse (tableau) -----  | 46 |
| Services de santé et de services sociaux dans la MRC d'Abitibi -----                                     | 47 |
| Services communautaires -----  | 48 |

# Définition de la dimension

---

Plusieurs éléments peuvent définir la santé et la qualité de vie d'une communauté et de ses individus.

Des informations sur l'état de santé

- L'espérance de vie et mortalité
- Le surplus de poids, embonpoint et obésité
- Les maladies graves
- Les hospitalisations
- La consommation de substances (tabac, drogues et alcool)
- La santé mentale et le taux de suicides

Pour évaluer la qualité de vie, des indices sur le milieu de vie sont déterminants

- Les types de famille
- La Qualité des logements
- Le seuil de faible revenu
- La situation de la mère
- La quantité de méfaits
- Les signalements en protection de la jeunesse

La présence de services à la population

- Les services de santé et services sociaux dans le milieu
- Les services communautaires
- Les politiques locales



D'amour et d'eau pure!

## Dimension « Santé et qualité de vie » : Principaux points à observer

- Accroissement de l'espérance de vie.
- Diminution du taux de mortalité, mais taux supérieur à celui de la province.
- 12 % de la population de 15 ans et plus ne se considère pas en bonne santé.
- 62 % de la population ont un surplus de poids. Ceci touche davantage les hommes que les femmes.
- Il y a une augmentation du taux de diabète.
- Cancer : 119 cas en moyenne par année en Abitibi-Témiscamingue.
- ± 25 % de consommation d'alcool et de tabac.
- ± 12 % de personnes présentant un problème de santé mentale.
- Taux de suicide supérieur à celui du Québec en Abitibi-Témiscamingue.
- Le milieu offre de plus en plus d'activités pour promouvoir la santé, l'activité physique et la bonne alimentation.
- Plus de personnes de 18 à 64 ans vivant seules, mais moins pour les 65 ans et plus.
- Une famille sur cinq est monoparentale.
- Taux d'inoccupation des logements est très faible. Les personnes seules à faible revenu sont celles qui ont le plus de difficulté à se loger.
- 71 % de la population est propriétaire de son logement.
- 2<sup>e</sup> plus bas taux de famille à faible revenu en région.

- Diminution du nombre de mères faiblement scolarisées (12,5 %), mais supérieur au reste de la province (7,4 %).
- Diminution des infractions aux codes de la route, tant provincial que municipal, ainsi qu'aux règlements municipaux.
- Augmentation significative des personnes arrêtées avec les facultés affaiblies au volant.
- Diminution des crimes contre la personne.
- Augmentation des incendies criminels en 2011-2012. Les autres infractions contre la propriété sont fluctuantes.
- Hausse de signalements en protection de la jeunesse en Abitibi-Témiscamingue.
- La négligence est le problème le plus important.
- Les services de santé sont complets et diversifiés. Principalement concentrés à Amos, mais certains services sont répartis sur le territoire.
- Régionalisation de la structure des services de santé et services sociaux à surveiller.
- Territoire bien desservi en ressources communautaires.
- Le mouvement *Villes et villages en santé* inspire 11 municipalités sur 17.
- Six municipalités ont élaboré une politique familiale et cinq ont planifié une démarche de Municipalité amie des aînés (MADA).
- On prévoit une augmentation de la population d'ici 2036.

## État de santé physique

### Espérance de vie

L'espérance de vie à la naissance a continué de s'accroître au cours des trois dernières décennies sur le territoire de la MRC d'Abitibi, faisant un gain de 5 ans dans l'ensemble de la population et atteignant ainsi 79,6 ans pour la période 2009-2011.

Malgré cette hausse, l'espérance de vie sur le territoire est encore inférieure de 2 ans à celle observée au Québec (81,6 ans pour les deux sexes réunis).

Comme ailleurs au Québec et dans les pays développés, l'espérance de vie des femmes du territoire dépasse celle des hommes : 82,4 ans contre 77,0 ans pour la période 2009-2011. Par ailleurs, l'écart observé (près de 5 ans) comparé au Québec s'avère aussi significatif pour les hommes du territoire qui présentent une espérance de vie de 77,0 ans contre 81,6 ans au Québec.

### Mortalité

Dans le territoire de la MRC d'Abitibi, le taux de mortalité pour l'ensemble des causes a diminué progressivement entre les périodes 1982-1984 et 2009-2011. La tendance s'avère donc la même que celle observée au Québec et dans la région.

Durant ces années, le taux de mortalité du territoire est ainsi passé de 1069 à 792 décès pour 100 000 personnes en moyenne annuellement. Toutefois, c'est une valeur significativement supérieure au taux québécois (693). En 2009-2011, le territoire a enregistré une moyenne de 186 décès annuellement.

À noter aussi que les hommes se démarquent avec une surmortalité, leur taux s'élevant à 943 décès pour 100 000 comparés à 794 au Québec.

En 2008, environ 13 % de la population de 15 ans et plus s'évaluait en mauvaise santé sur le territoire. Cette proportion est de 11 % au Québec.

### **Surplus de poids, embonpoint et obésité**

Les Témiscabitiens présentent des problèmes de poids et la MRC d'Abitibi n'y échappe pas. C'est 62 % de la population de 18 ans et plus qui présente un surplus de poids sur le territoire. L'embonpoint et l'obésité ne font pas bonne figure tant à l'échelle territoriale que régionale et touchent davantage les hommes, comme le présentent les données suivantes.

#### **Surplus de poids chez les 18 ans et plus selon le sexe (2008)**

| <b>Territoire</b>     | <b>Sexes réunis</b> | <b>Hommes</b> | <b>Femmes</b> |
|-----------------------|---------------------|---------------|---------------|
| MRC d'Abitibi         | 62 %                | 70 %          | 52 %          |
| Abitibi-Témiscamingue | 59 %                | 69 %          | 49 %          |
| Québec                | 52 %                | 62 %          | 42 %          |

Source : Enquête québécoise de santé de la population

### **Diabète**

Une légère tendance à la hausse a été constatée en 2010-2011 pour le diabète. Le taux se situe à 7,2 cas pour 1 000 personnes, une valeur qui ne diffère pas du taux québécois (7,0) sur le plan statistique.

En termes de nombres, cela représente 121 nouveaux cas de diabète sur le territoire en 2010-2011.

### **Cancer**

Au cours des deux dernières décennies, le taux d'incidence du cancer pour l'ensemble des types de cancer a enregistré plusieurs fluctuations et il s'avère difficile d'en dégager une tendance. Néanmoins, le taux observé de 2006 à 2010 (504) ne diffère pas significativement sur le plan statistique de celui du Québec pour la même période (531). En termes de nombres, cela correspond à une moyenne annuelle de 119 nouveaux cas de cancer déclarés sur le territoire.

## **Troubles respiratoires**

Les deux plus importants facteurs de risque des maladies respiratoires sont la fumée du tabac et la piètre qualité de l'air.

## **Tabagisme**

Comme au Québec et en région, 23 % de la population de 15 ans et plus du territoire fument régulièrement.

## **Qualité de l'air**

Aucune donnée significative pour l'ensemble du territoire n'est disponible. Seules les études sur l'exploitation de la mine de Royal Nickel Corporation dans la municipalité de Launay font état d'impacts sur la qualité de l'air pour ce secteur uniquement.<sup>5</sup>

Selon Statistique Canada, l'Abitibi-Témiscamingue est la région où la prévalence de maladies respiratoires est la plus élevée au Québec (13 % comparativement à 8 % pour l'ensemble du Québec).

## **Consommation d'alcool**

En Abitibi-Témiscamingue, environ une personne sur cinq (20 %) présentait une consommation élevée d'alcool en 2011-2012, une proportion comparable à celle du reste du Québec (19 %).

Chez les hommes, ce pourcentage s'élevait à 30 %, ce qui est également comparable au reste de la province (26 %). Environ une femme sur dix (10 %) avait une consommation d'alcool élevée dans la région.

## **Hospitalisation**

Le taux d'hospitalisation de courte durée (2006-2007 à 2010-2011) pour l'ensemble des causes a augmenté pour la MRC d'Abitibi, comme pour la région. Il est supérieur à celui du Québec.

---

<sup>5</sup> GÉNIVAR. *Projet Dumont. Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social. Réponses aux questions et commentaires de l'Agence canadienne de l'évaluation environnementale*, 1re série, mars 2013, 23 s et annexes. s 15-16.

## Santé mentale

Depuis plus d'une dizaine d'années, le taux de prévalence des troubles mentaux chez les personnes de 18 ans et plus a peu varié sur le territoire, oscillant en général entre 11 % et 13 %, soit un taux légèrement inférieur à la province.

Environ un adulte sur huit (12,7 %) souffrait d'un trouble mental en 2011-2012, une proportion comparable à celle du Québec (12,4 %).

Plus de femmes (15,2 %) que d'hommes (10,2 %) étaient touchées par ce type de problèmes. Dans les deux cas, les taux sur ce territoire se comparent à ceux du Québec.

## Taux de suicide

Entre 2002 et 2006, l'Abitibi-Témiscamingue comptait une moyenne de 33 suicides par année. À des fins de comparaisons, le taux annuel moyen de suicides par 100 000 habitants s'affichait à 23 tandis que pour l'ensemble du Québec, il s'affichait au nombre de 16.

Cet écart, statistiquement significatif, nous amène à constater que la région connaît davantage de suicides que la moyenne du Québec.



Images : Internet

## Statistiques sur le suicide en Abitibi-Témiscamingue

### Nombre moyen de suicides par année selon le territoire de santé, moyenne des années 2002 à 2006

| Territoire de santé                         | Nombre moyen de suicides |
|---|--------------------------|
| Vallée-de-l'Or                              | 12                       |
| Rouyn-Noranda                               | 7                        |
| <b>Abitibi</b>                              | <b>7</b>                 |
| Abitibi-Ouest                               | 6                        |
| Lac-Témiscamingue (nord du Témiscamingue)   | 2                        |
| Témiscamingue-Kipawa (sud du Témiscamingue) | 0,2                      |
| Abitibi-Témiscamingue                       | 33                       |

Source : Portrait de santé de la population, 2011

### Données provisoires pour les années 2012-2013-2014 (À interpréter avec réserve)

| 2012            |                                     | 2013            |                                     | 2014            |                                     |
|-----------------|-------------------------------------|-----------------|-------------------------------------|-----------------|-------------------------------------|
| 19 ans à 68 ans |                                     | 33 ans à 70 ans |                                     | 19 ans à 91 ans |                                     |
| Ville           | Nombre                              | Ville           | Nombre                              | Ville           | Nombre                              |
| <b>AMOS</b>     | <b>5 suicides</b><br>(4 ♂ et 1 ♀)   | <b>AMOS</b>     | <b>1 suicide</b><br>(♂)             | <b>AMOS</b>     | <b>3 suicides</b><br>(2 ♂ 1 ♀)      |
| La Sarre        | 4 suicides                          | La Sarre        | 6 suicides                          | La Sarre        | 3 suicides                          |
| Rouyn-Noranda   | 7 suicides                          | Rouyn-Noranda   | 3 suicides                          | Rouyn-Noranda   | 4 suicides                          |
| Val-d'Or        | 8 suicides                          | Val-d'Or        | 1 suicide                           | Val-d'Or        | 10 suicides                         |
|                 |                                     | Senneterre      | 1 suicide                           | Senneterre      | -                                   |
|                 |                                     | Malartic        | 1 suicide                           | Malartic        | 1 suicide                           |
| Ville-Marie     | 5 suicides                          | Ville-Marie     | 5 suicides                          | Ville-Marie     | 2 suicides                          |
| <b>TOTAL</b>    | <b>29 suicides</b><br>(24 ♂ et 5 ♀) | <b>TOTAL</b>    | <b>18 suicides</b><br>(14 ♂ et 4 ♀) | <b>TOTAL</b>    | <b>23 suicides</b><br>(17 ♂ et 6 ♀) |

Banque de données des coronaires (Centre de prévention suicide d'Amos)

## Initiatives locales pour de meilleures habitudes de vie

De plus en plus, le milieu propose des activités pour améliorer la santé. En voici quelques exemples.

### Coalition pour l'acquisition de saines habitudes de vie (CASH)

À l'initiative de quelques médecins, ce mouvement populaire encourage la population à faire de l'activité physique et à mieux s'alimenter. L'engagement des instances politiques, institutionnelles et privées témoigne de l'importance accordée à l'amélioration de la santé physique et mentale de la population. Différentes activités dynamiques sont proposées par cet organisme.



### Marchons, courons à Trécesson, le Collectif des FÉES en feu

La majorité des festivals offre des activités physiques diversifiées, comme l'initiation aux activités nautiques sur la rivière Harricana.

D'autres activités ont été créées spécifiquement pour la marche et la course pour tous les types de personnes. Quel que soit l'état de santé, les personnes qui désirent bouger ou commencer à se mettre en action sont invitées à l'une ou l'autre de ces activités. Seul, entre amis ou en famille, au printemps, à l'été ou en automne, ces événements sont une bonne manière d'aborder l'activité physique.

### H2O Le Festival, le Défi des Braves

Pour ceux qui aiment relever des défis et repousser leurs limites, des activités plus difficiles sont également possibles sur le territoire.



## Indices de qualité de vie

### Types de famille

La proportion de la population âgée de 18 à 64 ans vivant seule a augmenté entre 2001 et 2011 pour se situer à 13,9 %, tandis que celle âgée de 65 ans et plus a diminué, pour se situer à 29,4 %.

Les citoyens vivent moins seuls qu'en région et qu'au Québec. En effet, près de 60 % de la population de 15 ans et plus vit en couple en région, ce qui est aussi vrai pour la MRC d'Abitibi. Toutefois, ils vivent davantage en union de fait qu'en province.

La structure des familles a changé progressivement au cours des 15 dernières années dans le territoire, comme en région ou au Québec.

Ainsi, la proportion de familles composées de deux parents diminue petit à petit au profit des familles monoparentales. Ces dernières, qui constituaient 16,7 % des familles en 1996, représentent, en 2011, environ une famille sur cinq (21,5 %) dans ce territoire. Ce pourcentage s'avère néanmoins encore inférieur à celui observé au Québec (24 %) en 2011. Ces familles sont dirigées principalement par des femmes à 74,4 %, soit un peu plus qu'en région, mais moins élevé qu'au Québec.

### Logement

À l'automne 2015, le taux d'inoccupation des logements d'Amos se situait à 1,8 %. L'équilibre se situe à 3 %. Toutefois, depuis 2011, il a un peu augmenté, passant de 0,3 % à 1,8 %.

Les couts d'habitation mensuels pour les logements occupés par un ménage locataire sont de 517 \$ par rapport à 547 \$ en moyenne en région. Ceux pour les ménages propriétaires s'élèvent à 695 \$ par rapport à 721 \$ en région.

Le parc de logements sociaux de la MRC d'Abitibi compte 176 logements dont la majorité est destinée aux personnes âgées (154), comme c'est le cas en région et dans l'ensemble du Québec. Vingt-deux logements sont destinés aux familles, et aucun pour les personnes seules. D'ailleurs, le territoire est le seul de la région à ne pas en offrir pour cette clientèle, bien que l'offre régionale soit minime.

Du côté des résidences privées pour personnes âgées, on compte plus de 370 unités de location sur le territoire. La construction d'une résidence de 181 unités a fait considérablement augmenter l'offre.

### Propriété du logement

Les ménages privés du territoire sont plus nombreux à occuper un logement dont ils sont propriétaires (70,9 %) que ceux dont ils sont locataires (27,7 %). Il y a plus de propriétaires sur le territoire de la MRC d'Abitibi que dans l'ensemble de la région (67,4 %) et du Québec (61,2 %).

Un peu plus de 1 % de la population habite dans un logement de bande situé sur une réserve.

### Revenu et seuil de faible revenu

La MRC d'Abitibi présente un des plus bas taux de familles à faible revenu derrière Rouyn-Noranda, soit 5,8 %. Celui-ci s'améliore depuis 2006. La moyenne régionale se situe à 6,4 % et celle provinciale à 8,8 % (2011).

La MRC d'Abitibi se place au 3<sup>e</sup> rang en ce qui a trait au revenu disponible par habitant.



HLM, La Corne, site Internet

### REVENU DISPONIBLE PAR HABITANT (2013)

| Territoire               | Revenu disponible |
|--------------------------|-------------------|
| MRC de Rouyn-Noranda     | 29 262 \$         |
| MRC de La Vallée-de-l'Or | 29 221 \$         |
| MRC d'Abitibi            | 28 144 \$         |
| MRC d'Abitibi-Ouest      | 25 308 \$         |
| MRC de Témiscamingue     | 24 716 \$         |
| Abitibi-Témiscamingue    | 27 997 \$         |
| Québec                   | 26 774 \$         |

Source : Statistique Canada, Profil de l'enquête nationale auprès des ménages

## **Situation de la mère**

Les recherches ont démontré que les mères faiblement scolarisées offrent souvent un mode de vie défavorable qui a des répercussions sur la santé du bébé (plus grande exposition au tabagisme et consommation d'alcool plus fréquente durant la grossesse, plus de bébés prématurés et de petit poids, etc.).

La proportion de naissances survenant chez des mères faiblement scolarisées est demeurée relativement stable du début des années 90 jusqu'en 2003-2005, fluctuant entre 18 % et 20 %. Une baisse est cependant observée par la suite. Pour la période 2009-2011, le taux atteint 12,5 %, une valeur qui demeure néanmoins significativement plus élevée que celle observée au Québec (7,4 %).

Les mères et leurs bébés vivant dans la pauvreté sont plus susceptibles de vivre des facteurs défavorables à une bonne hygiène de vie.

## **Méfais**

La Sureté du Québec produit chaque année un rapport de ses interventions. On peut consulter ce rapport sur la page Internet du poste de la MRC d'Abitibi.

La proportion de méfaits contre la personne sur le territoire de la MRC d'Abitibi (3,4 %) est équivalente à l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue (3,8 %).

Le pourcentage des méfaits contre la propriété de la MRC (60,2 %) est en dessous de celui de l'ensemble du territoire (73,4 %).

Plus de 13 % des méfaits sont reliés aux problèmes de drogues à la grandeur de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les deux prochains tableaux sont issus du Portrait 2013-2014 de la Sureté du Québec, poste MRC d'Abitibi, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014.

## Sécurité routière et règlements municipaux (pour l'ensemble du territoire)

Le tableau suivant regroupe notamment les statistiques relatives à différentes activités sur le réseau routier, les sentiers hors route (motoneige et VTT) et les cours d'eau. On y retrouve un bilan des collisions ainsi que le nombre d'interventions effectuées par les policiers sur tout le territoire à l'exception du réseau autoroutier, s'il y a lieu.

| Tableau 3 |  | Année financière |             |             |
|-----------|--|------------------|-------------|-------------|
|           |  | 2013-2014        | 2012-2013   | 2011-2012   |
|           | <b>Collisions (accidents)</b>                  |                  |             |             |
|           | Mortelles                                      | 4                | 2           | 3           |
|           | Avec blessés                                   | 137              | 144         | 155         |
|           | Avec dommages matériels                        | 701              | 713         | 665         |
|           | <b>Total</b>                                   | <b>842</b>       | <b>859</b>  | <b>823</b>  |
|           | <b>Interventions en sécurité routière</b>      |                  |             |             |
|           | Constats d'infraction provinciaux              | 2235             | 2085        | 2055        |
|           | Constats d'infraction municipaux               | 2529             | 2058        | 1498        |
|           | Capacités de conduite affaiblies               | 61               | 63          | 83          |
|           | Autres crimes                                  | 149              | 155         | 146         |
|           | Avis de vérification d'un véhicule routier     | 165              | 110         | 71          |
|           | <b>Total</b>                                   | <b>5139</b>      | <b>4471</b> | <b>3853</b> |
|           | <b>Interventions aux règlements municipaux</b> |                  |             |             |
|           | Infractions à divers règlements municipaux     | 462              | 408         | 215         |

## Nombre d'événements (pour l'ensemble du territoire)

|  |  |                         |                  |                  |
|--|--|-------------------------|------------------|------------------|
|  | On retrouve dans le tableau ci-après quelques statistiques concernant des événements de nature criminelle qui sont survenus sur tout le territoire à l'exception du réseau autoroutier, s'il y a lieu. |                         |                  |                  |
| <b>Tableau 4</b>   |  | <b>Année financière</b> |                  |                  |
|  |  | <b>2013-2014</b>        | <b>2012-2013</b> | <b>2011-2012</b> |
|  | <b>Crimes contre la personne</b>   |                         |                  |                  |
|  | Infractions entraînant la mort   | 1                       | 3                | 1                |
|  | Agressions sexuelles   | 30                      | 28               | 17               |
|  | Voies de fait  | 171                     | 141              | 156              |
|  | Vols qualifiés   | 0                       | 3                | 4                |
|  | Autres crimes contre la personne   | 137                     | 153              | 129              |
|  | <b>Sous-total</b>  | <b>339</b>              | <b>328</b>       | <b>307</b>       |
|  | <b>Crimes contre la propriété</b>  |                         |                  |                  |
|  | Incendies criminels  | 3                       | 3                | 11               |
|  | Introductions par effraction   | 90                      | 108              | 84               |
|  | Vols simples   | 147                     | 167              | 164              |
|  | Vols de véhicule   | 31                      | 27               | 39               |
|  | Recels   | 8                       | 1                | 7                |
| Fraudes  | 16   | 36                      | 20               |                  |
| Méfaits  | 84   | 116                     | 90               |                  |
| <b>Sous-total</b>  | <b>379</b>   | <b>458</b>              | <b>415</b>       |                  |
| <b>Autres infractions au Code criminel</b>               | <b>155</b>   | <b>137</b>              | <b>108</b>       |                  |
| <b>Loi réglementant certaines drogues et stupéfiants</b> | <b>105</b>   | <b>82</b>               | <b>93</b>        |                  |
| <b>Infractions aux autres lois fédérales</b>             | <b>4</b>   | <b>5</b>                | <b>1</b>         |                  |
| <b>Infractions aux lois provinciales</b>                 | <b>10</b>  | <b>7</b>                | <b>11</b>        |                  |
| <b>Infractions criminelles reliées à la circulation</b>  | <b>210</b>   | <b>218</b>              | <b>229</b>       |                  |
| <b>Total</b>   | <b>1202</b>  | <b>1235</b>             | <b>1164</b>      |                  |

## **Protection de la jeunesse<sup>6</sup>**

L'Abitibi-Témiscamingue connaît, depuis plusieurs années, une hausse des signalements en protection de la jeunesse. Au cours de la dernière année, ces signalements ont crû de 24 %. L'augmentation s'élève à 44 % si l'on compare la situation actuelle à celle prévalant il y a cinq ans.

Les informations qui suivent proviennent du bulletin de l'observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, octobre 2010.

### **Signalements**

Parmi les 2903 signalements reçus en protection de la jeunesse dans la région en 2009-2010, près de huit sur dix (78 %) concernaient des personnes allochtones, c'est-à-dire non-autochtones.

Conséquemment, deux signalements sur dix concernaient des membres des Premières Nations, regroupés au sein de deux grands secteurs.

Le secteur est, qui comprend les communautés de Pikogan, Lac-Simon et Grand-Lac-Victoria, a compté cinq fois plus de signalements (533) qu'en a comptés le secteur ouest, qui regroupe Eagle Village, Long Point et Timiskaming First Nation (108).

Au cours des trois dernières années, l'augmentation des signalements notée chez les Premières Nations (+45 %) est du même ordre que celle notée chez les allochtones (+44 %).

### **Signalements retenus**

Parmi tous les signalements reçus en 2009-2010 dans la région, 41 % ont été retenus et traités, soit près de 1200 cas. Chez les allochtones, la part retenue était de 38 %, alors qu'elle s'élevait à 49 % chez les membres des Premières Nations.

Au cours de la dernière année, près du tiers des signalements ont été émis par des employés des différents organismes que sont les centres jeunesse, les CLSC, les centres hospitaliers, les familles d'accueil, les médecins et autres professionnels (32 %).

---

<sup>6</sup> [http://www.observat.qc.ca/documents/bulletin/bulletin\\_octobre\\_2010.pdf](http://www.observat.qc.ca/documents/bulletin/bulletin_octobre_2010.pdf)

Le second groupe en importance fut le milieu policier (22 %), suivi du milieu familial (18 %), du milieu scolaire (16 %) et enfin, des voisins ou autres personnes (12 %).

### **Les problématiques liées aux signalements**

Plus d'un signalement retenu sur deux concernait un problème de négligence (52 %).

Suivaient les problèmes d'abus physiques (17 %), d'abus sexuels, de mauvais traitements psychologiques et de troubles de comportement (10 % chacun).

Si l'on compare les causes de signalements retenues chez les Premières Nations et chez les allochtones, on constate quelques écarts :

Les Autochtones sont davantage concernés par les problèmes de négligence, mais moins par les abus sexuels et les mauvais traitements psychologiques, toutes proportions gardées.

À la suite des cas de négligence, différents problèmes de développement sont souvent constatés (apprentissage, langage, faible estime de soi et difficultés d'attachement). Ils peuvent laisser des séquelles permanentes.

### **Ressources parentales**

- En amont des interventions du Centre jeunesse, plusieurs initiatives concertées (Centre intégré de santé et de services sociaux, Commission scolaire Harricana, organismes communautaires), offrent différents ateliers de manière à augmenter les habiletés parentales (lien d'attachement, trousse, 1<sup>er</sup> bébé, trousse de sécurité, développement du langage, etc.).

## Répartition des problématiques jeunesse

### ÉVALUATIONS TERMINÉES EN 2009-2010 SELON LA PROBLÉMATIQUE, PROTECTION DE LA JEUNESSE, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

|                                  | Allochtones |              | Autochtones |              |
|----------------------------------|-------------|--------------|-------------|--------------|
|                                  | Nombre      | %            | Nombre      | %            |
| Négligence                       | 335         | 47 %         | 168         | 69 %         |
| Abus sexuels                     | 84          | 12 %         | 16          | 7 %          |
| Troubles de comportement         | 77          | 11 %         | 20          | 8 %          |
| Mauvais traitement psychologique | 86          | 12 %         | 13          | 5 %          |
| Abus physique                    | 132         | 18 %         | 27          | 11 %         |
| Abandon                          | 0           | 0 %          | 0           | 0 %          |
| Vide                             | 3           | 0,4 %        | 0           | 0 %          |
| <b>Total</b>                     | <b>717</b>  | <b>100 %</b> | <b>244</b>  | <b>100 %</b> |

Source : Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse, 2010.

## Services de santé et services sociaux dans la MRC d'Abitibi

En 2015, une transformation s'impose en la création d'un établissement unique par région. Le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT) regroupe, depuis avril 2015, les 5 Centres de santé et de services sociaux, tous les centres de réadaptation, ainsi que l'Agence de santé et de services sociaux. La réorganisation des services n'est pas tout à fait complétée. Les spécialités et l'expertise partagés entre les MRC sont toujours en place.

Voici les établissements et les services spécialisés que nous retrouvons sur le territoire de la MRC d'Abitibi :

- Hôpital Hôtel-Dieu d'Amos;
- CLSC Les Eskers de l'Abitibi;
- Centre d'hébergement Harricana (CHSLD);
- **Clairfoyer** (centre de réadaptation en déficience intellectuelle);
- **La Maison** (centre de réadaptation en déficience physique);
- **Centre Normand** (Centre de réadaptation en dépendance);
- Centre jeunesse.



Photos : CISSS Les Eskers de l'Abitibi

En plus des services de première ligne (soins hospitaliers de proximité, service de CLSC et hébergement de longue durée), les fonctions hospitalières à vocation régionale suivantes sont dédiées à notre territoire :

- Orthopédie;
- Chirurgie thoracique et vasculaire périphérique;
- Chirurgie buccale et maxillo-faciale;
- Chirurgie plastique et traumatologie secondaire.

Notre établissement est également désigné centre affilié pour le cancer du poumon et centre régional en gestion de la douleur chronique, puisqu'il dispose d'une clinique de la douleur.

Il offre des sous-spécialités régionales telles que :

- ORL;
- Neurologie;
- Oncologie.

Afin de mieux desservir la population du territoire, le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue a 17 points de services et locaux de santé, soit dans chaque municipalité de la MRC. Aussi, on peut compter sur trois cliniques médicales, toutes situées à Amos, en plus d'une unité de médecine familiale (UMF) qui accueille des résidents en médecine familiale en provenance de l'Université de Montréal.

### Services communautaires

Sur le territoire de la MRC d'Abitibi, 25 organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux sont dénombrés. En comparant ce nombre à celui des autres territoires, l'offre se situe au 3<sup>e</sup> rang en région.

| Territoire               | Nombre d'organismes communautaires |
|--------------------------|------------------------------------|
| <b>MRC d'Abitibi</b>     | <b>25</b>                          |
| MRC d'Abitibi-Ouest      | 19                                 |
| MRC de La Vallée-de-l'Or | 41                                 |
| Rouyn-Noranda            | 43                                 |
| MRC de Témiscamingue     | 20                                 |
| À vocation régionale     | 20                                 |

Source : Bottin des organismes communautaires - Abitibi-Témiscamingue, décembre 2014



Mathieu Dupuis



D'amour et d'eau pure



D'amour et d'eau pure

# Dimension

# Socioéconomique

Revenus

Éducation

Initiatives locales



St-Dominique-du-Rosaire, site Internet

## Contenu

### Dimension : Socioéconomique

|   |    |
|---|----|
| Définition de la dimension -----  | 51 |
| Principaux points à observer -----  | 52 |
| Revenu -----  | 54 |
| Revenu disponible par habitant, MRC d'Abitibi 2010-2014-----  | 54 |
| Revenu médian après impôt des familles à faible revenu selon le type de famille, MRC d'Abitibi, 2008-2012 ----- | 55 |
| Taux de faible revenu selon le type de famille, 2008-2012 -----   | 55 |
| Nombre de famille à faible revenu selon le type entre 2008 et 2012 -----  | 56 |
| Rapport de dépendance économique, MRC d'Abitibi 2009-2013 -----   | 57 |
| Indice de dépendance économique comparative 2009-2013-----  | 57 |
| Qualité des logements -----   | 57 |
| Taux d'effort des ménages face au logement au Québec -----  | 58 |
| Éducation-----  | 59 |
| Taux de diplomation et de qualification au secondaire avant l'âge de 20 ans ---                                 | 59 |
| Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification -----  | 60 |
| Écoles en milieu défavorisé-----  | 61 |
| Présence des écoles dans le milieu -----  | 62 |
| Détails des services présents dans les écoles de la Commission scolaire Harricana-----                          | 63 |
| Établissements et services-----   | 64 |
| Évolution de la clientèle ; Formation professionnelle et postsecondaire -----                                   | 65 |
| Formation collégiale et universitaire ; Résidence étudiante -----   | 66 |
| Formation continue ; Technologie et formation ; Recherche, développement et activités scientifiques -----       | 68 |
| Nombre de laboratoire ou groupe de recherche ; Créneaux d'excellence ACCORD---                                  | 69 |
| Initiatives locales -----   | 71 |

# Définition de la dimension

---

La dimension socioéconomique se définit par des éléments qui établissent la capacité de la population à prendre en main sa destinée.

- Le revenu
- Le taux de faible revenu
- Le rapport de dépendance économique
- Le taux d'effort des ménages face au logement
- L'éducation, incluant le taux de diplomation et de décrochage
- Le degré de défavorisation des milieux
- La présence de services éducationnels dans le milieu
- Les initiatives locales



Habitation, Amos



Bibliothèque, Launay

## Dimension « Socioéconomique » : Principaux points à observer

### Revenus

- Les salaires ont augmenté de 25,5 %, alors que le revenu disponible après les transferts gouvernementaux est de 23,3 % entre 2010 et 2014.
- L'indice des prix à la consommation a subi une hausse de 9,1 % pour la même période, soit près de 2 % de plus que la période entre 2009 et 2013.
- Le revenu moyen des familles à faible revenu n'a augmenté que de 5,2 % entre 2008 et 2012.
- Une baisse significative du taux de familles à faible revenu est observable entre 2008 à 2012.
- Les familles monoparentales sont les familles les plus touchées par la pauvreté.
- Le tiers des familles monoparentales de 3 enfants et plus sont en situation de précarité financière.
- Il y a eu une diminution moyenne de 30 % du nombre de familles à faible revenu de tous types.
- On observe une baisse significative de dépendance économique des ménages aux prestations gouvernementales, alors qu'elle était plus élevée de 16,2 % que la moyenne du Québec en 2009.
- Ce rapport de dépendance économique est plus élevé que les MRC de la Vallée-de-l'Or et Rouyn-Noranda qui présentent un taux 10 % inférieur à la moyenne québécoise, mais meilleur que les MRC d'Abitibi-Ouest et Témiscamingue qui ont un taux respectivement de 20 %, et 29 % supérieur à la moyenne québécoise.
- Au Québec, près de 36 % des ménages locataires accordent plus de 30 % de leur revenu pour se loger. Parmi ceux-ci, 16 % y consacrent même plus de la moitié de leur revenu.

## Éducation

- Pour la MRC d'Abitibi, le taux d'obtention d'un premier diplôme au secondaire était de 69,6 % en 2013, il est de 74 % en 2014.
- La commission scolaire s'est maintenue sous du taux de décrochage par rapport à l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue de 2009 à 2012. L'année 2012-2013 a connu une augmentation de son taux de décrochage, qui se situe à 17,9 %, donc au-dessus du taux régional.
- La population étudiante adulte de la Commission scolaire Harricana est stable depuis 10 ans. La population étudiante du primaire et du secondaire a subi une décroissance, mais les prévisions sont stables pour les 10 prochaines années.
- La MRC d'Abitibi est très bien desservie en services éducatifs de base et postsecondaires.
- La Commission scolaire Harricana fait des efforts importants pour préserver les écoles primaires de villages.
- Des formations complètes sont tenues au niveau collégial, au campus d'Amos.
- Des formations universitaires à temps partiel sont possibles, des créneaux de recherche sont spécifiquement réservés à notre milieu, et des groupes de chercheurs sont basés dans notre campus.
- La résidence étudiante, gérée par la Commission scolaire Harricana, est ouverte à tous les niveaux d'études.
- Les initiatives locales contribuent au dynamisme et à la cohésion du milieu.

Les défis identifiés par la planification territoriale pour les prochaines années :

- Augmenter la diplomation sur le territoire;
- Maintenir la qualité, l'accessibilité et la diversité des services offerts sur l'ensemble du territoire dans un contexte de compressions budgétaires et de décroissance des clientèles;
- Maintenir des modèles de décentralisation et des partenariats;
- Développer davantage le volet de la formation à distance;
- Maintenir l'expertise en région dans la recherche et le développement.

## Revenu<sup>7</sup>

### Revenu disponible<sup>1</sup> par habitant, MRC d'Abitibi, 2010-2014 (\$/habitant)

|   | 2010 <sup>a</sup> | 2011 <sup>a</sup> | 2012 <sup>a</sup> | 2013 <sup>a</sup> | 2014 <sup>a</sup> |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
|   | \$/hab.           |                   |                   |                   |                   |
| <b>Abitibi</b>  |                   |                   |                   |                   |                   |
| Rémunération des salariés                                   | 22 616            | 24 387            | 26 194            | 26 950            | 26 853            |
| Revenu mixte net  | 2 608             | 2 689             | 2 651             | 2 584             | 2 644             |
| Revenu agricole net   | 119               | 92                | 29                | 49                | 40                |
| Revenu non agricole net                                     | 1 642             | 1 685             | 1 608             | 1 450             | 1 494             |
| Revenu de location  | 847               | 912               | 1 014             | 1 085             | 1 109             |
| Revenu net de la propriété                                  | 2 204             | 2 283             | 2 389             | 2 714             | 2 959             |
| Égal :  |                   |                   |                   |                   |                   |
| <b>Revenu primaire</b>                                      | <b>27 428</b>     | <b>29 339</b>     | <b>31 234</b>     | <b>32 247</b>     | <b>32 456</b>     |
| Plus :  |                   |                   |                   |                   |                   |
| <b>Transferts courants reçus</b>                            | <b>6 874</b>      | <b>7 174</b>      | <b>7 613</b>      | <b>7 927</b>      | <b>8 060</b>      |
| Des institutions sans but lucratif au service des ménages   | 61                | 55                | 53                | 56                | 57                |
| Des sociétés financières                                    | 1 226             | 1 343             | 1 580             | 1 702             | 1 787             |
| Des administrations publiques                               | 5 584             | 5 773             | 5 997             | 6 166             | 6 232             |
| Administration fédérale                                     | 2 593             | 2 658             | 2 712             | 2 736             | 2 750             |
| Allocations familiales et prestations fiscales pour enfants | 296               | 289               | 287               | 284               | 275               |
| Prestation universelle pour la garde d'enfants              | 79                | 81                | 85                | 85                | 85                |
| Prestations d'assurance-emploi                              | 823               | 805               | 771               | 723               | 698               |
| Prestations de la sécurité de la vieillesse                 | 1 108             | 1 187             | 1 281             | 1 321             | 1 371             |
| Transferts divers et autres                                 | 288               | 295               | 307               | 323               | 322               |
| Administration provinciale                                  | 1 754             | 1 823             | 1 914             | 2 008             | 1 987             |
| Indemnités des accidentés du travail                        | 449               | 463               | 490               | 441               | 461               |
| Prestations d'assurance parentale                           | 218               | 233               | 247               | 269               | 254               |
| Soutien aux enfants   | 266               | 276               | 272               | 277               | 272               |
| Aide sociale  | 343               | 338               | 332               | 332               | 339               |
| Transferts divers   | 479               | 513               | 573               | 687               | 661               |
| Administrations autochtones                                 | 9                 | 8                 | 15                | 15                | 14                |
| Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada  | 1 228             | 1 283             | 1 356             | 1 410             | 1 481             |
| Des non-résidents   | 3                 | 3                 | 4                 | 3                 | 3                 |
| Moins :   |                   |                   |                   |                   |                   |
| <b>Transferts courants payés</b>                            | <b>11 053</b>     | <b>12 146</b>     | <b>13 071</b>     | <b>13 408</b>     | <b>13 711</b>     |
| Aux institutions sans but lucratif au service des ménages   | 323               | 330               | 335               | 333               | 333               |
| Aux sociétés financières                                    | 2 997             | 3 389             | 3 603             | 3 628             | 3 848             |
| Aux administrations publiques                               | 7 726             | 8 420             | 9 125             | 9 438             | 9 523             |
| Impôts directs des particuliers                             | 4 786             | 5 388             | 5 846             | 6 030             | 6 049             |
| Cotisations aux régimes d'assurance sociale                 | 2 404             | 2 468             | 2 677             | 2 773             | 2 834             |
| Autres transferts courants aux administrations publiques    | 557               | 585               | 602               | 636               | 640               |
| Aux non-résidents   | 7                 | 7                 | 8                 | 8                 | 7                 |
| Égal :  |                   |                   |                   |                   |                   |
| <b>Revenu disponible</b>                                    | <b>23 248</b>     | <b>24 367</b>     | <b>25 776</b>     | <b>26 767</b>     | <b>26 804</b>     |

<sup>7</sup> [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil08/econo\\_fin/conj\\_econo/cptes\\_econo/rev08\\_mrc.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil08/econo_fin/conj_econo/cptes_econo/rev08_mrc.htm)

## Revenu médian après impôt des familles à faible revenu selon le type de famille, MRC d'Abitibi, 2008-2012<sup>8</sup>

|                                    | 2008                 | 2009          | 2010          | 2011          | 2012          | TCAM <sup>4</sup> 2012/2008 |
|------------------------------------|----------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-----------------------------|
|                                    | \$ constants de 2012 |               |               |               |               | %                           |
| <b>Abitibi</b>                     |                      |               |               |               |               |                             |
| <b>Familles comptant un couple</b> | <b>18 050</b>        | <b>17 800</b> | <b>18 541</b> | <b>18 585</b> | <b>19 030</b> | <b>1,3</b>                  |
| Sans enfants                       | 17 043               | 16 916        | 16 742        | 16 920        | 17 010        | —                           |
| Avec 1 enfant                      | 18 425               | 18 610        | 21 940        | 19 187        | 19 870        | 1,9                         |
| Avec 2 enfants                     | 22 992               | 23 840        | 24 949        | 24 579        | 23 700        | 0,8                         |
| Avec 3 enfants et plus             | 30 195               | 31 553        | 30 379        | 29 909        | 26 870        | -2,9                        |
| <b>Familles monoparentales</b>     | <b>17 472</b>        | <b>17 864</b> | <b>18 215</b> | <b>17 563</b> | <b>18 830</b> | <b>1,9</b>                  |
| Avec 1 enfant                      | 15 692               | 16 394        | 16 226        | 16 011        | 16 600        | 1,4                         |
| Avec 2 enfants                     | 19 637               | 19 547        | 20 130        | 19 483        | 20 050        | 0,5                         |
| Avec 3 enfants et plus             | 26 282               | 25 119        | 27 327        | 23 884        | 27 580        | 1,2                         |

## Taux de faible revenu selon le type de famille 2008-2012<sup>9</sup>

|                                 | 2008       | 2009       | 2010       | 2011       | 2012       | Écart 2012-2008      |
|---------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|----------------------|
|                                 | %          |            |            |            |            | point de pourcentage |
| <b>Abitibi</b>                  |            |            |            |            |            |                      |
| <b>Familles à faible revenu</b> | <b>7,5</b> | <b>7,0</b> | <b>6,0</b> | <b>5,8</b> | <b>5,1</b> | <b>-2,4</b>          |
| Familles comptant un couple     | 4,8        | 4,5        | 3,5        | 3,4        | 3,1        | -1,7                 |
| Sans enfants                    | 5,6        | 5,4        | 3,7        | 3,9        | 3,3        | -2,3                 |
| Avec 1 enfant                   | 4,0        | 3,3        | 3,2        | 2,4        | 2,4        | -1,6                 |
| Avec 2 enfants                  | 4,0        | 3,2        | 2,5        | 2,5        | 1,7        | -2,3                 |
| Avec 3 enfants et plus          | 6,5        | 4,8        | 3,3        | 4,8        | 4,8        | -1,6                 |
| Familles monoparentales         | 23,2       | 23,4       | 22,3       | 20,6       | 17,7       | -5,5                 |
| Avec 1 enfant                   | 21,3       | 19,0       | 19,3       | 16,7       | 13,1       | -8,2                 |
| Avec 2 enfants                  | 25,9       | 25,9       | 25,0       | 25,0       | 23,1       | -2,8                 |
| Avec 3 enfants et plus          | 40,0       | 44,4       | 33,3       | 30,0       | 33,3       | -6,7                 |

<sup>8</sup> [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil08/societe/fam\\_men\\_niv\\_vie/rev\\_dep/nbr\\_pers08\\_mrc.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil08/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/nbr_pers08_mrc.htm)

<sup>9</sup> [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil08/societe/fam\\_men\\_niv\\_vie/rev\\_dep/prop\\_fam08\\_mrc.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil08/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/prop_fam08_mrc.htm)

## Nombre de familles à faible revenu selon le type entre 2008 et 2012<sup>10</sup>

|                                 | 2008       | 2009       | 2010       | 2011       | 2012       | Variation 2012/2008 |
|---------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|---------------------|
|                                 | n          |            |            |            |            | %                   |
| <b>Abitibi</b>                  |            |            |            |            |            |                     |
| <b>Familles à faible revenu</b> | <b>520</b> | <b>490</b> | <b>420</b> | <b>410</b> | <b>360</b> | <b>-30,8</b>        |
| Familles comptant un couple     | 290        | 270        | 210        | 210        | 190        | -34,5               |
| Sans enfants                    | 160        | 160        | 110        | 120        | 100        | -37,5               |
| Avec 1 enfant                   | 50         | 40         | 40         | 30         | 30         | -40,0               |
| Avec 2 enfants                  | 50         | 40         | 30         | 30         | 20         | -60,0               |
| Avec 3 enfants et plus          | 40         | 30         | 20         | 30         | 30         | -25,0               |
| Familles monoparentales         | 230        | 220        | 210        | 200        | 170        | -26,1               |
| Avec 1 enfant                   | 130        | 110        | 110        | 100        | 80         | -38,5               |
| Avec 2 enfants                  | 70         | 70         | 70         | 70         | 60         | -14,3               |
| Avec 3 enfants et plus          | 40         | 40         | 30         | 30         | 30         | -25,0               |

## Rapport de dépendance économique, MRC d'Abitibi 2009-2013<sup>11</sup>

|   | 2009                             | 2010         | 2011         | 2012         | 2013         |
|---|----------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
|   | \$ par 100 \$ de revenu d'emploi |              |              |              |              |
| <b>Abitibi</b>  |                                  |              |              |              |              |
| <b>Total des transferts gouvernementaux</b>                         | <b>25,70</b>                     | <b>23,40</b> | <b>22,30</b> | <b>22,30</b> | <b>22,40</b> |
| Assurance-emploi  | 6,30                             | 4,90         | 4,60         | 4,20         | 4,00         |
| Crédit pour la TPS  | 0,60                             | 0,50         | 0,50         | 0,40         | 0,50         |
| Prestations fiscales canadiennes pour enfants                       | 1,90                             | 1,80         | 1,60         | 1,50         | 1,50         |
| Sécurité de la vieillesse et versement net des suppléments fédéraux | 5,80                             | 5,60         | 5,60         | 5,60         | 5,80         |
| Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada          | 5,70                             | 5,50         | 5,40         | 5,40         | 5,60         |
| Indemnités des accidents de travail                                 | 2,10                             | 2,00         | 1,80         | 1,70         | 1,70         |
| Assistance sociale  | 1,50                             | 1,40         | 1,30         | 1,20         | 1,20         |
| Crédits d'impôt provinciaux remboursables/allocations familiales    | 1,70                             | 1,50         | 1,50         | 2,00         | 2,00         |
| Prestation fiscale pour le revenu de travail                        | ..                               | 0,10         | 0,10         | 0,10         | 0,10         |

<sup>10</sup> [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil08/societe/fam\\_men\\_niv\\_vie/rev\\_dep/unite\\_fam08\\_mrc.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil08/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/unite_fam08_mrc.htm)

<sup>11</sup> [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil08/societe/fam\\_men\\_niv\\_vie/rev\\_dep/rde\\_hf08\\_mrc.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil08/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/rde_hf08_mrc.htm)

## Indice de dépendance économique comparative 2009-2013<sup>12</sup> (données décembre 2015)

|                          | 2009         | 2010         | 2011         | 2012         | 2013         |
|--------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
|                          | %            |              |              |              |              |
| <b>Abitibi</b>           | <b>116,6</b> | <b>105,9</b> | <b>101,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,4</b> |
| Hommes                   | 129,2        | 109,9        | 104,6        | 102,1        | 102,8        |
| Femmes                   | 113,4        | 110,9        | 105,8        | 106,9        | 106,3        |
| <b>Abitibi-Ouest</b>     | <b>156,1</b> | <b>140,4</b> | <b>127,4</b> | <b>122,1</b> | <b>120,1</b> |
| Hommes                   | 177,2        | 148,6        | 130,6        | 121,4        | 121,1        |
| Femmes                   | 150,8        | 150,3        | 144,3        | 145,2        | 139,7        |
| <b>La Vallée-de-l'Or</b> | <b>108,3</b> | <b>94,4</b>  | <b>87,7</b>  | <b>86,4</b>  | <b>88,9</b>  |
| Hommes                   | 113,4        | 93,1         | 86,3         | 84,5         | 87,3         |
| Femmes                   | 115,1        | 108,2        | 101,2        | 100,3        | 102,3        |
| <b>Rouyn-Noranda</b>     | <b>98,9</b>  | <b>92,1</b>  | <b>88,3</b>  | <b>86,6</b>  | <b>89,5</b>  |
| Hommes                   | 103,4        | 93,5         | 88,5         | 84,3         | 90,9         |
| Femmes                   | 102,6        | 99,0         | 96,5         | 98,0         | 96,1         |
| <b>Témiscamingue</b>     | <b>151,2</b> | <b>139,8</b> | <b>130,2</b> | <b>129,6</b> | <b>129,7</b> |
| Hommes                   | 171,2        | 150,0        | 138,3        | 134,7        | 138,6        |
| Femmes                   | 140,0        | 137,7        | 130,4        | 133,2        | 127,8        |

1. L'indice de dépendance économique provincial correspond au rapport de dépendance économique (RDE) d'une MRC exprimé en pourcentage du RDE de la province. Cet indice peut être supérieur à 100, il signifie alors que le RDE de la MRC est supérieur au RDE de l'ensemble du Québec.

2. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

Source : Statistique Canada, *Profils de dépendance économique*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Qualité des logements<sup>13</sup>

Un logement est dit acceptable s'il répond aux trois normes suivantes :

- Il est de qualité convenable, soit, de l'avis des occupants, il ne nécessite pas de réparations majeures;

<sup>12</sup> [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil08/societe/fam\\_men\\_niv\\_vie/rev\\_dep/ide\\_hf08\\_mrc.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil08/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/ide_hf08_mrc.htm)

<sup>13</sup> <http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/0000021222.pdf>

- Il est de taille convenable, c'est-à-dire qu'il contient un nombre de chambres suffisant compte tenu de la taille et de la composition du ménage. Ce nombre de chambres suffisant est défini par la Norme nationale d'occupation;
- Il est de cout abordable, c'est-à-dire que les couts d'habitation du ménage représentent moins de 30 % de son revenu avant impôt.

## **Taux d'effort des ménages face au logement au Québec**

Le taux d'effort des ménages face au logement est calculé en fonction du pourcentage du revenu dédié au logement. On fixe à un maximum de 30 % du revenu la part qui doit être attribuée au logement. Au-delà de ce taux, on considère que l'effort des ménages pour se loger est problématique.

### **MRC d'Abitibi**

Les ménages privés consacrant 30 % et plus de leur revenu à l'habitation sont moins nombreux dans la MRC d'Abitibi (13,8 %) que ceux de la région (16,2 %) et ceux du Québec (23,4 %).

### **Au Québec<sup>14</sup>**

Qu'ils soient propriétaires ou locataires, la majorité des ménages québécois présente un taux d'effort inférieur à 30 %, soit 86 % chez les propriétaires et 64 % chez les locataires.

Il demeure toutefois que près de 36 % des ménages locataires présentent un taux d'effort supérieur à 30 %. Parmi ceux-ci, 16 % consacrent même plus de la moitié de leur revenu à se loger.

Enfin, au Québec comme au Canada, c'est parmi les personnes seules que l'on constate la plus grande proportion de ménages dont le taux d'effort est égal ou supérieur à 30 % : 48 % au Québec, contre 54 % ailleurs au Canada.

---

<sup>14</sup> Société d'habitation du Québec (SHQ)

[http://www.habitation.gouv.qc.ca/statistiques/regroupements/caracteristiques\\_des\\_menages/les\\_caracteristiques\\_des\\_menages\\_quebecois\\_et\\_lhabitation.html](http://www.habitation.gouv.qc.ca/statistiques/regroupements/caracteristiques_des_menages/les_caracteristiques_des_menages_quebecois_et_lhabitation.html)

## Éducation<sup>15</sup>

### Taux de diplomation et de qualification au secondaire, avant l'âge de 20 ans (obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification)

| Année de la première inscription en sec. 1<br>Diplômés ou qualifiés jusqu'en ... | CS Harricana    |                 |                 |                 | Région administrative (somme CS)<br>Abitibi-Témiscamingue |                 |                 |                 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---|-----------------|-----------------|-----------------|
|  | 2004-05<br>2011 | 2005-06<br>2012 | 2006-07<br>2013 | 2007-08<br>2014 | 2004-05<br>2011   | 2005-06<br>2012 | 2006-07<br>2013 | 2007-08<br>2014 |
| <b><i>1- Diplomation et qualifications réunis selon le secteur</i></b>           |                 |                 |                 |                 |   |                 |                 |                 |
| <b>Sexes réunis, total</b>   | <b>71,4</b>     | <b>71,0</b>     | <b>69,6</b>     | <b>74,1</b>     | <b>67,0</b>   | <b>68,8</b>     | <b>69,9</b>     | <b>69,3</b>     |
| Formation générale des jeunes  | 58,0            | 54,9            | 53,4            | 62,0            | n.d.  | 55,9            | 56,7            | 57,3            |
| Formation générale des adultes   | 9,8             | 12,7            | 11,8            | 6,2             | n.d.  | 9,0             | 10,1            | 8,2             |
| Formation professionnelle  | 3,6             | 3,4             | 4,5             | 5,9             | n.d.  | 3,9             | 3,1             | 3,8             |
| <b>Sexe masculin, total</b>  | <b>61,4</b>     | <b>67,2</b>     | <b>68,4</b>     | <b>68,9</b>     | <b>59,6</b>   | <b>63,5</b>     | <b>63,7</b>     | <b>65,0</b>     |
| Formation générale des jeunes  | 49,1            | 50,0            | 47,4            | 53,9            | n.d.  | 49,9            | 48,7            | 50,2            |
| Formation générale des adultes   | 8,2             | 11,3            | 14,0            | 7,2             | n.d.  | 7,5             | 9,8             | 8,9             |
| Formation professionnelle  | 4,1             | 5,9             | 7,0             | 7,8             | n.d.  | 6,0             | 5,2             | 5,8             |
| <b>Sexe féminin, total</b>   | <b>81,8</b>     | <b>75,1</b>     | <b>71,1</b>     | <b>79,6</b>     | <b>74,5</b>   | <b>74,5</b>     | <b>76,4</b>     | <b>74,0</b>     |
| Formation générale des jeunes  | 67,3            | 60,4            | 60,6            | 70,7            | n.d.  | 62,2            | 65,0            | 65,0            |
| Formation générale des adultes   | 11,5            | 14,2            | 9,2             | 5,1             | n.d.  | 10,6            | 10,4            | 7,5             |
| Formation professionnelle  | 3,0             | 0,6             | 1,4             | 3,8             | n.d.  | 1,6             | 1,0             | 1,6             |

Le taux d'obtention d'un premier diplôme au secondaire pour la MRC d'Abitibi a connu une baisse considérable en 2013, pour ensuite connaître une remontée importante en 2014. La MRC, tout comme la région, connaît un taux de diplomation inférieur à celui du Québec qui se situe à 77,7 % sexes réunis (72,5 % pour les garçons et 83 % pour les filles).

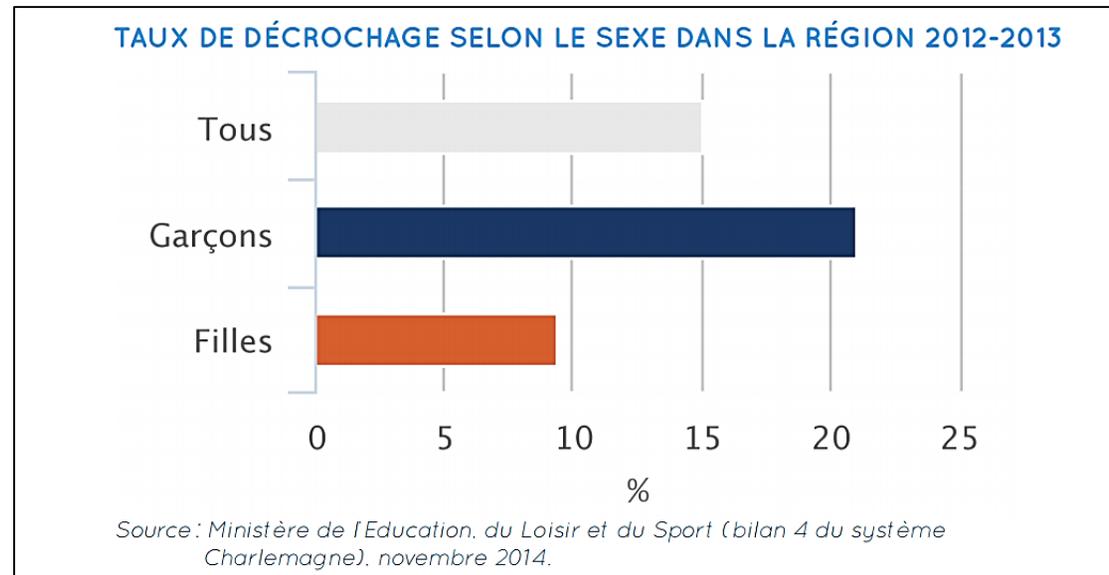
<sup>15</sup> Ministère de l'Éducation, Commission scolaire Harricana

## Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs), parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes

| Année d'inscription | CS Harricana |             |             |             | Abitibi-Témiscamingue |             |             |             |
|---------------------|--------------|-------------|-------------|-------------|-----------------------|-------------|-------------|-------------|
|                     | 2009-2010    | 2010-2011   | 2011-2012   | 2012-2013   | 2009-2010             | 2010-2011   | 2011-2012   | 2012-2013   |
| <b>Sexes réunis</b> | <b>14,0</b>  | <b>15,6</b> | <b>16,4</b> | <b>17,9</b> | <b>17,1</b>           | <b>18,6</b> | <b>19,4</b> | <b>15,0</b> |
| Sexe masculin       | 17,0         | 21,7        | 21,7        | 24,0        | 22,8                  | 26,6        | 24,8        | 21,0        |
| Sexe féminin        | 10,3         | 8,3         | 11,3        | 11,3        | 11,4                  | 10,9        | 14,4        | 9,4         |

Notre MRC est au premier rang avec son taux de décrochage qui se situe à 17,9 % (2012-2013). Ce taux est plus élevé qu'ailleurs en région (15,0 %), mais de façon équivalente au Québec (17,8 %).

Sa population est moins scolarisée qu'en province. Toutefois, elle est la MRC qui compte le moins de « sans diplôme » après Rouyn-Noranda, et celle qui compte le plus de gens détenant un certificat ou diplôme d'apprenti ou de métier. La structure économique du territoire peut expliquer cette situation.



## Écoles en milieu défavorisé

Le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) calcule annuellement deux indices de défavorisation pour les commissions scolaires. Les données sur les familles québécoises avec enfants proviennent du Recensement du Canada de 2006.

Les données relatives à la défavorisation en milieu scolaire sont calculées à l'aide de deux variables :

| SECTEURS          | ÉCOLES       | INDICES |
|-------------------|--------------|---------|
| Primaire urbain   | St-Joseph    | 7       |
|                   | Youville     | 9       |
|                   | Christ-Roi   | 9       |
|                   | Sacré-Cœur   | 7       |
|                   | St-Viateur   | 7       |
|                   | Ste-Thérèse  | 7       |
| Primaire rural    | Landrienne   | 10      |
|                   | Preissac     | 7       |
|                   | Ste-Gertrude | 7       |
|                   | St-Félix     | 8       |
|                   | St-Dominique | 8       |
|                   | Berry        | 8       |
|                   | St-Marc      | 5       |
|                   | La Corne     | 5       |
|                   | St-Mathieu   | 5       |
|                   | La Motte     | 5       |
|                   | Villemontel  | 6       |
|                   | Launay       | 6       |
|                   | Des Coteaux  | 10      |
|                   | Barraute     | 10      |
| Secondaire urbain | Calypso      | 7       |
|                   | La Forêt     | 7       |
| Secondaire rural  | Natagan      | 10      |

### Indice de milieu socioéconomique (IMSE)

L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (représente 2/3 du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (représente 1/3 du poids de l'indice).

### Indice du seuil de faible revenu (SFR)

Le SFR correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu.

Le seuil de faible revenu se définit comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement.

Un milieu obtenant un indice de 9 ou 10 est considéré défavorisé.

## Présence des écoles dans le milieu

À l'heure actuelle, les écoles primaires sont présentes dans 15 municipalités (Amos + 14 autres municipalités), ce qui en fait une des forces du territoire.

En ce qui a trait aux écoles secondaires et de formation aux adultes, elles sont localisées dans la ville centre (Amos) et le pôle secondaire (Barraute).

Quelques écoles ont des vocations particulières sur le territoire :

- L'école St-Viateur propose un programme de concentration musique;
- L'école Notre-Dame-de-Fatima (Landrienne) offre un programme d'anglais intensif en 6<sup>e</sup> année;
- La Polyvalente de la Forêt ainsi que La Calypso offrent les concentrations musique et arts plastiques ainsi qu'un programme sport-études très diversifié.

Une école alternative primaire est en processus de formation. Celle-ci devrait être opérationnelle dès septembre 2016 et sera située à l'école Youville.

De plus, plusieurs écoles primaires offrent des services de garde.

### Situées à Amos

- Écoles primaires (6 établissements + passe-partout)
- Enseignement secondaire général (2 établissements)
- Enseignement secondaire professionnel
- Centre de formation Harricana
- Pavillon de la foresterie
- Pavillon de la santé

### Situées dans les autres municipalités

- Écoles primaires (14 municipalités)
- Forêt d'enseignement et de recherche (La Morandière)
- École secondaire (Barraute)

## Détails des services présents dans les écoles de la Commission scolaire Harricana

| Nom de l'école                          | Municipalité            | Service de garde  | Niveau et spécialité   |
|---|-------------------------|-------------------|--|
| St-Joseph                               | Amos                    | Oui               | Primaire   |
| Ste-Thérèse                             | Amos                    | Oui               | Primaire   |
| Christ-Roi et Youville                  | Amos                    | Oui               | Primaire   |
| Saint-Viateur et Sacré-Cœur             | Amos                    | Oui               | Primaire, concentration musique  |
| Ste-Gertrude                            | Ste-Gertrude-Manneville | Oui               | Primaire   |
| Saint-Paul                              | Preissac                | Non               | Primaire   |
| Ste-Thérèse                             | Launay                  | Non               | Primaire   |
| Morency                                 | Trécesson (Villemontel) | Non               | Primaire   |
| St-Thomas d'Aquin                       | St-Nazaire-de-Berry     | Non               | Primaire   |
| Des Coteaux                             | La Morandière           | Non               | Primaire   |
| Notre-Dame du Sacré-Cœur                | Barraute                | Oui               | Primaire   |
|   | St-Marc-de-Figuery      | Oui               | Primaire   |
| Notre-Dame de Lourdes                   | La Corne                | Non               | Primaire   |
| Notre-Dame des Écoles                   | St-Félix-de-Dalquier    | Oui               | Primaire   |
| Notre-Dame du Rosaire                   | St-Dominique-du-Rosaire | (avec St-Félix)   | Primaire   |
| St-Mathieu                              | St-Mathieu-d'Harricana  | Oui               | Primaire   |
| Tétreault                               | La Motte                | (avec St-Mathieu) | Primaire   |
| Notre-Dame de Fatima                    | Landrienne              | Oui               | Primaire, programme d'anglais intensif (6 <sup>e</sup> ), concentration éducation physique |
| Polyvalente de la Forêt                 | Amos                    | -                 | Secondaire (3 à 5), concentration musique et sport   |
| Natagan                                 | Barraute                | -                 | Secondaire   |
| La Calypso                              | Amos                    | -                 | Secondaire (1 et 2), concentration musique et sport  |
| Centre de formation générale Le Macadam | Amos, Barraute          | -                 | Éducation des adultes  |

# Portrait de l'offre de la Commission scolaire Harricana (2014-2015)

## PRIMAIRE

### 20 établissements

- 1 540 élèves
  - 895 en milieu urbain
  - 645 en milieu rural

### 8 établissements

avec un indice de déviation (8-9-10)

- 463 élèves (30 %)

### 10 services de garde

- 4 en milieu urbain
- 6 en milieu rural

## SECONDAIRE

### 3 établissements

- 1 332 élèves

### 1 établissement

avec un indice de déviation (10)

- 126 élèves (9,5 %)

## ADULTES

### 1 Centre de formation générale aux adultes

- 557 étudiants pour 138 ETP

### 1 Centre de formation professionnelle

- 536 étudiants
- 17 programmes

### SARCA

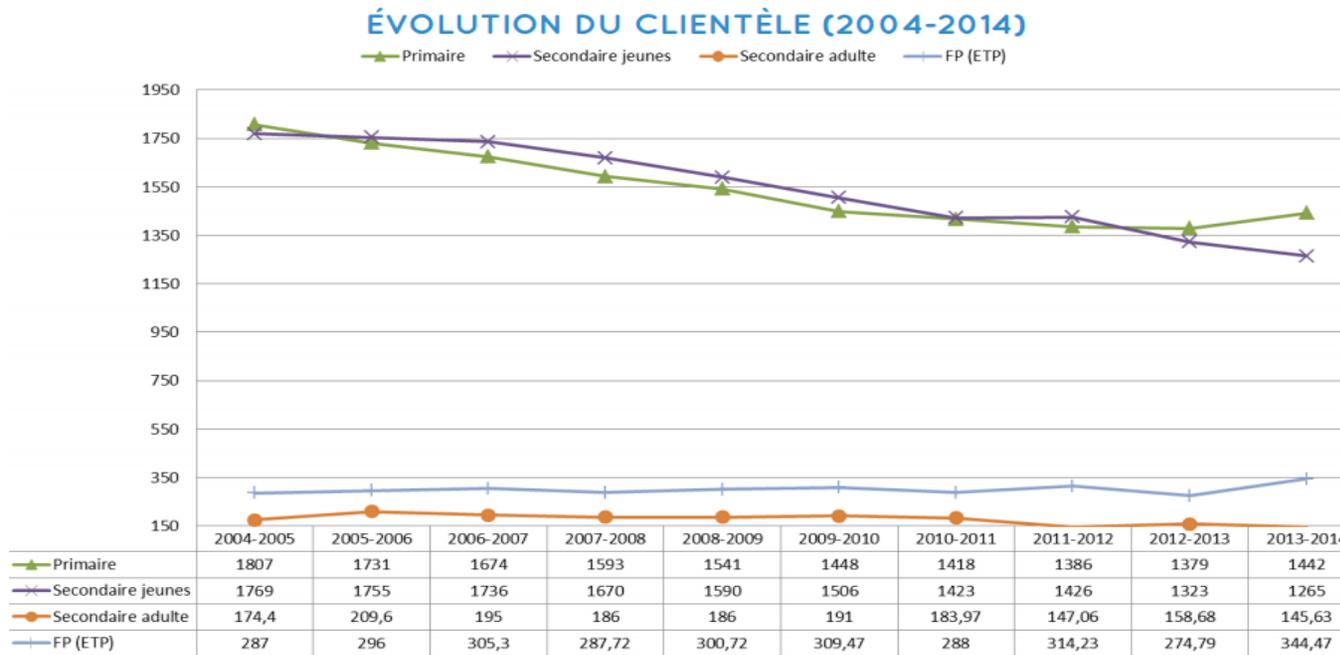
### RAC

### Service aux entreprises

CERAC (Centre d'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences)



## Évolution de la clientèle



Source : Commission scolaire Harricana

Les informations provenant du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Commission scolaire Harricana permettent de prévoir une stabilité de la clientèle pour les dix prochaines années.

### Formation professionnelle et postsecondaire

Actuellement, le Centre de formation Harricana offre des programmes en secrétariat, soins de santé, usinage et fabrication, foresterie et faune et en mécanique d'entretien.

## **Formation collégiale et universitaire**

Le campus d'Amos du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue propose, pour sa part :

- Des programmes préuniversitaires en sciences de la nature et en sciences humaines;
- Une technique d'intervention en délinquance;
- Une technique de comptabilité et de gestion;
- Un programme de musique en collaboration avec le Conservatoire de musique de Val-d'Or.

Pour ce qui est du Campus d'Amos de l'UQAT, l'université propose des programmes à temps partiel :

- Éducation;
- Gestion;
- Études autochtones;
- Santé;
- Travail social;
- Prévention de la violence à l'école secondaire.

Elle offre aussi des programmes à temps plein en recherche, notamment dans les domaines de la foresterie, des mines et de l'eau souterraine.

## **Résidence étudiante**

Le Faisceau est rendu disponible pour les étudiants des trois institutions, ce qui est un avantage pour attirer les étudiants en provenance de l'extérieur du territoire. La fréquentation scolaire des établissements primaires et secondaires de la Commission scolaire Harricana est en diminution depuis 2004, tandis qu'il y a une augmentation de la clientèle du côté de la formation professionnelle.

La MRC d'Abitibi se situe au 3<sup>e</sup> rang en ce qui a trait à la clientèle fréquentant un établissement d'enseignement postsecondaire pour l'année 2010-2011.

#### CLIENTÈLE ÉTUDIANTE SELON L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT

|  | Abitibi | Abitibi-Ouest | Rouyn-Noranda | Témiscamingue | La Vallée-de-l'Or | Région |
|--|---------|---------------|---------------|---------------|-------------------|--------|
| Préscolaire 2010-2011                    | 430     | 376           | 511           | 286           | 575               | 2 178  |
| Primaire 2010-2011                       | 1 507   | 1 322         | 2 247         | 914           | 2 415             | 8 405  |
| Secondaire 2010-2011                     | 1 470   | 1 269         | 2 361         | 815           | 2 447             | 8 362  |
| Formation générale aux adultes 2010-2011 | 608     | 530           | 997           | 392           | 1 195             | 3 722  |
| Formation professionnelle 2010-2011      | 478     | 279           | 819           | 91            | 581               | 2 248  |
| Collégial Automne 2011                   | 284     | —             | 1 839         | —             | 590               | 2 713  |
| Université Automne 2011                  | —       | —             | —             | —             | —                 | 2 832  |

Sources: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (données du 24 septembre 2011).

4

Depuis 2007, du côté universitaire, il y a un constat que près de 90 % des étudiants sont inscrits à temps partiel tout en travaillant. La grande majorité des étudiants est féminine et les étudiants de première génération d'universitaires (EPGU) sont également majoritaires.

#### INSCRIPTIONS 2007-2014



Source: UQAT - Campus d'Amos

## Formation continue

Les différentes institutions d'enseignement postsecondaire proposent de la formation continue en lien avec les secteurs offerts en formation régulière afin de répondre aux différents besoins des travailleurs et des entreprises.

## Technologies et formation

Trois salles de vidéoconférence situées au Carrefour du savoir Harricana à Amos permettent la tenue de formations à distance ainsi que des rencontres de groupes de recherche ou de réunions administratives. Parmi les inscriptions de 2007 à 2014, 50 % des étudiants ont suivi de la formation à distance. De plus, les institutions d'enseignement sont bien branchées. Les étudiants et les enseignants disposent de laboratoires informatiques avec accès Internet sans fil, des tableaux interactifs (97 % des classes de la Commission scolaire Harricana) ainsi que certains équipements audiovisuels requis pour le support à l'enseignement ou pour les travaux étudiants.

## Recherche, développement et activités scientifiques

La recherche en milieu scolaire est un aspect très important pour la MRC d'Abitibi afin de veiller au développement des diverses ressources du territoire. Plusieurs projets de développement en foresterie avec les eaux souterraines (GRES), et dans les mines sont en cours.

|  |          |
|--|----------|
| Principaux projets 2012-2014                   | 20       |
| Nombre d'étudiants (direction et codirection)  | 30       |
| Nombre de stagiaires                           | 20       |
| Valeur approximative des projets subventionnés | 2,5 M \$ |

Source : UQAT - Campus d'Amos

Il y a également un projet de recherche en cours sur la prévention de la violence à l'école. Afin de faire connaître au public les différents projets de recherche, les équipes de recherche organisent des activités scientifiques et de transferts telles que des présentations scientifiques, des conférences, des portes ouvertes avec des visites animées dans les laboratoires, des visites guidées, des animations scientifiques, etc.

## Nombre de laboratoires ou groupes de recherche

Depuis maintenant plus de 10 ans, il se réalise des recherches de haut niveau dans la MRC d'Abitibi, en lien direct avec les préoccupations identifiées dans le schéma d'aménagement et de développement du territoire. Il s'agit de l'eau souterraine, la foresterie et la revégétalisation de sites miniers.



Les travaux du Groupe de recherche sur l'eau souterraine (GRES) ont déjà permis de développer des connaissances sur les eskers et les eaux souterraines de la MRC d'Abitibi et de la région.

La Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue (SESAT) travaille en étroite collaboration avec le Groupe de recherche sur l'eau souterraine (GRES); elle effectue du transfert de connaissances avec les acteurs du milieu et se préoccupe de la gouvernance de l'eau.

D'autres travaux de recherche couvrent les créneaux d'expertises suivants : la sylviculture intensive et la ligniculture, les liens racinaires entre les arbres, de même que la revégétalisation de sites dégradés et miniers.

Le campus de l'UQAT à Amos abrite plusieurs laboratoires, dont des laboratoires de géochimie, de géomatique, d'hydrogéologie, de foresterie, ainsi que des serres expérimentales situées sur le toit de l'UQAT.

## Créneaux d'excellence ACCORD

Trois créneaux sont actuellement travaillés en région. L'un d'eux est particulièrement prisé par les entreprises de la MRC d'Abitibi, celui des Systèmes de construction en bois d'épinette noire. Plus d'une quinzaine d'organisations participent activement à l'évolution de ce créneau et ces recherches.

Le créneau d'excellence Agriculture nordique axée sur la production bovine, vise à être reconnu mondialement pour son expertise en production, en transformation, en distribution et en commercialisation de bœuf différencié sous conditions nordiques, respectueux des principes du développement durable et à l'avant-garde des exigences des marchés. Il regroupe environ 350 fermes bovines.

Le troisième créneau d'excellence Groupe MISA vise à mettre au point, par l'innovation, un pôle d'expertise et de compétitivité en exploration et en exploitation minière, reconnu et influent qui figurerait parmi les principaux centres miniers mondiaux. La valorisation des ressources hydriques, bien qu'importante pour la région, n'a pas été retenue comme créneau régional.



Eaux, forêts et mines  
Vue de l'observatoire de Preissac, crédit Elvis Roy

## Initiatives locales

De multiples initiatives locales permettent au milieu de soutenir la population. En milieu urbain comme dans les municipalités rurales, des leaders se mobilisent, afin d'améliorer la qualité de vie de leurs concitoyens.

- Plusieurs municipalités ont une maison des jeunes ou un organisme jeunesse (Mobilisation espoir jeunesse), un comité de bénévoles, un comité de citoyens ou de loisirs, une friperie.
- Différents comités rassemblent des gens autour d'un intérêt commun (ornithologie, horticulture et jardins communautaires, préservation environnementale, mycologie, photographie, arts, chant, danse et musique, clubs nautiques ou sportifs, ainsi que les comités de soutien social lors des décès).
- Bien entendu, des clubs sociaux plus formels contribuent aussi à l'amélioration des conditions socioéconomiques (cercles de fermières, clubs de l'âge d'or, Chevaliers de Colomb, Filles d'Isabelle, clubs Optimiste, Rotary, Richelieu, Lions et Lions femmes).
- St-Mathieu-d'Harricana se démarque particulièrement en ce qui concerne la dynamique du milieu. Des initiatives telles que les jardins communautaires et les journées de troc sont réalisées par les Eaux-d'Acieux. Notez que cette municipalité a participé à une démarche de dynamisation du milieu à la suite des résultats du Tableau de bord des communautés.
- D'autres ont créé des événements majeurs pour divertir la population, attirer des gens ou simplement pour stimuler l'économie (Foire du camionneur de Barraute, Route du terroir de La Motte, Gala des musiciens du Lac-Castagnier).

Cette capacité à se rassembler est un déterminant dans la construction et le maintien d'un tissu social.



Site Internet, Ste-Gertrude–Manneville

# Dimension Vie sociale et culturelle

Sports

Culture

Vitalité

Mobilité



Amos vous raconte son histoire



Vieux-Palais, Ville d'Amos



Amos vous raconte son histoire



Maison Authier, Amos

## Contenu

### Dimension : Vie sociale et culturelle

|  |    |
|--|----|
| Définition de la dimension -----   | 74 |
| Principaux points à observer -----   | 75 |
| Sports -----   | 77 |
| La jeunesse et le sport -----  | 78 |
| Localisation des infrastructures sportives -----                                 | 79 |
| Culture -----  | 80 |
| Investissements en loisirs et culture en Abitibi-Témiscamingue -----             | 80 |
| Lieux de diffusion culturelle ; Autres endroits de diffusion de la culture ----- | 81 |
| Commission scolaire Harricana -----  | 82 |
| Vitalité -----   | 84 |
| Événements -----   | 84 |
| Présence autochtone -----  | 85 |
| Mobilisation et sentiment d'appartenance -----                                   | 86 |
| Multiculturalisme et nouveaux arrivants -----                                    | 87 |
| Mobilité et transport -----  | 88 |

## Définition de la dimension

---

La vie sociale ainsi que la vie culturelle permettent à une communauté d'exprimer son dynamisme par sa participation à différentes activités. La présence de ces activités définit la personnalité d'un milieu, son identité face à ses propres résidents et l'image que s'en font les gens de l'extérieur. La vie sociale et culturelle a un impact sur la qualité de vie, le potentiel d'attractivité et l'économie d'un territoire.

On y retrouve :

- Les activités sportives;
- Les activités culturelles et artistiques;
- Les évènements spéciaux, galas, festivals;
- Les partenariats et la mobilisation de ressources;
- Le multiculturalisme;
- La préservation et la transmission du patrimoine;
- La mobilité des gens ou leur capacité à se déplacer sur le territoire;
- La capacité à accueillir des évènements d'envergure régionale ou provinciale;
- Les investissements publics ou privés dans les infrastructures.



Tous ces éléments sont des facteurs qui nous indiquent la qualité et le potentiel des interactions sociales.

## Dimension « Vie sociale et culturelle » : Principaux points à observer

- En 2008, 95 % de la population de la MRC d'Abitibi se disait satisfaite de sa vie sociale.
- Il y a plus de 165 infrastructures sur le territoire pour les différents sports et les loisirs.
- La MRC d'Abitibi a une station de ski alpin sur son territoire. Elle est située à Barraute.
- La MRC d'Abitibi possède des infrastructures suffisantes pour accueillir le double de sa population. Les investissements fiscaux sont les mêmes qu'à Rouyn-Noranda. Par contre, l'effort fiscal de la population représente le double. Si l'on considère que la majorité des investissements sont réalisés par la ville centre, c'est un effort fiscal 4 fois plus grand.
- Les infrastructures de la ville d'Amos sont offertes à l'ensemble des citoyens de la MRC sans frais supplémentaire.
- Même si les grands équipements sportifs et de loisirs sont situés principalement à Amos, la plupart des municipalités ont un parc, un terrain de balle et une patinoire extérieure ou un aréna, ainsi que des clubs et comités de citoyens.
- Le sport est soutenu dans le milieu scolaire par la présence de programmes sport-études.
- Une diversité de clubs sportifs contribue au développement des athlètes et à l'initiation aux sports.
- La MRC est très performante pour l'organisation d'évènements sportifs ou culturels d'envergure régionale ou provinciale. Les partenariats entre les différentes institutions permettent ces réussites.



- La population est très mobilisée et s'implique massivement dans les organismes et événements.
- La culture bénéficie de plusieurs lieux de diffusion et des artistes de toutes les disciplines peuvent s'y épanouir.
- La Commission scolaire Harricana offre une concentration musique du primaire au secondaire.
- La charge fiscale des contribuables pour l'aménagement, le fonctionnement et l'entretien des équipements de loisirs, sports et culture est importante, particulièrement à Amos où la majorité des infrastructures sont situées.
- Chaque municipalité a au moins une salle communautaire.
- La communauté autochtone de Pikogan contribue à l'unicité du territoire.
- La campagne de fierté et de sentiment d'appartenance « D'amour et d'eau pure! » a rassemblé la population.
- La population est relativement uniforme avec moins de 1 % de personnes en provenance d'autres pays.
- Un système de transport collectif permet à plus de 400 personnes de réduire leurs coûts de déplacements.
- Les personnes les plus vulnérables des municipalités éloignées demeurent à risque d'isolement.
- Le transport adapté dessert les limites du territoire urbain de la ville d'Amos seulement.



## Sports

Une bonne partie de la vie sociale en Abitibi-Témiscamingue tourne autour du sport et des activités de plein air. Le territoire est particulièrement dynamique du côté sportif et dispose de plus de 165 infrastructures pour les différents sports et les activités de plein air.

D'ailleurs, la MRC d'Abitibi a accueilli à deux reprises les Finales des Jeux du Québec (1978 et 2005). Rouyn-Noranda et Val-d'Or ne les ont accueillis, pour leur part, qu'une seule fois respectivement. Ces événements ont toujours créé des retombées intéressantes pour l'Abitibi-Témiscamingue et pour les MRC les accueillant. La Finale de 2005 d'Amos-région a permis d'investir une somme équivalente à 1,6 M\$ au niveau des infrastructures sportives et a généré des retombées économiques estimées à 4,3 M\$.

Les tournois et événements sportifs liés entre autres au hockey, au baseball, au cyclisme et au basketball sont fréquents dans la MRC. Notons que le Tour de l'Abitibi Desjardins a été à ce jour soutenu par cette collectivité, bien que l'événement ait rencontré certaines difficultés financières.

Les infrastructures sportives, situées principalement à Amos, sont modernes.

Le Mont-Vidéo, centre récréotouristique ouvert à l'année et situé à Barraute, permet aussi aux amateurs de plein air et de sports de glisse de pratiquer leurs loisirs dans un environnement naturel, sécuritaire et à proximité.

La MRC d'Abitibi est un grand terrain de jeux pour les amateurs de plein air. La présence de sentiers pédestres, de sentiers pour le ski de fond, la raquette, le vélo, la motoneige, le quad, ainsi que les voies navigables ou simplement les nombreuses routes donnant accès aux ressources naturelles permettent à la population d'être active sur le territoire. La chasse et la pêche sont aussi des activités importantes.

[accespleinair.org](http://accespleinair.org)

## La jeunesse et le sport

Le Mouvement Kodiak offre des activités parascolaires sur le territoire de la MRC d'Abitibi.

En 2009-2010, les athlètes du Kodiak d'Amos et des Authentiques de Barraute ont eu la plus importante récolte de médailles provinciales en Abitibi-Témiscamingue. Avec ses 342 athlètes, le sport étudiant de la Commission scolaire Harricana est en pleine santé.

Plusieurs disciplines y sont offertes telles que l'athlétisme, le badminton, le basketball, le *cheerleading*, le cross-country, la gymnastique, le volleyball et l'*ultimate frisbee*, permettant ainsi aux jeunes du secondaire de pratiquer des sports à l'intérieur du cadre scolaire.

Des élèves provenant des autres MRC peuvent aussi y participer. Les installations et équipements sportifs ont été mis à jour au milieu des années 2000 avec la tenue de la Finale des Jeux du Québec, ce qui permet de développer du même coup des athlètes de haut niveau.



Bien entourée par des adultes engagés et passionnés, la relève est aussi encouragée à participer à différents programmes de sport-études. Le patinage artistique, le cyclisme, le hockey, le basketball et la natation sont des sports dans lesquels nos jeunes excellent et se développent.



Crédits photos pour cette : D'amour et d'eau pure!

## Localisation des infrastructures sportives

La majorité des installations sont de propriété publique. La Ville d'Amos offre des activités structurées à l'ensemble de la population de la MRC. Une entente est prévue à cet effet pour une participation de tous à une partie des coûts.

| Infrastructure                     | Urbain          | Rural   |
|------------------------------------|-----------------|---|
| <b>Aréna/patinoire couverte</b>    | Amos, Barraute, | Rochebaucourt, St-Dominique-du-Rosaire, St-Félix-de-Dalquier  |
| <b>Athlétisme</b>                  | Amos            |   |
| <b>Curling</b>                     | Amos            |   |
| <b>Jeux d'eau</b>                  | Amos,           | Launay, St-Félix-de-Dalquier  |
| <b>Parc</b>                        | Amos, Barraute  | Berry, Champneuf, Guyenne, La Corne, La Morandière, La Motte, Landrienne, Launay, Rochebaucourt, St-Dominique-du-Rosaire, St-Félix-de-Dalquier, St-Marc-de-Figuery, St-Mathieu-d'Harricana, Ste-Gertrude-Manneville |
| <b>Patinoire</b>                   | Amos            | Berry, Champneuf, Guyenne, La Corne, La Motte, Landrienne, Launay, Preissac, St-Marc-de-Figuery, St-Mathieu-d'Harricana, Ste-Gertrude-Manneville, Trécesson   |
| <b>Piste/Sentier cyclable</b>      | Amos, Barraute  | La Corne, St-Marc-de-Figuery  |
| <b>Salle de musculation</b>        | Amos, Barraute  | La Corne, St-Dominique-du-Rosaire   |
| <b>Sentier de ski de fond</b>      | Amos, Barraute  | Launay  |
| <b>Sentier pédestre</b>            | Amos,           | La Corne, Launay, Preissac, Rochebaucourt, St-Dominique-du-Rosaire, St-Mathieu-d'Harricana, Trécesson   |
| <b>Parc de rouli-roulant</b>       | Amos            |   |
| <b>Terrain de balle (18)</b>       | Amos, Barraute  | Berry, Guyenne, La Corne, La Morandière, La Motte, Landrienne, Preissac, St-Dominique-du-Rosaire, St-Félix-de-Dalquier, St-Marc-de-Figuery, St-Mathieu-d'Harricana, Ste-Gertrude-Manneville, Trécesson              |
| <b>Terrain de camping et plage</b> | Amos,           | La Corne, La Morandière, La Motte, Launay, Preissac, Ste-Gertrude-Manneville, St-Mathieu-d'Harricana  |
| <b>Terrain de golf</b>             | Amos            |   |
| <b>Terrain de soccer (12)</b>      | Amos, Barraute, | Landrienne, Preissac, St-Marc-de-Figuery, St-Mathieu-d'Harricana  |
| <b>Terrain de tennis (10)</b>      | Amos, Barraute  | La Corne, Landrienne, St-Félix-de-Dalquier, St-Marc-de-Figuery, St-Mathieu-d'Harricana, Ste-Gertrude-Manneville   |
| <b>Tir à l'arc</b>                 | Amos            | St-Mathieu-d'Harricana  |

Source : Adaptation du portrait 2015, CLD Abitibi et sites Internet des municipalités.

D'autres activités offertes sont libres et la municipalité laisse alors les installations à la disposition des citoyens selon un horaire déterminé ou non. Il est possible de faire des glissades en hiver, de la baignade à la plage du lac Beauchamp en été, utiliser les gymnases et la salle de conditionnement de la Polyvalente en toute saison.

Des organismes à but non lucratif s'occupent aussi de gérer les inscriptions et l'encadrement de leur discipline. Par exemple, le baseball mineur, le club de patinage artistique, le club de curling, le club de soccer et le club de ski de fond.

Dans la ville centre, des entreprises privées offrent également des services sportifs (salle d'entraînement, *crossfit*, quilles, exercices supervisés dans les parcs).

## Culture

La culture façonne notre identité et nous permet de découvrir d'autres cultures. Elle communique notre histoire, notre patrimoine et notre vision du futur. La MRC d'Abitibi possède cette richesse culturelle grâce à ses lieux de diffusion et ses artistes professionnels ou amateurs.

### Investissements en loisirs et en culture en Abitibi-Témiscamingue

|                   | Dépenses en loisirs et culture (\$) | Investissement par habitant (\$) | Somme des investissements (\$) | Somme des investissements (%) |
|-------------------|-------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|
| Abitibi           | 1 312 997 \$                        | 53,01 \$                         | 6 673 528 \$                   | 19,7 %                        |
| Abitibi-Ouest     | 750 511 \$                          | 33,96 \$                         | 3 493 461 \$                   | 21,5 %                        |
| Rouyn-Noranda     | 1 146 028 \$                        | 28,76 \$                         | 5 918 545 \$                   | 19,4 %                        |
| Témiscamingue     | 303 658 \$                          | 17,98 \$                         | 5 404 718 \$                   | 5,6 %                         |
| La Vallée-de-l'Or | 4 185 837 \$                        | 100,42 \$                        | 9 964 778 \$                   | 42,0 %                        |
| Région            | 7 699 031 \$                        | 52,99 \$                         | 31 455 030 \$                  | 24,5 %                        |

*Source: Portrait du loisir et du sport 2006. Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue*

Ce tableau représente les sommes investies par les MRC en loisirs et culture. Ce poste budgétaire étant très large, il est difficile d'établir si chaque MRC a inclu les mêmes éléments, ce qui rend le comparatif discutable.

Pour la ville d'Amos seulement, c'est un budget de plus de 4,5 millions de dollars qui est investi annuellement en loisirs, sport, culture et vie communautaire. Ceci représente, en moyenne, un montant d'au moins 800 \$ annuellement en impôt foncier pour les Amossois.

## Lieux de diffusion culturelle

La MRC possède plusieurs lieux de diffusion culturelle.

L'accès à la culture débute par la présence et l'accès à une bibliothèque et une salle communautaire.

La bibliothèque de la ville d'Amos est ouverte à tous les citoyens de la MRC, et 22 % des utilisateurs proviennent des autres municipalités de la MRC. C'est 20 % de la population amossoise qui est inscrite à la bibliothèque, ce qui représente un taux très inférieur à la moyenne québécoise de 31,9 %. Amos vient d'abolir les frais d'abonnement à la bibliothèque, ce qui est un moyen qui permettra peut-être d'améliorer l'accès à la lecture.

| Infrastructure      | Urbain         | Rural   |
|---------------------|----------------|---|
| Bibliothèque        | Amos           | Guyenne, La Corne, La Motte, Landrienne, Launay, Ste-Gertrude-Manneville, St-Mathieu-d'Harricana (point de chute)   |
| Salle communautaire | Amos, Barraute | Berry, Champneuf, La Corne, Guyenne, La Morandière, La Motte, Landrienne, Launay, Pikogan, Preissac, Rochebaucourt, St-Dominique-du-Rosaire, St-Félix-de-Dalquier, St-Marc-de-Figuery, St-Mathieu-d'Harricana, Ste-Gertrude-Manneville, Trécesson |

De plus en plus de municipalités offrent des stations de livres de style libre-service.

Pour, la littérature, l'histoire et le patrimoine, les arts visuels et les métiers d'art, Amos offre la Maison de la culture qui abrite la bibliothèque, la salle d'exposition et le Centre d'archive.



Le Vieux-Palais est un édifice patrimonial qui présente aussi des arts visuels et une exposition permanente de Riopelle, grand peintre québécois. Habité par des organismes œuvrant en culture, le Vieux-Palais pourrait bientôt voir s'y produire les arts de la scène avec l'aménagement d'un théâtre de poche.

## Autres endroits de diffusion de la culture

Amos vient de rénover le Théâtre des Eskers, qui est une salle multifonctionnelle. Des spectacles professionnels sont offerts à la population tout au long de l'année par l'entremise du réseau de diffusion Spectour.

En ce qui concerne les petites municipalités, plusieurs initiatives ont permis la réalisation d'activités culturelles.

En 2007, la Municipalité de La Motte a commencé la conversion de son église en salle multifonctionnelle où l'on peut tenir des activités sociales, récréatives et culturelles, tout en conservant sa vocation religieuse selon les besoins.

Toutes les municipalités de la MRC possèdent une salle communautaire, soit au sous-sol de leur église ou dans une infrastructure à proximité où s'organisent divers évènements.

Le territoire bénéficie d'écoles de danse, de théâtre, de musique, de cirque, des chorales, une ligue d'improvisation, une harmonie, un cinéma. Ce sont surtout des organismes sans but lucratif qui coordonnent ces activités, et ce nombre est comparable aux territoires équivalents.

ORGANISMES CULTURELS ET ARTISTES PROFESSIONNELS ET SEMI-PROFESSIONNELS  
SELON LA DISCIPLINE ET LA MRC, 2010

|                     | ORGANISMES CULTURELS |               |               |               |                |                    | ARTISTES PROFESSIONNELS ET SEMI-PROFESSIONNELS |               |               |               |                |                    |            |
|---------------------|----------------------|---------------|---------------|---------------|----------------|--------------------|--|---------------|---------------|---------------|----------------|--------------------|------------|
|                     | Abitibi              | Abitibi-Ouest | Rouyn-Noranda | Témiscamingue | Vallée-de-l'Or | Cumulatif régional | Abitibi  | Abitibi-Ouest | Rouyn-Noranda | Témiscamingue | Vallée-de-l'Or | Cumulatif régional |            |
| Arts médiatiques    | 2                    | 4             | 23            | 3             | 10             | 42                 | Arts visuels                                   | 14            | 19            | 53            | 18             | 29                 | 133        |
| Arts visuels        | 6                    | 7             | 10            | 5             | 4              | 32                 | Arts médiatiques                               | 0             | 1             | 31            | 1              | 8                  | 41         |
| Métiers d'art       | 2                    | 4             | 7             | 4             | 0              | 17                 | Métiers d'art                                  | 15            | 6             | 14            | 1              | 10                 | 46         |
| Danse               | 3                    | 1             | 4             | 0             | 5              | 13                 | Danse  | 5             | 1             | 9             | 0              | 0                  | 15         |
| Diffuseur           | 5                    | 3             | 9             | 4             | 3              | 24                 | Musique  | 15            | 14            | 35            | 1              | 7                  | 72         |
| Humour              | 0                    | 0             | 0             | 0             | 1              | 1                  | Théâtre  | 6             | 7             | 22            | 3              | 5                  | 43         |
| Musique             | 10                   | 9             | 16            | 4             | 20             | 59                 | Lettres  | 9             | 2             | 23            | 3              | 17                 | 54         |
| Théâtre             | 4                    | 1             | 7             | 1             | 4              | 17                 | <b>Total</b>                                   | <b>64</b>     | <b>50</b>     | <b>187</b>    | <b>27</b>      | <b>76</b>          | <b>404</b> |
| Lettres             | 0                    | 1             | 12            | 3             | 7              | 23                 |  |               |               |               |                |                    |            |
| Bibliothèque        | 13                   | 17            | 13            | 16            | 7              | 66                 |  |               |               |               |                |                    |            |
| Patrimoine/histoire | 7                    | 4             | 15            | 13            | 5              | 44                 |  |               |               |               |                |                    |            |
| Autres              | 1                    | 1             | 3             | 1             | 1              | 7                  |  |               |               |               |                |                    |            |
| <b>Total</b>        | <b>53</b>            | <b>52</b>     | <b>119</b>    | <b>54</b>     | <b>67</b>      | <b>345</b>         |  |               |               |               |                |                    |            |

Source : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue



La MRC d'Abitibi compte environ 166 artistes au sein de son territoire (arts numériques, cinéma et vidéo, arts visuels, littérature et conte, métiers d'art, musique et chanson). Soixante pour cent des artistes disent avoir accès à un lieu de diffusion sur le territoire.

### Commission scolaire Harricana

Les arts et la culture sont également des volets très développés à la Commission scolaire Harricana (CSH).

Un groupe à vocation particulière en musique est offert aux élèves de la 2<sup>e</sup> année à la 6<sup>e</sup> année du primaire. Ces élèves peuvent ensuite poursuivre au secondaire en concentration musique.

Au mois de mai, la CSH tient la semaine des arts. On y présente les réalisations des élèves.



Donc, pour les arts aussi bien que pour les sports, la CSH, armée de ses enseignants passionnés et engagés, est un acteur fort important pour notre milieu.

L'agora de la polyvalente est un lieu où se déroulent différentes activités sociales et culturelles.

Le campus d'Amos du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue possède également une scène et de l'équipement.

La Cathédrale Ste-Thérèse-d'Avila et l'église Christ-Roi ont aussi la capacité d'accueillir des prestations. Ces lieux sont toutefois utilisés majoritairement à des fins communautaires et religieuses.

Gratuits et accessibles, la rue et les espaces publics, tels que les parcs, sont de plus en plus utilisés pour diffuser les arts de la scène. Par ailleurs, une gloriette a été installée sur le site de la Maison Hector-Authier pour permettre des spectacles en plein air.

L'Agora naturelle est le site extérieur le plus employé lors des festivals et événements d'envergure. Des aménagements sont prévus pour munir ce lieu d'installations permanentes.



H2O, Le Festival, Amos 2014



Festival des Fées en feu (FÉES-AT)

Le stationnement sous-terrain à Amos est le décor de spectacles plus alternatifs.

## Vitalité

La vitalité d'un milieu se mesure par la présence d'organismes et d'associations. Amos, Barraute et Trécesson sont les municipalités où l'on compte le plus d'organismes.

Les clubs de l'âge d'or sont présents dans la majorité des municipalités, ainsi que les comités de loisirs et sport. Onze locaux de jeunes sont actifs en date d'avril 2015 ainsi que deux maisons de jeunes (Amos et Barraute), soit 13 sur une possibilité de 15 municipalités.

La MRC d'Abitibi possède l'un des réseaux d'agents de développement rural le plus étendu en région. Une évaluation objective concernant leur impact sur le dynamisme des communautés rurales mériterait d'être considérée pour en apprécier la valeur réelle.

## Évènements

En 2014, c'est plus de 40 évènements qui ont permis de reconnaître le passé, de célébrer le présent, de se projeter dans le futur et de mobiliser les gens sur une plus longue période.

En cette même année, le territoire a pu compter sur un total de 113 855 participants lors de 14 évènements récurrents. En ce qui concerne les statistiques des évènements du territoire, Tourisme Harricana a réussi à compiler les plus récurrents et ils en sont à l'an un.

| ÉVÈNEMENTS                              | 2014    |
|---|---------|
| Cyclo-Don                               | 200     |
| Fête d'enfants Amos-Toyota              | 4 000   |
| Gala musiciens Lac Castagnier           | 2 000   |
| H2O le Festival                         | 30 000  |
| L'Estival Rotary                        | 15 000  |
| Marchons courons à Trécesson            | 692     |
| Randonnée du Réfléchi                   | 300     |
| Tournoi hockey mineur d'Amos            | 2 500   |
| Tournoi hockey Pikogan                  | 1 500   |
| Tournoi national Midget d'Amos          | 16 000  |
| La Route du terroir                     | 4 200   |
| Festivités champêtres S-Marc-de-Figuery | 800     |
| Champignons en fête                     | 180     |
| La Foire du camionneur de Barraute      | 34 469  |
| TOTAL                                   | 113 855 |

Source : Tourisme Harricana 2015

## Présence autochtone

Bien que la communauté de Pikogan ne fasse pas partie de l'autorité publique que constitue la MRC d'Abitibi, elle participe activement à la vie de la MRC dont elle partage le territoire.

La richesse de la culture des Premiers Peuples est encore à découvrir. La communauté a développé, au fil des ans, des produits et activités de tourisme culturel très intéressants.

En 2014, Pikogan regroupait 1030 personnes dont 599 habitaient sur la réserve et environ 450 hors réserve.

Le taux d'accroissement (2010-2014) est moins important sur la réserve (5,6 %) que hors réserve (17,1 %). Cette croissance est beaucoup plus marquée que celle de la population allochtone du territoire.



D'amour et d'eau pure!

## Mobilisation et sentiment d'appartenance

En 2009, la MRC d'Abitibi a mis sur pied une campagne de promotion visant à augmenter la fierté et le sentiment d'appartenance à l'égard du territoire en faisant découvrir ses richesses et ses passions.



« D'amour et d'eau pure ! » est l'une des campagnes les plus importantes à avoir été déployée en Abitibi-Témiscamingue. Le haut taux de participation des municipalités (17), des partenaires (25), mais aussi des citoyens, témoigne de leur fort sentiment de fierté et d'attachement pour leur territoire.

**À Berry,**  
*notre fierté, c'est...  
le local communautaire*

**Soyons fiers de vivre  
D'amour et d'eau pure!**

Cette campagne est une initiative de la Table en promotion et sentiment d'appartenance de la MRC d'Abitibi et de ses partenaires :

## Multiculturalisme et nouveaux arrivants



La section locale amossoise de la Mosaïque interculturelle a déjà plusieurs activités à son actif, mais souhaite prendre de l'ampleur. (Photo gracieuseté)

À l'époque de la colonisation, l'Abitibi-Témiscamingue figurait parmi les régions les plus cosmopolites du Québec. Il en est autrement aujourd'hui.

Cent cinq personnes immigrantes étaient dénombrées sur le territoire de la MRC d'Abitibi en 2011, représentant moins de 1 % de la population totale, ce qui est comparable au reste de la région. Au Québec, près de 13 % de la population est immigrante.

Il importe de noter que la région a perdu son bureau gouvernemental de soutien à l'immigration il y a quelques années, et que l'ensemble des services sont à plus de 600 km, à Montréal ou à Gatineau.

Toutefois, le Mouvement de la relève Amos-région (MRAR), en collaboration avec le milieu, a mis sur pied des processus d'accueil et des activités pour faciliter

l'intégration des nouveaux arrivants.

Dans un article paru dans le journal Le Citoyen de l'Harricana, édition du 1<sup>er</sup> octobre 2014<sup>16</sup>, on y mentionne l'apport de l'organisme régional La Mosaïque, dont la mission est de soutenir les personnes immigrantes dans leur intégration. La MRC d'Abitibi a dorénavant sa section locale.

<sup>16</sup> <http://www.myvirtualpaper.com/doc/hebdo-le-citoyen-de-l-harricana/20141001citoyenharricana/2014093001/19.html#18>

## Mobilité et transport

Le transport a une influence certaine sur la vie sociale de la population.

La plupart des gens du territoire se déplacent en automobile : il en est de même ailleurs en région. En 2012, le CLD Abitibi a mis en place un système de transport collectif, « Max+ Transport collectif », qui permet aux citoyens de la MRC d'Abitibi de se déplacer à moindre coût à l'intérieur du territoire et qui permet de favoriser l'occupation de celui-ci.

Il y avait 444 membres en 2014.

Une légère baisse est notée de 2012 à 2013, car depuis janvier 2013, les clients doivent être détenteurs d'une carte de membre pour accéder aux coupons Max+ Transport collectif. En 2014, 37 % des déplacements faits par les membres de Max+ Transport collectif sur le territoire ont été faits pour accéder à divers loisirs.

| DÉPLACEMENTS DES MEMBRES | 2012 | 2013 | 2014 |
|--------------------------|------|------|------|
| Travail                  | 18 % | 15 % | 21 % |
| Éducation                | 7 %  | 7 %  | 7 %  |
| Santé                    | 15 % | 15 % | 16 % |
| Loisirs                  | 37 % | 45 % | 37 % |
| Emplettes                | 17 % | 18 % | 17 % |
| Autre                    | 6 %  | -    | 2 %  |

Source : CLD Abitibi 2015

### ÉVOLUTION DU MEMBERSHIP

| Membres        | 2012 | 2013 | 2014 |
|----------------|------|------|------|
| Hommes         | 295  | 159  | 180  |
| Femmes         | 353  | 235  | 264  |
| Total          | n/a  | 394  | 444  |
| 0-18 ans       | 94   | 48   | 103  |
| 19-40 ans      | 271  | 115  | 125  |
| 41-64 ans      | 237  | 122  | 138  |
| 65 ans et plus | 233  | 67   | 78   |

Source : CLD Abitibi 2015

Selon les observations, c'est la population de la ville d'Amos et des municipalités à proximité qui utilise le plus ce système de transport, compte tenu du coût et de la disponibilité.

Cette initiative, quoique fort intéressante, semble ne pas répondre aux besoins de la population vivant dans les municipalités plus éloignées. Les personnes n'ayant pas de réseau social, de voiture, ni de permis de conduire demeurent plus isolées.

Le transport adapté est utilisé pour les personnes à mobilité restreinte et est ouvert aux personnes âgées une fois par semaine. Ce service dessert les limites du territoire urbain de la ville d'Amos seulement.

# Dimension

# Économique

Secteurs

Ressources

Emploi

Entrepreneuriat



D'amour et d'eau pure



Mathieu Dupuis



Mathieu Dupuis

## Contenu

### Dimension : Économique

|   |     |
|---|-----|
| Définition de la dimension -----  | 92  |
| Principaux points à observer -----  | 93  |
| Caractéristiques de l'économie et des entreprises -----   | 95  |
| Répartition des établissements selon le regroupement sectoriel et le<br>nombre d'établissements -----                             | 95  |
| Répartition des établissements selon le regroupement sectoriel et la taille -   | 96  |
| Concentration des secteurs d'activité -----   | 97  |
| Entreprises comptant 50 employés et plus -----  | 98  |
| Ressources naturelles et économie -----   | 99  |
| Secteur de l'eau -----  | 99  |
| Secteur agricole -----  | 99  |
| Secteur forestier -----   | 101 |
| Secteur minier -----  | 103 |
| Secteur touristique -----   | 105 |
| Organismes à but non lucratif -----   | 108 |
| Entreprises d'économie sociale -----  | 109 |
| Revenus et emplois -----  | 110 |
| Nombre de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC d'Abitibi 2009-2013 -----  | 110 |
| Nombre de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC d'Abitibi 2009-2013 ( ♀ ♂ ) ----   | 110 |
| Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC d'Abitibi 2009-2013 -----  | 111 |
| Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC d'Abitibi 2009-2013 ( ♀ ♂ ) -----  | 111 |
| Nombre de travailleurs par tranche de revenu, MRC d'Abitibi 2009-2013 ( ♀ ♂ ) -   | 112 |
| Répartition en pourcentage du nombre de travailleurs par tranche de<br>revenu pour les 25 à 64 ans, MRC d'Abitibi 2009-2013 ----- | 112 |

|  |     |
|--|-----|
| Mobilité domicile-travail -----  | 113 |
| Localisation du territoire et développement-----   | 114 |
| Entreprenariat et relève -----   | 115 |
| Difficultés de recrutement ; Observation d'Emploi-Québec -----   | 116 |
| Investissements et nombre de permis de construction -----  | 117 |
| Valeurs foncière -----   | 117 |
| Répartition de l'évaluation foncière uniformisée selon l'utilisation des<br>immeubles, MRC de la région administrative (RA) de l'Abitibi-Témiscamingue-- | 117 |
| Proportion de la valeur foncière totale par territoire en 2015 -----   | 118 |
| Valeur de la richesse foncière selon les secteurs -----  | 119 |
| Valeurs de 2010 à 2014 -----   | 119 |
| Services publics provinciaux ou fédéraux-----  | 120 |
| Services municipaux -----  | 120 |

# Définition de la dimension

---

La diversité de l'activité économique détermine le degré de vulnérabilité d'un milieu et sa capacité à assurer son maintien et son développement. Ainsi, les milieux où l'on retrouve des éléments diversifiés sont moins vulnérables que les milieux monoindustriels.

La diversité et le potentiel économique se caractérisent par :

- Les différents secteurs économiques;
- Le nombre de petites et moyennes entreprises (PME);
- La présence institutionnelle et publique;
- La culture et la relève entrepreneuriale;
- La santé des entreprises commerciales;
- Le développement industriel;
- L'utilisation des ressources naturelles;
- Le nombre de travailleurs;
- La situation géographique;
- La mobilité;
- Les investissements et la construction;
- La valeur des résidences;
- La pénurie ou l'abondance de main-d'œuvre;
- La mobilisation et la cohérence des différents acteurs économiques.



## Dimension « Économique » : Principaux points à observer

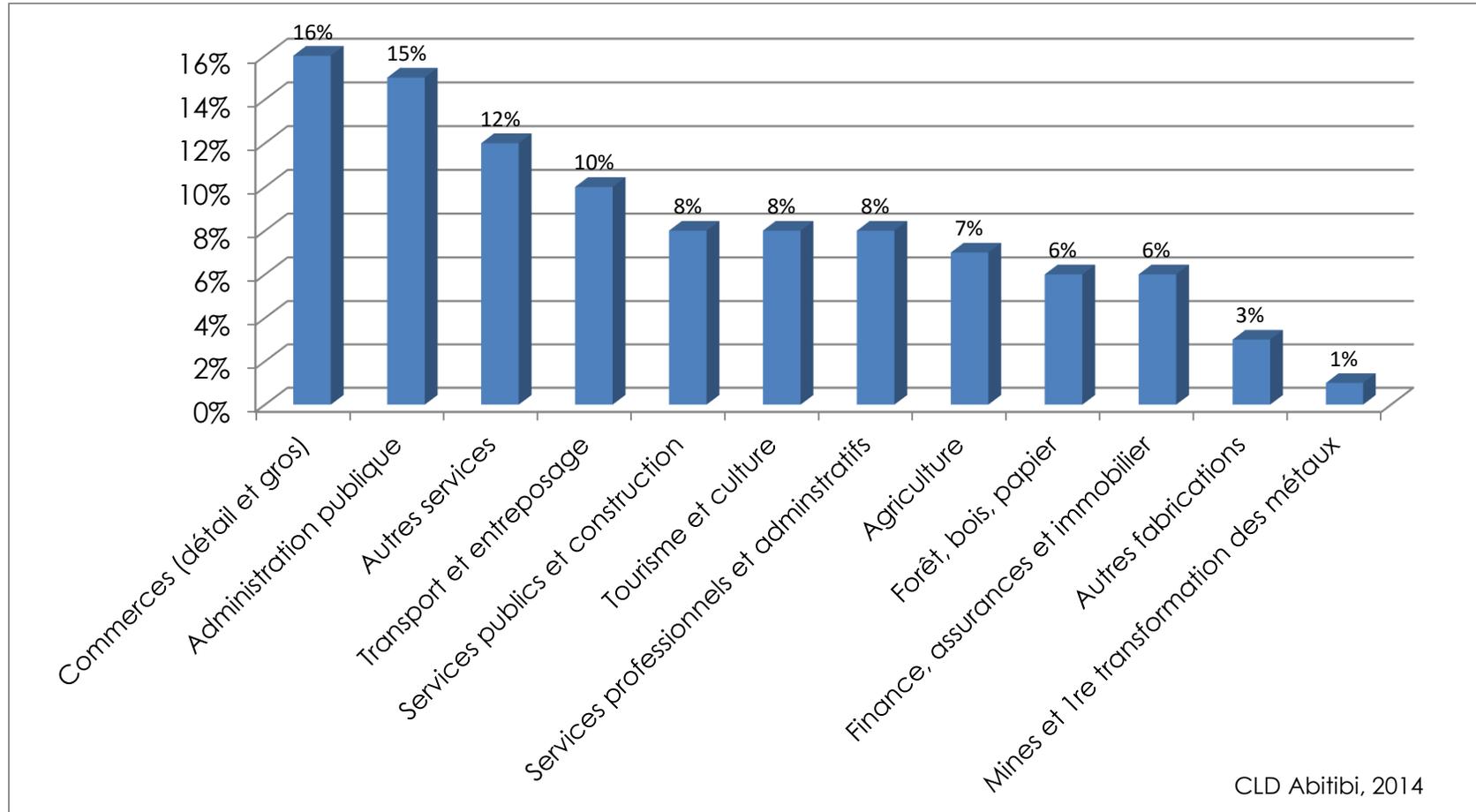
- L'économie du territoire se caractérise par sa diversité.
- L'administration publique mobilise plus du quart de la main-d'œuvre.
- Le commerce de détail et l'industrie de la forêt emploient respectivement près du cinquième et le dixième de la main-d'œuvre. L'autre moitié des emplois est occupée dans des secteurs diversifiés.
- Le secteur du commerce de détail est à surveiller dans les prochaines années en raison des changements dans les habitudes de consommation (achat local et commerce en ligne).
- La petite entreprise de quatre employés ou moins caractérise principalement le type d'entreprises sur le territoire.
- L'industriel est peu développé (4 %).
- La MRC est riche de ses ressources naturelles. Celles-ci sont variées et en développement.
- La préservation de l'eau potable, laquelle est de grande qualité, est essentielle.
- Les revenus agricoles dans la MRC ont été de 21 065 559 \$ en 2010.
- Plusieurs de nos terres agricoles n'ont pas été contaminées par des pesticides.
- Les secteurs « zonés vert » sont agricoles et agroforestiers.
- Le secteur forestier, quoique difficile, emploie plus de 10 % de la main-d'œuvre dans la MRC d'Abitibi et représente le tiers de la main-d'œuvre de la région dans ce domaine.
- L'exploitation des matières forestières non ligneuses est en progression.
- Dans le secteur minier, les minéraux principalement présents sont l'or, le nickel et le lithium.
- Le tourisme a vu son achalandage croître entre 2009 et 2012. Une légère baisse est observée depuis.

- Les principaux attraits se situent sur le territoire de la ville d'Amos. Dix autres municipalités offrent des attraits touristiques.
- Le secteur des organismes communautaires et d'économie sociale participe à la richesse collective.
- Augmentation générale du nombre de travailleurs.
- Le nombre de travailleurs gagnant moins de 39 000 \$ par année a diminué de 10 %, alors que ceux gagnant plus de 80 000 \$ ont augmenté de 6 %.
- La main-d'œuvre territoriale est encline à travailler à l'intérieur des limites de sa MRC de résidence.
- La position géographique de la MRC d'Abitibi présente un avantage pour le marché nordique et offre un contact direct avec trois MRC de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Malgré une bonne culture entrepreneuriale, on constate que 75 % des entreprises n'ont pas de plan de relève établi, et de ces entreprises, 54 % désirent se retirer d'ici 10 ans.
- Les entreprises du territoire ont autant de difficultés de recrutement que ceux de la région. Le Centre local d'emploi d'Amos (Emploi-Québec) est un acteur privilégié du soutien aux entreprises dans la gestion de leurs ressources humaines.
- Le taux de croissance annuel moyen de la valeur des permis de bâtir entre 2010 et 2014 a varié positivement pour tous les secteurs (17,8 %), sauf pour le secteur institutionnel.
- La construction du nouveau centre de détention devrait faire monter les investissements institutionnels dans les statistiques à venir, puisqu'il s'agit d'un projet de 126 millions de dollars.
- Le secteur résidentiel occupe la plus forte proportion de la valeur des constructions.

## Caractéristiques de l'économie et des entreprises

En 2012, il y avait 1026 établissements sur le territoire, représentant 18,5 % des établissements régionaux. Il se situait au 3<sup>e</sup> rang derrière La Vallée-de-l'Or et Rouyn-Noranda. L'économie du territoire se caractérise par sa diversité, comme l'illustre le graphique ci-dessous.

### Répartition des établissements selon le regroupement sectoriel et le nombre d'établissements



Malgré un petit marché, le commerce de détail est le secteur le plus présent dans la MRC d'Abitibi. Les habitudes de consommation sont en pleine révolution avec l'utilisation des nouvelles technologies.

## Répartition des établissements et des emplois selon le regroupement sectoriel et la taille

|  | ÉTABLISSEMENT |               |              |               | EMPLOI        |               |              |               |
|--|---------------|---------------|--------------|---------------|---------------|---------------|--------------|---------------|
|  | Nombre        |               | %            |               | Nombre        |               | %            |               |
|  | A-T           | MRC d'Abitibi | A-T          | MRC d'Abitibi | A-T           | MRC d'Abitibi | A-T          | MRC d'Abitibi |
| <b>RÉPARTITION SELON LE REGROUPEMENT SECTORIEL</b>   |               |               |              |               |               |               |              |               |
| Agroalimentaire  | 364           | 73            | 6,6 %        | 7,1 %         | 1 468         | 397           | 2,0 %        | 3,2 %         |
| Forêts, bois et papier   | 181           | 62            | 3,3 %        | 6,0 %         | 4 733         | 1 397         | 6,5 %        | 11,4 %        |
| Mines et première transformation des métaux  | 90            | 5             | 1,6 %        | 0,5 %         | 6 073         | 586           | 8,4 %        | 4,8 %         |
| Services publics et construction   | 389           | 78            | 7,0 %        | 7,6 %         | 5 941         | 719           | 8,2 %        | 5,9 %         |
| Fabrication (sauf alimentaire, bois et métaux)   | 168           | 35            | 3,0 %        | 3,4 %         | 2 562         | 213           | 3,5 %        | 1,7 %         |
| Commerce de détail et de gros  | 1 007         | 158           | 18,2 %       | 15,4 %        | 11 970        | 2 171         | 16,5 %       | 17,8 %        |
| Transport et entreposage   | 320           | 81            | 5,8 %        | 7,9 %         | 3 614         | 590           | 5,0 %        | 4,8 %         |
| Hébergement et restauration, communications et information, industrie culturelle et spectacles | 605           | 103           | 10,9 %       | 10,0 %        | 6 753         | 1 196         | 9,3 %        | 9,8 %         |
| Finance, assurances et services immobiliers  | 311           | 61            | 5,6 %        | 5,9 %         | 2 138         | 399           | 2,9 %        | 3,3 %         |
| Services professionnels et administratifs  | 526           | 86            | 9,5 %        | 8,4 %         | 6 000         | 820           | 8,3 %        | 6,7 %         |
| Enseignement, santé et administration publique   | 839           | 157           | 15,1 %       | 15,3 %        | 17 892        | 3 371         | 24,7 %       | 27,6 %        |
| Autres services  | 749           | 127           | 13,5 %       | 12,4 %        | 3 426         | 363           | 4,7 %        | 3,0 %         |
| <b>TOTAL</b>   | <b>5 549</b>  | <b>1 026</b>  | <b>100 %</b> | <b>100 %</b>  | <b>72 570</b> | <b>12 222</b> | <b>100 %</b> | <b>100 %</b>  |
| <b>RÉPARTITION SELON LA TAILLE</b>   |               |               |              |               |               |               |              |               |
| 0 à 4 travailleurs   | 2 926         | 583           | 52,7 %       | 56,8 %        | 5 768         | 1 119         | 7,9 %        | 9,2 %         |
| 5 à 19 travailleurs  | 1 850         | 321           | 33,3 %       | 31,3 %        | 16 925        | 3 018         | 23,3 %       | 24,7 %        |
| 20 à 49 travailleurs   | 500           | 83            | 9,0 %        | 8,1 %         | 14 268        | 2 379         | 19,7 %       | 19,5 %        |
| 50 travailleurs et plus  | 272           | 39            | 4,9 %        | 3,8 %         | 35 609        | 5 706         | 49,1 %       | 46,7 %        |
| <b>TOTAL</b>   | <b>5 548</b>  | <b>1 026</b>  | <b>100 %</b> | <b>100 %</b>  | <b>72 570</b> | <b>12 222</b> | <b>100 %</b> | <b>100 %</b>  |

Source : Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue, 2012

La totalité des établissements emploie 12 222 personnes, correspondant à 16,8 % des emplois en Abitibi-Témiscamingue.

Plus de la moitié des établissements (56,8 %) compte quatre employés et moins, cette proportion est sensiblement la même en région.

Les entreprises comptant entre 5 et 49 employés représentent, pour leur part, près de 40 %.

Les plus gros employeurs proviennent de secteurs d'activité assez diversifiés.

Seulement neuf d'entre eux comptent plus de 200 employés : Ben Deshaies inc., Construction Norascon, La Forêt de demain, Garda, Agnico Eagle, division La Ronde, Iamgold projet Westwood, Québec Lithium (actuellement fermée), la Commission scolaire Harricana et les établissements locaux du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT).

### **Concentration des secteurs d'activité**

Pour réaliser le tableau suivant, tous les secteurs d'activité affichant plus de 10 % des emplois sur le territoire de la MRC d'Abitibi ont été regroupés.

| <b>Territoire</b> | <b>% des emplois</b> |
|-------------------|----------------------|
| <b>Abitibi</b>    | <b>58,8 %</b>        |
| Abitibi-Ouest     | 67,4 %               |
| Rouyn-Noranda     | 74,3 %               |
| Témiscamingue     | 60,9 %               |
| Vallée de l'Or    | 72,0 %               |

La proportion du nombre d'emplois contenu dans ces secteurs par rapport à l'ensemble des emplois du territoire fournit un indice de concentration des secteurs d'activité.

## Entreprises comptant 50 employés et plus

| ENTREPRISES   | NOMBRE D'EMPLOYÉS |           |           |          |
|---|-------------------|-----------|-----------|----------|
|   | 50 à 99           | 100 à 199 | 200 à 499 | 500 et + |
| Amos Service des Loisirs  |                   | X         |           |          |
| Ben Deshaies inc.   |                   |           | X         |          |
| Bergeron Maybois  |                   | X         |           |          |
| Caisse Desjardins d'Amos  | X                 |           |           |          |
| Canadian Tire   | X                 |           |           |          |
| Centre de la Petite Enfance Mokaam  | X                 |           |           |          |
| Clini-Plus (Brunet)   | X                 |           |           |          |
| Commission scolaire Harricana   |                   |           |           | X        |
| Construction Narascon inc.  |                   |           | X         |          |
| Coop IGA Amos-Ouest   | X                 |           |           |          |
| Coopérative Forestière St-Dominique   | X                 |           |           |          |
| Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de l'Abitibi-Témiscamingue - Clair Foyer (Siège social) |                   | X         |           |          |
| CSSS Les Eskers de l'Abitibi (Hôpital Hôtel-Dieu d'Amos, Siège social)                                      |                   |           |           | X        |
| Eaux Vives Embouteillage  | X                 |           |           |          |
| Établissement de Détention d'Amos   | X                 |           |           |          |
| Forage M. Rouillier inc.  | X                 |           |           |          |
| Forêt de Demain (La)  |                   |           | X         |          |
| Garda   |                   |           | X         |          |
| Gestion Iamgold Québec inc. (Projet Westwood)   |                   |           | X         |          |
| Hôtel des Eskers  |                   | X         |           |          |
| IGA d'Amos (Coopérative)  |                   | X         |           |          |
| Legault Métal inc.  | X                 |           |           |          |
| Matériaux Blanchet inc.   |                   | X         |           |          |
| Maxi  | X                 |           |           |          |
| Mouvement Kodiak (Le)   | X                 |           |           |          |
| Pépinière de Trécesson  |                   | X         |           |          |
| Pharmacie Brunet  | X                 |           |           |          |
| Pharmacie Jean Coutu (Alexandre Roy)  | X                 |           |           |          |
| Produits Forestiers Résolus   |                   | X         |           |          |
| RB Énergie Inc. (Quebec lithium mine)   |                   |           | X         |          |
| Restaurant McDonald's   | X                 |           |           |          |
| Scierie Landrienne inc.   |                   | X         |           |          |
| Serres Coopératives de Guyenne (Les)  |                   | X         |           |          |
| Sylviculture La Verendrye inc.  | X                 |           |           |          |
| Ville d'Amos (Hôtel de Ville)   | X                 |           |           |          |

Source : Répertoire des entreprises Emploi-Québec, 2014

3

## **Ressources naturelles et économie**

### **Secteur de l'eau**

La présence des eskers est un élément considérable pour la MRC d'Abitibi, car ils contiennent d'immenses réserves d'eau souterraine d'une valeur exceptionnelle.

Les puits d'eau potable des municipalités de Barraute et d'Amos fournissent une eau de qualité, qui n'a besoin d'aucun traitement. Pour les résidents non desservis, les maisons construites sur les eskers y puisent leur eau. Les autres, construites en sol argileux, bénéficient tout de même des nombreuses nappes d'eau souterraine.

Certaines municipalités de la MRC d'Abitibi ont réussi à implanter différents degrés de protection sur le secteur de l'esker St-Mathieu-Berry. L'eau occupe plus de 4 % du territoire. Un important développement résidentiel s'est fait au cours des trente dernières années en bordure des lacs, de même qu'en bordure de la rivière Harricana. La vigilance doit être maintenue, car les risques de contamination par des installations inadéquates ou une trop grande densité de population sont probables.

Des entreprises de distribution et de transformation de l'eau, unique en région, sont sur notre territoire. Il y a une brasserie semi-industrielle (Belgh Brasse) et une usine d'extraction et de distribution d'eau de source (Eaux vives Water inc)

### **Secteur agricole**

Les terres agricoles sont dominantes sur le territoire. Le type d'agriculture est constitué principalement de fourrages et de pâturage. Cette forme d'agriculture nécessite moins d'engrais et de pesticides que d'autres grandes cultures (céréalières, maraichères).

L'agriculture et les friches agricoles couvrent des étendues importantes. L'une des particularités de la MRC d'Abitibi est que la zone agricole provinciale couvre 1973 km<sup>2</sup>, soit 25 % du territoire, ce qui en fait l'une des plus grandes étendues de toutes les MRC du Québec après celle d'Abitibi-Ouest.

La proportion du territoire que la zone agricole occupe est plus importante près de la rivière Harricana : Amos, Barraute, La Corne, La Motte, Saint-Félix-de-Dalquier, Saint-Marc-de-Figuery et Saint-Mathieu-d'Harricana.

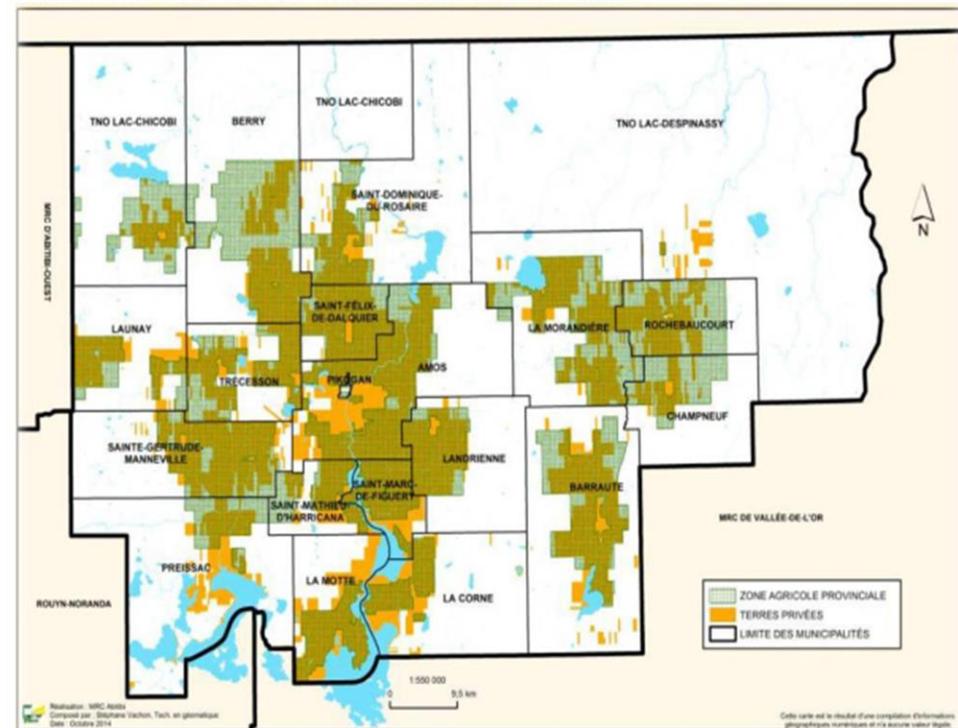
De nombreux usages non agricoles ayant obtenu les autorisations nécessaires sont implantés en zone verte. Cette situation s'explique par les faibles densités d'occupation du territoire et le petit nombre d'agriculteurs dans certaines parties de celui-ci. Les superficies en culture couvrent 18 % de la zone agricole et 4,4 % du territoire de la MRC.

En 2013, la MRC d'Abitibi comptait 130 exploitations agricoles. En bref, les revenus agricoles dans la MRC ont été de 21 065 559 \$ en 2010. Ce nombre la place au 3<sup>e</sup> rang dans la région pour la valeur de la production agricole.

Même si elle compte significativement moins d'entreprises (33 comptant pour 24 % du nombre total) que le secteur bovin de boucherie (55 entreprises comptant pour 41 % du nombre total), la production laitière apporte plus de revenus monétaires dans la MRC. Suivent la production céréalière (10 % des entreprises), fourragère (10 %) et les autres productions animales et maraichères (15 %).

Dans ce dernier groupe, on retrouve les entreprises ovines (moutons) et surtout les productions végétales (serres et légumes) et l'apiculture. Ici, on doit signaler que les Serres coopératives de Guyenne viennent gonfler les données de revenus par entreprise. Un potentiel pour l'agriculture biologique a été identifié puisque les pesticides et herbicides sont peu utilisés.

#### ZONE AGRICOLE PROVINCIALE ET TENURE DES TERRES



## Secteur forestier

La majorité du territoire de la MRC est composée d'espaces forestiers situés à l'intérieur du grand domaine public. Une grande partie de l'économie de la MRC d'Abitibi est basée sur l'exploitation de la ressource forestière. Environ 30 % de la zone verte est l'objet de garantie d'approvisionnement et d'aménagement forestier octroyée aux usines de transformation du bois. Le territoire forestier est divisé en unités d'aménagement (UA) et territoires forestiers résiduels (TFR), et se trouve à proximité des milieux habités.

Cinq ententes de délégation de gestion sont signées avec le Gouvernement du Québec pour ce type de territoire. Les unités d'aménagement, pour leur part, couvrent de vastes superficies peu habitées il y en a quatre sur le territoire de la MRC d'Abitibi.

Bien que la ville d'Amos et les municipalités de Launay, Barraute et Champneuf aient été durement touchées par les fermetures de leur scierie au milieu des années 2000, le secteur forestier est encore bien présent sur le territoire de la MRC d'Abitibi. Selon le regroupement sectoriel, la forêt, le bois et le papier représentent 11,4 % des emplois pour le territoire tandis qu'il représente 6,5 % des emplois pour la région. La reprise de l'usine Temlam au cours de l'année 2014 affectera positivement le portrait au niveau de la transformation du bois.

### Évolution du volume de bois attribué sous TFR, MRC d'Abitibi

| USINES                     | 2004                           | 2009                         | 2014                         |
|----------------------------|--------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Scierie Landrienne         | 232 100 m <sup>3</sup>         | 367 200 m <sup>3</sup>       | 224 350 m <sup>3</sup>       |
| Matériaux Blanchet         | 250 400 m <sup>3</sup>         | 324 500 m <sup>3</sup>       | 224 350 m <sup>3</sup>       |
| Abitibi Consol (Champneuf) | 350 600 m <sup>3</sup>         | —                            | —                            |
| Scierie Gallichan Kruger   | 270 500 m <sup>3</sup>         | —                            | —                            |
| Optibois                   | 85 000 m <sup>3</sup>          | —                            | —                            |
| <b>Total</b>               | <b>1 188 600 m<sup>3</sup></b> | <b>691 700 m<sup>3</sup></b> | <b>476 650 m<sup>3</sup></b> |

**À noter :** Temlam: 225 000 m<sup>3</sup> (fermeture septembre 2008)

Source : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

## Entreprises et emplois du secteur forestier en Abitibi-Témiscamingue en 2010

|   | <b>ENTREPRISES</b> | <b>EMPLOIS</b>      |
|---|--------------------|---------------------|
| <b>Abitibi</b>  | <b>95 (33 %)</b>   | <b>1 685 (32 %)</b> |
| Exploitation et services forestiers   | 72                 | 983                 |
| Première transformation (bois/papier)   | 7                  | 584                 |
| Deuxième et troisième transformation  | 16                 | 118                 |
| <b>Abitibi-Ouest</b>  | <b>50 (17,5 %)</b> | <b>725 (14 %)</b>   |
| Exploitation et services forestiers   | 30                 | 236                 |
| Première transformation (bois/papier)   | 5                  | 245                 |
| Deuxième et troisième transformation  | 15                 | 244                 |
| <b>Rouyn-Noranda</b>  | <b>28 (10 %)</b>   | <b>305 (6 %)</b>    |
| Exploitation et services forestiers   | 8                  | 182                 |
| Première transformation (bois/papier) /<br>Deuxième et troisième transformation | 20                 | 123                 |
| <b>Témiscamingue</b>  | <b>53 (18,5 %)</b> | <b>995 (19 %)</b>   |
| Exploitation et services forestiers   | 37                 | 322                 |
| Première transformation (bois/papier)   | 9                  | 578                 |
| Deuxième et troisième transformation  | 7                  | 95                  |
| <b>La Vallée-de-l'Or</b>  | <b>60 (21 %)</b>   | <b>1 505 (29 %)</b> |
| Exploitation et services forestiers   | 34                 | 397                 |
| Première transformation (bois/papier)   | 8                  | 849                 |
| Deuxième et troisième transformation  | 18                 | 259                 |

Source : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

Avec l'émergence des activités récréatives et touristiques sur le territoire forestier, celui-ci commence à se diversifier depuis quelques années. De plus en plus, les ressources forestières non ligneuses taillent leur place comme produits de consommation. Les produits forestiers non ligneux (PFNL) désignent des produits d'origine biologique autres que le bois d'œuvre, tirés des forêts.<sup>17</sup>



Nömad Ressources



Technologue forestier



Nömad Ressources

Ces produits sont entre autres les champignons, les herbes, les racines, les écorces et les fleurs médicinales ou comestibles, les thés, les petits fruits, les plantes horticoles.

### **Secteur minier**

La présence minière, bien que marginale, s'avère un apport économique intéressant pour la MRC d'Abitibi. Les emplois y sont très bien rémunérés : le revenu moyen annuel d'un mineur d'extraction s'élève à 76 000 \$. Ce secteur économique génère aussi des revenus pour les entreprises de produits et services.

Cette activité est surtout présente dans l'extrême sud-ouest du territoire avec deux mines dans la municipalité de Preissac. Situées sur la faille de Cadillac, les mines Westwood (Iamgold) et LaRonde (Agnico Eagle) sont parmi les entreprises embauchant le plus de main-d'œuvre sur le territoire.

---

<sup>17</sup> <http://www.rncan.gc.ca/forets/industrie/demandes/13204>



La mine LaRonde, propriété d'Agnico Eagle, est en exploitation depuis 1988 et extrait de l'or, de l'argent, du zinc et du cuivre. La mine Westwood, qui avait vu le jour en 1980 sous le nom de Mine Doyon, est maintenant une propriété d'lamgold. Celle-ci extrait généralement de l'or et un peu d'argent.

Dans le passé, les sites Bousquet (Preissac) et Barvue (Barville) étaient concentrés sur l'exploitation de l'or ou de l'argent. Des mines de moindres importances ont aussi vu le jour ailleurs dans la MRC sur de courtes périodes.

### **Autres métaux**

Québec Lithium, située à La Corne, est actuellement en arrêt de production. D'autres mines, fermées aujourd'hui, ont extrait des minéraux tels que le lithium et la molybdénite. Ces mines étaient situées dans le premier cas à La Corne près du Mont-Vidéo et à Preissac pour la seconde.

Le projet nickélique Dumont de Royal Nickel Corporation, près de Launay, suscite beaucoup d'espoir, particulièrement pour le secteur nord du territoire touché par les pertes de l'industrie forestière. Ce projet est présentement en analyse où une importante mine à ciel ouvert est projetée. Une vaste étude environnementale du Bureau d'audiences publiques en environnement nous fournit des informations pertinentes sur les impacts d'implantation au niveau de l'économie, l'environnement et le milieu social.

La fluctuation du prix des métaux autres que l'or ou l'argent rend toutefois ces industries instables.

#### L'INDUSTRIE MINIÈRE (2010)

| ACTIVITÉS                           | Abitibi-Témiscamingue |              | MRC d'Abitibi |            |
|-------------------------------------|-----------------------|--------------|---------------|------------|
|                                     | Entreprises           | Emplois      | Entreprises   | Emplois    |
| Extraction minière                  | 27                    | 2 700        | 2             | 430        |
| Activités de soutien                | 56                    | 2 950        | 2             | 56         |
| Première transformation             | 1                     | 650          | 1             | 4          |
| Fabrication de produits métalliques | 45                    | 800          | 14            | 81         |
| Fabrication de machines             | 21                    | 350          | 2             | 12         |
| Commerce de gros (mine)             | 118                   | 1 000        | 16            | 160        |
| Génie et services conseils (mine)   | 79                    | 1 400        | 10            | 56         |
| <b>Total</b>                        | <b>347</b>            | <b>9 850</b> | <b>47</b>     | <b>799</b> |

Source : Statistique Canada

### Secteur touristique

En mars 2007, le territoire de la MRC s'est doté d'un fonds de développement touristique afin d'aider financièrement les projets venant renforcer l'industrie touristique et l'image de la MRC. Depuis sa création, un montant de 640 550 \$ a permis d'aider 20 organismes différents. C'est plus de 5,5 millions de dollars qui ont été directement investis sur le territoire entre 2007 et 2012. C'est un retour sur investissement représentant plus de 7 \$ pour un dollar investi par la MRC d'Abitibi.

En 2009, nous comptons 42 125 visites d'attrait touristique pour en compter 43 453 en 2014, signifiant ainsi une hausse de 3 % (ces statistiques d'achalandage ne tiennent pas compte de celle du Mont-Vidéo).

Durant la saison estivale, soit du 24 juin au 5 septembre 2014, les visites dans les attrait du territoire sont beaucoup plus importantes, comparées aux visites annuelles, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Les statistiques annuelles

démontrent une baisse d'achalandage de 753 (-2 %) de visites d'attrait tandis que durant la période estivale, une augmentation de 1 652 (20 %) est remarquée.

### ACHALANDAGE TOTAL DES ATTRAITS

| 2009   | 2010   | 2011   | 2012   | 2013   | 2014   |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 42 125 | 42 100 | 44 049 | 46 360 | 44 206 | 43 453 |
|        | 0 %    | 5 %    | 5 %    | -5 %   | -2 %   |

Source: Plan de développement marketing touristique 2014-2018- MRC d'Abitibi, 2015

En Abitibi-Témiscamingue, le tourisme touche 570 entreprises qui offrent des services aussi variés que l'hébergement, la restauration, le transport, les divertissements et les loisirs, et génère 2750 emplois. Le territoire de la MRC d'Abitibi détient environ 15 % (avec plus ou moins 80) des 570 entreprises de la région. Néanmoins, le nombre d'attrait est supérieur en nombre comparativement aux quatre autres territoires de la région.

Sur le territoire de la MRC d'Abitibi, nous comptons neuf établissements hôteliers, comparativement à dix en 2011 et deux gîtes, pour un total de 234 chambres, soit 20 de moins en comparaison à 2011, ce qui place la MRC d'Abitibi au 3<sup>e</sup> rang dans la région juste après Val-d'Or et Rouyn-Noranda.

## ATTRAI TS TOURISTIQUES PAR MUNICIPALITÉ 2015-2016

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| <b>Amos</b>                    | Refuge Pageau; Amos vous raconte son histoire; Cathédrale Sainte-Thérèse-d'Avila; Centre d'exposition d'Amos; Le labyrinthe des insectes; Les jardins St-Maurice; Maison Hector-Authier; Puits municipal; Vieux-Palais |
| <b>Barraute</b>                | Centre de plein air du Mont-Vidéo  |
| <b>Berry</b>                   | Chenil du Chien-Loup   |
| <b>La Corne</b>                | Lieu historique national du Canada- Le dispensaire de La Corne; Forêt ornithologique Askikwaj  |
| <b>Preissac</b>                | Sentier de la roche, sentier de la source et tour d'observation  |
| <b>Pikogan</b>                 | Abitibiwinni, exposition permanente; Bercé par l'Harricana   |
| <b>Rochebaucourt</b>           | Sentier des rapides  |
| <b>St-Dominique-du-Rosaire</b> | Collines Béarn   |
| <b>St-Marc-de-Figuery</b>      | Circuit agrotouristique; Musée de la poste et Boutique de forge / Parc héritage; Miellerie de la Grande Ourse Inc.   |
| <b>St-Mathieu-d'Harricana</b>  | Pavillon d'interprétation de l'esker   |
| <b>Trécesson</b>               | Centre d'interprétation historique du camp Spirit Lake; Sentier d'interprétation de l'arboretum  |

Source : Guide touristique Amos-Harricana 2015-2016

8



Tourisme Amos-Harricana



Tourisme Abitibi-Témiscamingue

## Organismes à but non lucratif

Une autre belle ressource naturelle est l'engagement des citoyens dans des organismes à but non lucratif. L'apport économique de ces organisations sur le territoire est non négligeable.

Une étude réalisée<sup>18</sup> en 2005 sur les organismes œuvrant en santé et services sociaux seulement, établissait :

- À plus de 470 046 les heures de travail salarié (388 464) et bénévole (81 582) par année pour la réalisation de leur mandat;
- La masse salariale des travailleurs du secteur communautaire était évaluée à 5 millions de dollars par année;
- Quant aux heures réalisées bénévolement, on pourrait estimer à 600 000 \$ la valeur de ces heures si elles étaient payées (salaire minimum de 2005);
- En 2005, les organismes possédaient des valeurs mobilières évaluées à 5 millions de dollars.

Une mise à jour des informations est prévue au cours de l'année 2016.

Les organismes à but non lucratif n'existent pas qu'en santé. En effet, nous pouvons dénombrer un nombre important d'organismes qui contribuent à dynamiser le milieu dans des domaines très variés.

- Clubs sociaux
- Communication
- Culture et patrimoine
- Économie locale
- Environnement
- Évènements et festivals
- Sports
- Tourisme



Source : Site Internet CDC Amos

Plus d'informations sont disponibles sur leurs actions dans la section 4 traitant de la vie socio-culturelle.

---

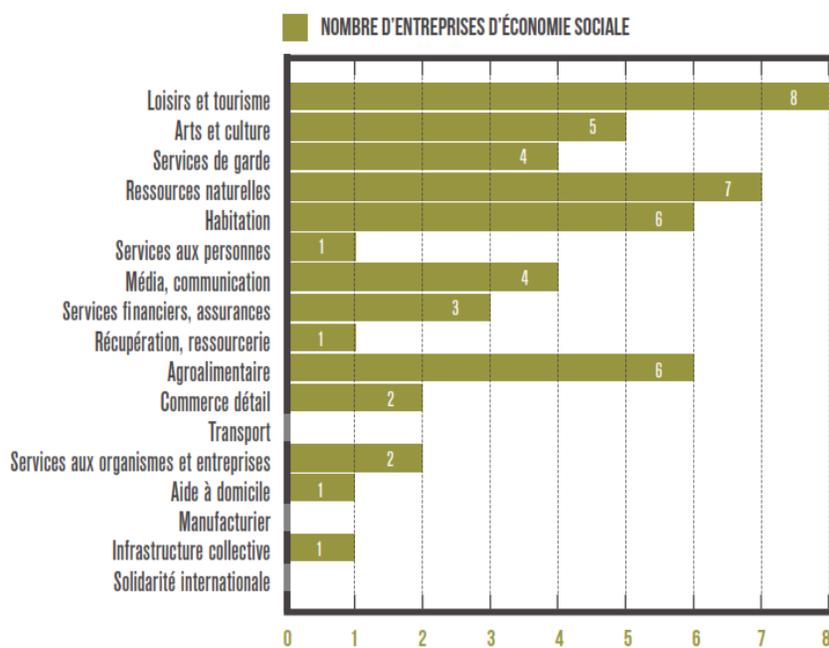
<sup>18</sup> L'impact des organismes et des services communautaires sur la population de la ville d'Amos, Comité d'orientation du communautaire, 17 février 2005

## Entreprises d'économie sociale<sup>19</sup>

Le concept d'économie sociale combine deux termes qui sont parfois mis en opposition. Le domaine de l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et des organismes issus de l'entrepreneuriat collectif qui s'ordonnent autour des principes et règles de fonctionnement démocratiques. Les coopératives sont incluses dans ce secteur.

Cinquante-et-une entreprises d'économie sociale (EÉS) sont répertoriées pour la MRC d'Abitibi en 2011<sup>20</sup>. Ceci représente 21 % de l'ensemble des 245 EÉS de la région. 39,2 % de ces EÉS sont des coopératives.

### Secteurs d'activité des EÉS



Le revenu annuel moyen des organismes de la MRC d'Abitibi qui ont répondu à l'étude (2012) est de 334 734 \$.

Les 13 EÉS qui ont indiqué le nombre d'employés cumulent 310 personnes salariées, ce qui représente en moyenne 23,8 salariés par organisme.

Ces emplois incluent les postes à temps plein, à temps partiel et saisonniers, mais ils ne tiennent pas compte des emplois financés par des programmes d'insertion socioprofessionnelle.

Outre le personnel salarié, ces EÉS ont mobilisé 180 bénévoles, ce qui représente en moyenne 14 bénévoles par organisme répondant (13 répondants). Les organismes estiment que ces bénévoles ont réalisé 11 327 heures de bénévolat au cours de la dernière

année, ce qui représente en moyenne 809 heures de bénévolat par EÉS répondante (14 répondants).

<sup>19</sup> Définition proposée par le Chantier de l'économie sociale qui a fait consensus au Sommet sur l'économie et l'emploi en octobre 1996 (extrait du rapport « Osons la solidarité »)

<sup>20</sup> Portrait socioéconomique du secteur entrepreneurial de l'économie sociale en Abitibi-Témiscamingue 2010-2011 (15 répondants)

## Revenus et emplois

Le revenu d'emploi moyen des travailleurs de 25 à 64 ans (2012) se situe à 49 159 \$, ce qui place la MRC d'Abitibi en 3<sup>e</sup> position en région, derrière la Vallée-de-l'Or (54 685 \$) et Rouyn-Noranda (54 615 \$).

La situation de ces travailleurs s'est par ailleurs améliorée par rapport à l'année précédente, avec une hausse de 5 %. Il s'agit d'un rythme de croissance plus soutenu que celui observé au Québec (3 %), qui marquait un revenu moyen d'emploi de 46 725 \$.

La différence de revenu homme/femme est celle qui est le moins marquée, après le Témiscamingue.

### Nombre de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC d'Abitibi 2009-2013

|                | 2009 <sup>r</sup> | 2010 <sup>r</sup> | 2011 <sup>r</sup> | 2012 <sup>r</sup> | 2013 <sup>p</sup> | TCAM <sup>3</sup> 2013/2009 |
|----------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-----------------------------|
|                | n                 |                   |                   |                   |                   | %                           |
| <b>Abitibi</b> | <b>10 008</b>     | <b>10 262</b>     | <b>10 399</b>     | <b>10 433</b>     | <b>10 497</b>     | <b>1,2</b>                  |
| 25 à 34 ans    | 2 561             | 2 644             | 2 620             | 2 652             | 2 660             | 1,0                         |
| 35 à 44 ans    | 2 456             | 2 465             | 2 501             | 2 516             | 2 571             | 1,2                         |
| 45 à 54 ans    | 3 289             | 3 324             | 3 300             | 3 166             | 3 093             | -1,5                        |
| 55 à 64 ans    | 1 702             | 1 829             | 1 978             | 2 099             | 2 173             | 6,3                         |

Source : Institut de la statistique du Québec

### Nombre de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC d'Abitibi 2009-2013

|                | 2009 <sup>r</sup> | 2010 <sup>r</sup> | 2011 <sup>r</sup> | 2012 <sup>r</sup> | 2013 <sup>p</sup> | TCAM <sup>3</sup> 2013/2009 |
|----------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-----------------------------|
|                | n                 |                   |                   |                   |                   | %                           |
| <b>Abitibi</b> | <b>10 008</b>     | <b>10 262</b>     | <b>10 399</b>     | <b>10 433</b>     | <b>10 497</b>     | <b>1,2</b>                  |
| Femmes         | 4 625             | 4 711             | 4 825             | 4 878             | 4 881             | 1,4                         |
| Hommes         | 5 383             | 5 551             | 5 574             | 5 555             | 5 616             | 1,1                         |

Source : Institut de la statistique du Québec

### Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, MRC d'Abitibi 2009-2013

|                | 2009 <sup>r</sup> | 2010 <sup>r</sup> | 2011 <sup>r</sup> | 2012 <sup>r</sup> | 2013 <sup>p</sup> | Écart 2013-2009      |
|----------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|----------------------|
|                | %                 |                   |                   |                   |                   | Point de pourcentage |
| <b>Abitibi</b> | <b>74,3</b>       | <b>75,4</b>       | <b>76,7</b>       | <b>77,3</b>       | <b>77,7</b>       | <b>3,4</b>           |
| 25 à 34 ans    | 85,1              | 86,5              | 87,8              | 88,2              | 88,3              | 3,2                  |
| 35 à 44 ans    | 84,3              | 86,0              | 86,5              | 86,8              | 86,9              | 2,6                  |
| 45 à 54 ans    | 79,5              | 80,2              | 82,0              | 82,3              | 83,2              | 3,7                  |
| 55 à 64 ans    | 49,8              | 51,6              | 54,1              | 56,0              | 57,0              | 7,2                  |

Source : Institut de la statistique du Québec

### Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC d'Abitibi 2009-2013

|                | 2009 <sup>r</sup> | 2010 <sup>r</sup> | 2011 <sup>r</sup> | 2012 <sup>r</sup> | 2013 <sup>p</sup> | Écart 2013-2009      |
|----------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|----------------------|
|                | %                 |                   |                   |                   |                   | Point de pourcentage |
| <b>Abitibi</b> | <b>74,3</b>       | <b>75,4</b>       | <b>76,7</b>       | <b>77,3</b>       | <b>77,7</b>       | <b>3,4</b>           |
| Femmes         | 70,5              | 71,0              | 72,9              | 74,0              | 74,4              | 3,9                  |
| Hommes         | 77,8              | 79,6              | 80,4              | 80,4              | 81,0              | 3,2                  |

Source : Institut de la statistique du Québec

Le nombre de travailleurs de 25-64 ans est légèrement en hausse dans la MRC d'Abitibi.

La disparité entre les deux sexes tend à s'estomper, bien qu'il ait un peu plus d'hommes que de femmes sur le marché du travail.

Le taux de travailleurs a connu une croissance inférieure à la moyenne provinciale entre 2008 et 2012, soit 0,9 % pour la MRC d'Abitibi et 3,2 % pour le Québec. Pour le territoire de la MRC d'Abitibi, le taux de travailleurs se situait à 77,3 % en 2012, qui est le deuxième plus élevé en région après Rouyn-Noranda, suivi de très près par la Vallée-de-l'Or. L'écart entre les années 2009-2013 est de 3,4 %. C'est d'ailleurs le groupe 55-64 ans qui a connu une plus grande augmentation, soit 7,2 %, ce qui place la MRC d'Abitibi au 2<sup>e</sup> rang après le Témiscamingue pour l'augmentation la plus marquée dans ce groupe d'âge.

### Nombre de travailleurs par tranche de revenu pour les 25 à 64 ans, MRC d'Abitibi 2009-2013

|                       | 2009 <sup>r</sup> | 2010 <sup>r</sup> | 2011 <sup>r</sup> | 2012 <sup>r</sup> | 2013 <sup>p</sup> |
|-----------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
|                       | n                 |                   |                   |                   |                   |
| <b>Abitibi</b>        | <b>10 008</b>     | <b>10 262</b>     | <b>10 399</b>     | <b>10 433</b>     | <b>10 497</b>     |
| Moins de 20 000 \$    | 2 532             | 2 371             | 2 203             | 2 054             | 1 964             |
| 20 000 \$ à 39 999 \$ | 3 343             | 3 327             | 3 266             | 3 146             | 2 995             |
| 40 000 \$ à 59 999 \$ | 2 151             | 2 294             | 2 390             | 2 460             | 2 527             |
| 60 000 \$ à 79 999 \$ | 1 080             | 1 139             | 1 221             | 1 257             | 1 408             |
| 80 000 \$ à 99 999 \$ | 449               | 564               | 642               | 668               | 743               |
| 100 000 \$ et plus    | 450               | 559               | 669               | 832               | 851               |

Source : Institut de la statistique du Québec

### Répartition en pourcentage du nombre de travailleurs par tranche de revenu pour les 25 à 64 ans, MRC d'Abitibi 2009-2013

|                       | 2009 <sup>r</sup> | 2010 <sup>r</sup> | 2011 <sup>r</sup> | 2012 <sup>r</sup> | 2013 <sup>p</sup> |
|-----------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
|                       | %                 |                   |                   |                   |                   |
| <b>Abitibi</b>        |                   |                   |                   |                   |                   |
| Moins de 20 000 \$    | 25,3              | 23,1              | 21,2              | 19,7              | 18,7              |
| 20 000 \$ à 39 999 \$ | 33,4              | 32,4              | 31,4              | 30,2              | 28,5              |
| 40 000 \$ à 59 999 \$ | 21,5              | 22,4              | 23,0              | 23,6              | 24,1              |
| 60 000 \$ à 79 999 \$ | 10,8              | 11,1              | 11,7              | 12,0              | 13,4              |
| 80 000 \$ à 99 999 \$ | 4,5               | 5,5               | 6,2               | 6,4               | 7,1               |
| 100 000 \$ et plus    | 4,5               | 5,4               | 6,4               | 8,0               | 8,1               |

Source : Institut de la statistique du Québec

## Mobilité domicile-travail

La main-d'œuvre territoriale est encline à travailler à l'intérieur des limites de sa MRC de résidence. C'est le cas pour 82 % de la population de la MRC d'Abitibi, ce qui constitue l'un des plus faibles pourcentages de la région. C'est 1 440 résidents qui franchissent les limites de leur MRC pour travailler au sein d'un autre territoire de la région, se détaillant comme suit :

- Moins de 1 % en Abitibi-Ouest;
- 4 % sur le territoire de Rouyn-Noranda;
- 8 % dans la Vallée-de-l'Or.

Aussi, 4 % d'entre eux travaillent à l'extérieur de la région.

La MRC d'Abitibi, pour sa part, accueille 655 travailleurs en provenance d'autres territoires de la région.

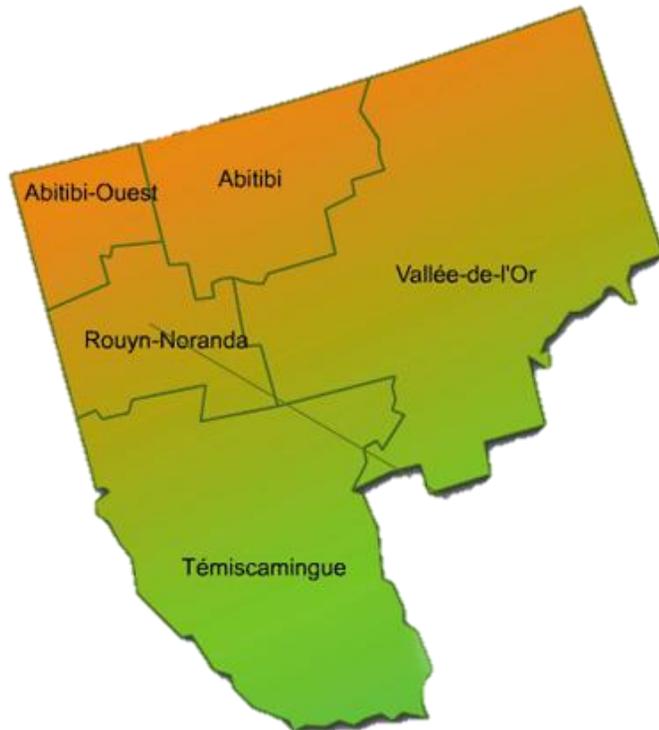
LIEU DE TRAVAIL DE LA POPULATION DOMICILIÉE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011

| Territoire du domicile          |            |               |               |               |                |
|---------------------------------|------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| Nb de travailleurs              | Abitibi    | Abitibi-Ouest | Rouyn-Noranda | Témiscamingue | Vallée-de-l'Or |
|                                 | 10 840     | 7975          | 18 655        | 6185          | 19 360         |
| LIEU DE TRAVAIL                 |            |               |               |               |                |
| En A.-T.                        |            |               |               |               |                |
| Abitibi                         | 8945 (82%) | 280           | 105           | 0             | 270            |
| Abitibi-Ouest                   | 100        | 6460 (81%)    | 145           | 0             | 55             |
| Rouyn-Noranda                   | 485        | 610           | 17 670 (95%)  | 205           | 745            |
| Témiscamingue                   | 0          | 0             | 75            | 5630 (91%)    | 15             |
| Vallée-de-l'Or                  | 855        | 150           | 280           | 30            | 17 685 (91%)   |
| À l'extérieur de la région      |            |               |               |               |                |
| Nord-du-Québec                  | 300        | 190           | 180           | 50            | 195            |
| Ontario                         | 40         | 110           | 85            | 205           | 20             |
| Ailleurs au Québec et au Canada | 115        | 175           | 115           | 65            | 375            |

Source : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, adapté de Statistique Canada, 2015

## Localisation du territoire et développement

Le développement d'un territoire est fortement lié à sa localisation.



Source : Ministère des régions, MDDEP

La MRC d'Abitibi est la seule MRC à être limitrophe de trois territoires (Vallée-de-l'Or, Abitibi-Ouest et Rouyn-Noranda) et de la région du Nord-du-Québec.

La proximité avec les communautés de Matagami, Senneterre et Lebel-sur-Quévillon est non négligeable. Le transport routier vers le nord circule abondamment.

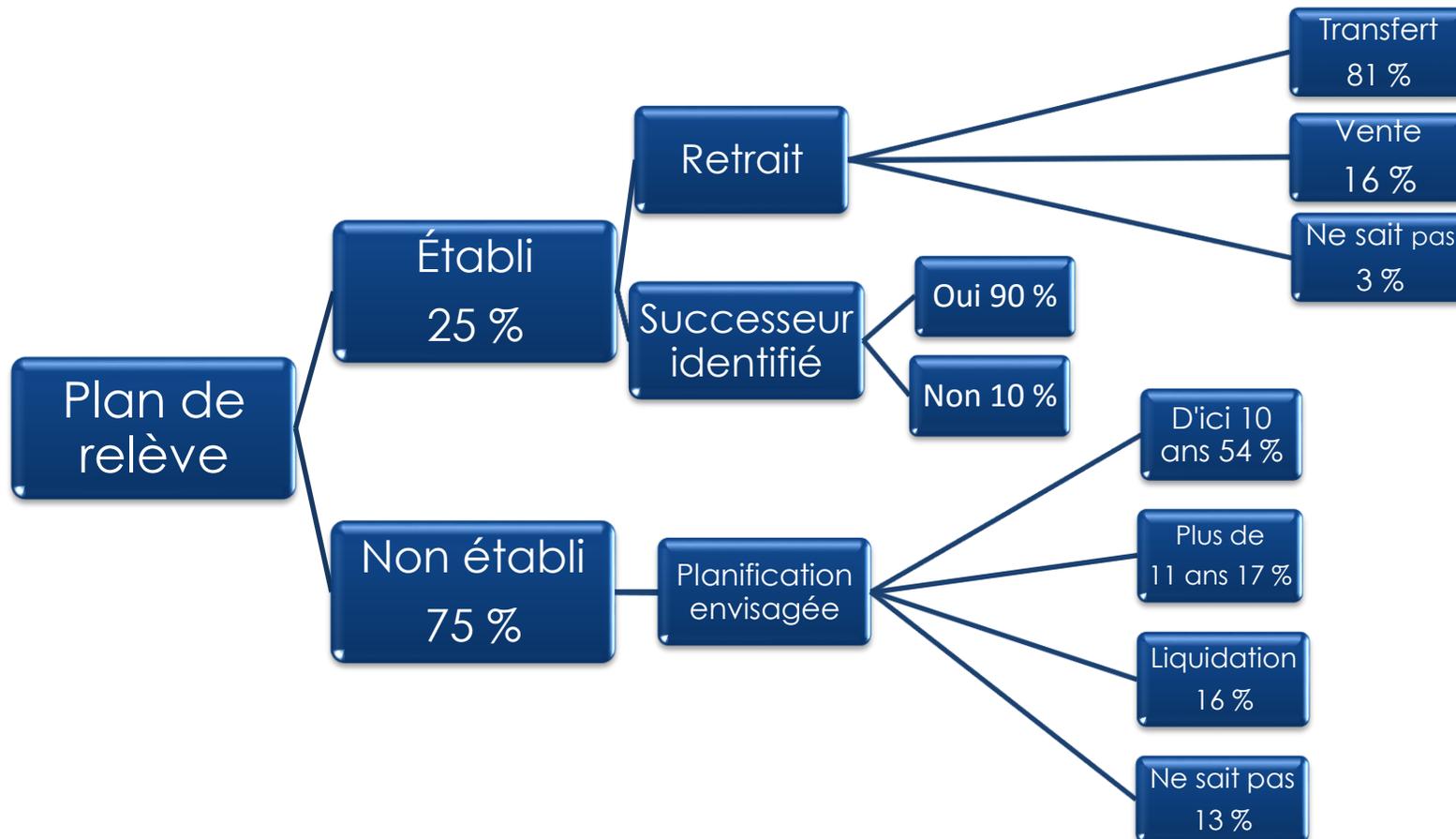
La relation de certaines entreprises de produits et services avec les autochtones permet aussi au territoire de tirer son épingle du jeu.



## Entrepreneuriat et relève

Le nombre de petites entreprises (moins de 5 employés) présentes, tant dans la région que dans la MRC d'Abitibi, permet de constater une certaine culture entrepreneuriale.

En ce qui concerne la situation de la relève de nos entreprises, voici quelques statistiques relevées dans une étude réalisée par Desjardins Marketing en avril 2009.



Étude réalisée par Desjardins Marketing, 2009, la relève entrepreneuriale de la MRC d'Abitibi

## Difficultés de recrutement

Les entreprises du territoire ont autant de difficultés de recrutement que celles de la région. Les principales difficultés de recrutement rencontrées sont :

- Les conditions de travail;
- Le manque de candidats qualifiés possédant la formation ou le diplôme requis.

Les principales conséquences occasionnées par les difficultés de recrutement sont :

- La réorganisation du travail (83,8 %);
- L'embauche de candidats moins qualifiés (55,1 %).

Près de 30 % des établissements affirment avoir des postes vacants, et près de 60 % de ces postes font l'objet d'un roulement élevé.

### Observation d'Emploi-Québec<sup>21</sup>

En Abitibi-Témiscamingue, plus de 80 % des entreprises comptent moins de 20 employés. Faute de personnel, ces entrepreneurs sont obligés chaque jour d'assumer plusieurs rôles à la fois. Les difficultés de recrutement seront de plus en plus présentes dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, conséquence du vieillissement de la population. La responsabilisation des entreprises dans l'amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines (GRH) est le premier pas pour surmonter ce défi.

À ce chapitre, Emploi-Québec peut soutenir les efforts en GRH par de l'aide au recrutement et la rétention, la gestion de la diversité et la formation de la main-d'œuvre. La gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre, la mobilité interne, le développement et le transfert de connaissances et de compétences demeureront stratégiques comme réponses internes aux besoins.



<sup>21</sup> [http://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/uploads/tx\\_fceqpubform/08\\_admin\\_PAR\\_2015-2016.pdf](http://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/uploads/tx_fceqpubform/08_admin_PAR_2015-2016.pdf)

## Investissements et nombre de permis de construction

Le taux de croissance annuel moyen de la valeur des permis de bâtir entre 2010 et 2014 a varié positivement pour tous les secteurs (17,8 %) sauf pour l'institutionnel (-15,7 %).

Le secteur commercial est celui qui a connu une plus forte augmentation (53,4 %), soit la plus haute en région. Ce taux regroupe les types de construction suivants : commercial, industriel, institutionnel et résidentiel.

## Valeur foncière

À l'analyse de la répartition de l'évaluation foncière uniformisée, on constate que le secteur résidentiel occupe la plus forte proportion (70,9 %). En comparaison, le Témiscamingue présente un taux de valeur foncière résidentielle de 55,9 %, alors que les 3 autres territoires sont comparables à celui de notre MRC.

## Répartition de l'évaluation foncière uniformisée selon l'utilisation des immeubles, municipalités régionales de comté (MRC) de la région administrative (RA) de l'Abitibi-Témiscamingue

| Année 2015                                       | Valeur foncière    | Proportion de la valeur foncière |
|--|--------------------|----------------------------------|
|  | K \$               | %                                |
| <b>MRC d'Abitibi</b>                             |                    |                                  |
| Résidentielle                                    | 1 465 031,5        | 70,9                             |
| Services   | 184 236,6          | 8,9                              |
| Production et extraction de richesses naturelles | 127 783,5          | 6,2                              |
| Commerciale                                      | 96 418,5           | 4,7                              |
| Industries manufacturières                       | 69 863,8           | 3,4                              |
| Immeubles non exploités et étendues d'eau        | 66 573,9           | 3,2                              |
| Transport, communication et services publics     | 31 571,9           | 1,5                              |
| Culturelle, récréative et de loisir              | 25 550,6           | 1,2                              |
| <b>Total</b>                                     | <b>2 067 030,3</b> | <b>100,0</b>                     |

Source(s) : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT)

Évaluation foncière des municipalités du Québec. Compilation(s) : Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Mise à jour : 4 mars 2015

## Proportion de la valeur foncière totale par territoire en 2015

|  | MRC d'Abitibi | MRC d'Abitibi-Ouest | MRC de La Vallée-de-l'Or | MRC de Rouyn-Noranda | MRC de Témiscamingue |
|--|---------------|---------------------|--------------------------|----------------------|----------------------|
| Résidentielle                                    | 70,9          | 71,0                | 68,4                     | 68,5                 | 55,9                 |
| Industries manufacturières                       | 3,4           | 2,0                 | 1,8                      | 2,1                  | 4,8                  |
| Transport, communication et services publics     | 1,5           | 1,5                 | 1,9                      | 1,6                  | 1,1                  |
| Commerciale                                      | 4,7           | 4,7                 | 7,4                      | 7,4                  | 3,1                  |
| Services   | 8,9           | 10,1                | 8,4                      | 12,6                 | 7,2                  |
| Culturelle, récréative et de loisir              | 1,2           | 1,5                 | 1,1                      | 1,5                  | 2,0                  |
| Production et extraction de richesses naturelles | 6,2           | 6,5                 | 4,2                      | 1,5                  | 9,4                  |
| Immeubles non exploités et étendues d'eau        | 3,2           | 2,7                 | 6,8                      | 4,8                  | 16,5                 |

Source : Institut de la Statistique du Québec, mars 2015.

## Valeur de la richesse foncière selon les secteurs

| Répartition de l'évaluation foncière uniformisée <sup>1</sup> selon l'utilisation des immeubles, MRC <sup>2</sup> de l'Abitibi-Témiscamingue, exercice financier 2015 |                              |   |
|---|------------------------------|---|
| Abitibi   Abitibi-Ouest   La Vallée-de-l'Or   Rouyn-Noranda   Témiscamingue   |                              |   |
|   | Valeur foncière <sup>3</sup> | Proportion de la valeur foncière totale |
|   | k\$                          | %                                       |
| <b>Abitibi</b>  |                              |   |
| Résidentielle <sup>4</sup>  | 1 465 031,5                  | 70,9                                    |
| Industries manufacturières <sup>5</sup>   | 69 863,8                     | 3,4                                     |
| Transport, communication et services publics <sup>6</sup>   | 31 571,9                     | 1,5                                     |
| Commerciale <sup>7</sup>  | 96 418,5                     | 4,7                                     |
| Services <sup>8</sup>   | 184 236,6                    | 8,9                                     |
| Culturelle, récréative et de loisir <sup>9</sup>  | 25 550,6                     | 1,2                                     |
| Production et extraction de richesses naturelles <sup>10</sup>  | 127 783,5                    | 6,2                                     |
| Immeubles non exploités et étendues d'eau <sup>11</sup>   | 66 573,9                     | 3,2                                     |
| <b>Total</b>  | <b>2 067 030,3</b>           | <b>100,0</b>                            |
|   | Valeur foncière <sup>3</sup> | Proportion de la valeur foncière totale |
|   | k\$                          | %                                       |

Source : Institut de la statistique du Québec

## Valeurs de 2010 à 2014

| Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC <sup>1</sup> de l'Abitibi-Témiscamingue, 2010-2014 |               |               |               |               |               |                        |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|------------------------|
|  | 2010          | 2011          | 2012          | 2013          | 2014          | Variation<br>2014/2013 |
|  | k\$           |               |               |               |               | %                      |
| <b>Abitibi</b>   | <b>31 747</b> | <b>32 453</b> | <b>44 596</b> | <b>37 721</b> | <b>61 177</b> | <b>62,2</b>            |
| Commercial   | 2 281         | 2 142         | 5 443         | 2 036         | 12 631        | 520,4                  |
| Industriel   | 2 839         | 2 835         | 1 166         | 1 526         | 7 114         | 366,2                  |
| Institutionnel   | 4 796         | 2 660         | 363           | 565           | 2 424         | 329,0                  |
| Résidentiel  | 21 831        | 24 816        | 37 624        | 33 594        | 39 008        | 16,1                   |

Source : Institut de la statistique du Québec

## Services publics provinciaux ou fédéraux

Majoritairement situés à Amos

- Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (unité de gestion des ressources naturelles de l'Harricana-Nord)
- Agriculture et Financière agricole du Québec (centre de service)
- Société de l'assurance automobile du Québec (point de service)
- Emploi et Solidarité sociale (Centre local d'emploi)
- Sûreté du Québec (poste MRC d'Abitibi)
- Aide juridique (bureau)
- Justice (palais de justice et centre de détention)
- Transports (centre de service)
- Service Canada (point de service)

Municipalité de Trécesson

- Pépinière du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs

## Services municipaux

Amos

- Administration municipale Ville d'Amos
- Administration de la MRC d'Abitibi

Toutes les municipalités (sauf TNO)

- Bureaux municipaux

# Dimension transversale La gouvernance

Présentation

Ententes

Concertation



Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de l'Abitibi-  
Témiscamingue



## Contenu

### Dimension transversale : La gouvernance

|   |     |
|---|-----|
| Définition de la dimension -----  | 123 |
| Principaux points à observer -----  | 124 |
| Présentation des niveaux de gouvernance -----   | 125 |
| Gouvernement fédéral ; Gouvernement provincial ; le palier supralocal :<br>La MRC-----          | 125 |
| Fonctionnement démocratique ; La MRC d'Abitibi -----  | 126 |
| Les municipalités ; les compétences municipales -----   | 127 |
| Le rôle économique des municipalités-----   | 129 |
| Organismes territoriaux -----   | 130 |
| Organismes fédéraux ; Organismes provinciaux ; Organismes régionaux ;<br>Organismes locaux----- | 130 |
| Ententes intermunicipales et interorganisation -----  | 130 |
| Tables de concertation et comités -----   | 132 |
| Participation d'acteurs territoriaux aux instances régionales et provinciales---                | 134 |
| Politiques municipales -----  | 135 |

## Définition de la dimension

---

La gouvernance concerne les relations de pouvoir entre les autorités publiques, la société civile et le marché, dans un contexte de transformation. C'est l'aptitude des communautés politiques à se diriger légitimement, d'indiquer une orientation et à agir efficacement.<sup>22</sup>

La gouvernance, telle que décrite par le CLD Abitibi, c'est la façon dont les différents partenaires de provenances et d'horizons différents sont appelés à travailler ensemble. Pour amorcer un changement, il faut d'abord un groupe de personnes prêtes à partager au sujet d'une situation qui les préoccupe et qui souhaitent trouver une façon d'agir ensemble pour avoir un effet sur celle-ci.

Donc, pour notre milieu, nous pouvons déterminer dans quelle mesure cet outil de transformation peut apporter son soutien. Les niveaux de gouvernance ainsi que les interactions entre les instances politiques, civiles et économiques, sont définis par :

- La bonne compréhension du rôle et des obligations de chacune des instances;
- Le portrait des ententes entre les niveaux de gouvernance de la MRC;
- La cohérence entre les décisions politiques, les actions et les besoins réels de la communauté.



Partenariat Intermunicipal, aéroport, photo : L'Écho abitibien



Partenariat Québec-MRC, compostage, photo : Radio-Canada

---

<sup>22</sup> Benoît Rigaud, Professionnel de recherche, École nationale d'administration publique, benoit.rigaud@enap.ca  
[http://www.dictionnaire.enap.ca/dictionnaire/docs/definitions/defintions\\_francais/gouvernance\\_publicque.pdf](http://www.dictionnaire.enap.ca/dictionnaire/docs/definitions/defintions_francais/gouvernance_publicque.pdf)

## La gouvernance : Principaux points à observer

- Les compétences municipales sont régies par une loi qui rend certains services obligatoires et d'autres facultatifs. Cette loi détermine également le fonctionnement des MRC.
- La Ville d'Amos assume ou complète plusieurs compétences qui relèvent de la MRC.
- L'efficacité des obligations de chacun relève de la capacité des élus de la MRC à s'entendre sur la répartition des ressources.
- Les décisions politiques et la gestion d'une municipalité ont un impact sur l'ensemble des dimensions.
- La faiblesse sur le fonctionnement en silo des réseaux publics, identifiée par l'UMQ, ne s'applique pas à notre MRC, qui a une forte culture de partenariat.
- Plusieurs ententes entre niveaux de gouvernance démontrent déjà cette capacité.
- Les nombreuses tables de concertation illustrent la synergie entre les partenaires de la communauté politique et civile.
- Plusieurs instances régionales et locales sont en redéfinition, création ou restructuration.
- Les instances municipales se dotent de politiques pour le mieux-être de la population.



Travaux de l'aéroport Magny, L'Écho abitibien, 8 juillet 2015

## **Présentation des niveaux de gouvernance**

### **Gouvernement fédéral**

En termes de gestion du territoire, les municipalités canadiennes sont des « créatures » provinciales. La portée de ces pouvoirs est pratiquement sans limites, puisque les responsabilités des municipalités peuvent être modifiées en tout temps par l'Assemblée nationale du Québec ou les assemblées législatives provinciales<sup>23</sup>.

L'engagement du gouvernement fédéral auprès des municipalités s'articule autour de ses champs de compétences, tel que ; l'environnement, les infrastructures, l'économie, les ressources naturelles, les transports.

### **Gouvernement provincial**

Le gouvernement provincial possède l'autorité sur les municipalités par le biais du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Certains domaines de compétence tels que l'agriculture, l'immigration et certains aspects des ressources naturelles, sont partagés par les gouvernements fédéral et provincial.

D'autres ministères peuvent avoir un impact sur la gestion du territoire. La culture, la famille, la justice, la sécurité publique, le tourisme, en sont des exemples.

### **Le palier supralocal : La MRC**

Une MRC regroupe toutes les municipalités locales de son territoire ainsi que, dans certains cas, un ou des territoires non organisés (TNO). La MRC est dirigée par un conseil formé du maire de chacune des municipalités locales dont le territoire est compris dans celui de la MRC.

Le conseil est dirigé par un préfet. Celui-ci peut soit être désigné par le conseil de la MRC, comme dans le cas de notre MRC, soit être élu au suffrage universel.

---

<sup>23</sup> [http://www.umq.qc.ca/uploads/files/pub\\_autres/livre\\_blanc.pdf](http://www.umq.qc.ca/uploads/files/pub_autres/livre_blanc.pdf)

Les compétences des MRC, telles que définies par la loi, sont les suivantes :

- Aménagement du territoire et urbanisme;
- Confection de rôles d'évaluation et vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes;
- Élaboration du plan de gestion des matières résiduelles;
- Élaboration du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
- Élaboration du schéma de sécurité civile;
- Gestion des cours d'eau régionaux;
- Mise sur pied et soutien d'un service de développement du territoire (auparavant des centres locaux de développement);
- La MRC agit dans les TNO comme si elle était une municipalité locale.

### **Fonctionnement démocratique**

Le poids décisionnel des municipalités membres d'une MRC est déterminé en fonction, entre autres, de leur population. Les MRC prennent leurs décisions à la double majorité, c'est-à-dire en tenant compte du nombre de voix et de la population. Une formule de limitation des voix assure également qu'aucune municipalité ne puisse détenir à elle seule la double majorité.

### **La MRC d'Abitibi**

Le territoire de notre MRC est divisé en 17 municipalités (sous-divisées en 5 secteurs) et 2 territoires non organisés (TNO). La MRC est constituée d'une ville centre qui accueille la moitié de la population et plus de la moitié de la richesse foncière. La répartition des responsabilités est un défi constant.

Les élus de la MRC ont la grande responsabilité de prendre des décisions pour le bien de l'ensemble de la population de leur territoire d'appartenance que constitue la MRC.

## **Les municipalités**

La mission première de la municipalité consiste en l'organisation de l'établissement des populations (urbanisme et aménagement du territoire) et des activités (socioéconomique) sur le territoire.

Les municipalités sont donc responsables du développement de services à la propriété.

Le poids financier des nouvelles responsabilités confiées aux municipalités, que ce soit en raison d'un retrait du gouvernement ou de nouveaux besoins de la population, se porte donc essentiellement sur les épaules des propriétaires immobiliers et résidentiels.

Le rôle des municipalités est en somme de créer des environnements favorables à l'amélioration de la qualité de vie, à l'émergence de richesse à l'établissement d'un équilibre social permettant à chaque individu de s'épanouir dans le milieu où il a choisi de vivre et de s'accomplir.

## **Les compétences municipales**

Outre les compétences qui lui sont conférées par d'autres lois, une municipalité a compétence, au plan local, dans les domaines suivants :

- La culture, les loisirs, les activités communautaires et les parcs;
- Le développement économique local;
- La production d'énergie et les systèmes communautaires de télécommunication;
- L'environnement;
- La salubrité;
- Les nuisances;
- La sécurité;
- Le transport.

La demande de services municipaux subit les contrecoups du désengagement de l'État ou du manque d'un service public. Ainsi, à titre d'exemple, la désinstitutionnalisation et les besoins réels en santé mentale obligent les municipalités à y faire face par un soutien communautaire accru et des orientations adaptées en matière de sécurité publique.

L'Union des municipalités du Québec (UMQ), dans son Livre blanc municipal, a ainsi analysé les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités en ce qui concerne les compétences municipales.

### 3.2. Les compétences municipales

#### Forces et avantages

- Leadership influent dans des domaines d'avenir : mobilité, développement durable, virage écoresponsable
- Incidence forte sur la cohésion sociale et le dynamisme culturel local
- Rôle catalyseur de développement économique et leadership sur les créneaux de développement porteurs
- Degré d'influence sur les déterminants de la santé (aménagement, urbanisme, mobilité, environnement)
- Compétences et l'expérience professionnelle de la fonction publique municipale
- Réactivité et capacité d'adaptation face à l'évolution des besoins sociaux

#### Menaces et risques

- Dégradation de l'état des infrastructures publiques
- Capacités requises pour la gestion de la diversité et l'adaptation au vieillissement
- Vulnérabilité face aux conséquences des changements climatiques
- Changements induits par la hausse du coût de l'énergie
- Impacts négatifs sur la productivité à l'échelle du territoire (congestions routières, état des infrastructures)

#### Faiblesses et écueils

- Fonctionnement en silos dans les réseaux publics : sous-utilisation des équipements et services, dédoublement, inefficience
- Habitudes d'aménagement des dernières décennies et l'étalement urbain
- Carcan réglementaire et surencadrement des compétences par les ministères
- Difficulté d'arrimage entre les objectifs des programmes et les priorités municipales
- Difficulté de planification à long terme des investissements compte tenu des échéances plus courtes des programmes
- Faible reconnaissance du rôle des municipalités dans le développement économique

#### Potentiels et occasions

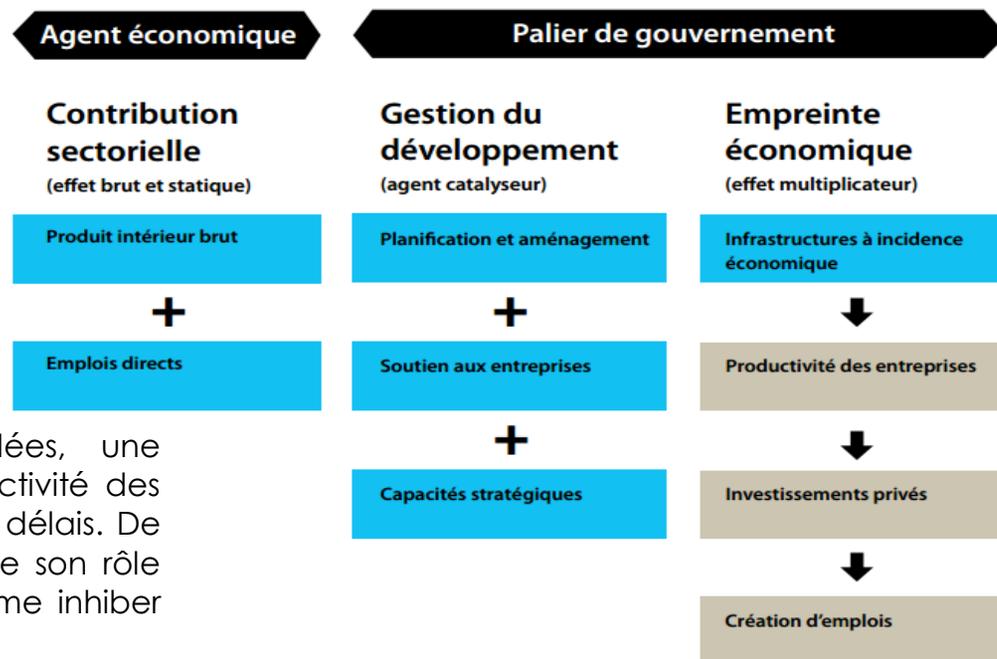
- Meilleure coordination entre l'aménagement et la mobilité
- Prise en compte des externalités en amont des développements (services, immobilisations)
- Économies et gains d'efficacité dans la fourniture des services publics
- Approche territoriale intégrée plus appropriée à une réponse cohérente aux problématiques locales (santé, services sociaux...)
- Gains d'efficacité et innovation sociale avec les technologies numériques
- Gains possibles par le recours à des ententes intermunicipales et aux partages de services
- Échelle locale offre une souplesse de mener des expérimentations et des projets pilotes plus grande que pour le palier provincial

Une municipalité a une incidence forte sur la qualité de vie de ses citoyens. Les décisions prises par le conseil peuvent avoir un impact sur la cohésion sociale, le dynamisme culturel ou le développement économique par le biais des aménagements. La municipalité a également un impact sur la santé et l'autonomie, la mobilité active ou motorisée.

### Le rôle économique des municipalités

Les municipalités détiennent une capacité d'investissement, assument un rôle de planification et des pouvoirs de réglementation qui leur permettent d'influer en amont sur l'économie.

Figure 3  
Rôles et impacts des municipalités en matière de développement économique



Avec des interventions bien ciblées, une municipalité peut accroître la productivité des entreprises ou réduire les coûts et les délais. De mauvaises décisions ou l'abandon de son rôle économique peuvent par le fait même inhiber l'investissement privé.

En fonction de leurs caractéristiques, les municipalités de la MRC d'Abitibi ont besoin de travailler ensemble, en cohésion avec le milieu, pour maximiser les opportunités de réussite.

## **Organismes territoriaux**

La MRC d'Abitibi, comme les autres MRC de la région, est complétée dans son rôle par des organismes publics fédéraux, provinciaux, régionaux ou locaux, qui desservent l'ensemble de la population du territoire et avec qui la MRC se concertent et peut avoir des ententes de collaboration.

### Organismes fédéraux

- Société d'aide au développement des collectivités (SADC Harricana et SADC Barraute-Senneterre-Quévillon)

### Organismes provinciaux

- Emploi-Québec (Centre local d'emploi d'Amos)
- Ministère des Transports (CGER, bureau d'Amos)

### Organismes régionaux

- Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
- Centre d'appels d'urgence de l'Abitibi-Témiscamingue

### Organismes locaux

- Commission scolaire Harricana
- Ville d'Amos
- Sûreté du Québec, poste d'Amos

## **Ententes intermunicipales et interorganisations**

La MRC d'Abitibi se distingue positivement en ce qui concerne les partenariats entre les intervenants. Pour que ceci soit possible, la capacité des décideurs à considérer leur rôle de manière élargie est fondamentale.

Les différentes instances signent entre eux des ententes pour partager leurs infrastructures, leurs ressources humaines ou assurer des services conjointement. Le monde municipal est celui qui compte le plus d'ententes.

Voici les principales ententes en vigueur.

|   |
|---|
| Entente entre la Commission scolaire Harricana et Québec en forme pour un partage des ressources  |
| Entente entre la Commission scolaire Harricana et la Ville d'Amos pour l'utilisation des équipements (sports, culture, communautaire)   |
| Entente de partenariat entre la Ville d'Amos et les municipalités de la MRC d'Abitibi <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Pour la protection incendie</li> <li>■ Pour la collecte des ordures</li> <li>■ Pour les services de la Sûreté du Québec</li> <li>■ Pour l'utilisation des infrastructures sportives et de culture et communautaires</li> </ul> |
| Entente autorisant l'exploitation d'un lieu d'élimination des déchets solides entre la municipalité de Rochebaucourt et la MRC d'Abitibi (TNO Lac-Despinassy)   |
| Entente intermunicipale ayant pour objet la gestion par la MRC d'Abitibi d'une convention d'aménagement forestier sur les blocs de lots intramunicipaux du territoire de la MRC d'Abitibi   |

Source : Données CLD Abitibi, novembre 2014

Les grands changements politiques touchent actuellement plusieurs organismes et ce, à tous les niveaux de gouvernance. Comme tout changement, ces derniers déséquilibrent particulièrement la concertation locale et régionale.

- Abolition des Conférences régionales des élus (- régional)
- Abolition/modifications des mandats des Centres locaux de développement (- local)
- Nouvel organisme de développement local en cours (+ local)
- Abolition des Centres de santé et de services sociaux (- local)
- Abolition des Agences régionales de santé et de services sociaux (- régional)
- Création des Centres intégrés de santé et de services sociaux (+ régional)
- Abolition des élections scolaires à venir avec le projet de loi n° 86 (- local)
- Remplacement envisagé des commissaires par un conseil scolaire (- local)
- Regroupement des Coopératives de développement régional (- régional)
- Regroupement de districts de la Sûreté du Québec (- régional)
- D'autres services provinciaux ont été abolis, fusionnés ou réorganisés (ex : CARRA et RRQ, Services Québec intégrés à d'autres services)

## Tables de concertation et comités

Une table de concertation est constituée d'un groupe de personnes réunies dans le but de les informer ou de les consulter sur un problème politique, économique ou social en vue d'une prise de décision en commun. (Source : OQLF, 2002)

Il existe à ce jour plusieurs tables de concertation sur le territoire. Ces tables permettent d'échanger sur différents sujets tels l'aménagement et le développement du territoire, la famille, les jeunes, l'économie et la formation. Voici une liste non exhaustive des tables de concertation :

| Nom des tables et comités de la MRC d'Abitibi                        | Notes                                 |
|--|---------------------------------------|
| Comité consultatif agricole  | Relève de la MRC                      |
| Comité consultatif forêt   | Relève de la MRC                      |
| Comité d'analyse du pacte rural                                      | Relève de la MRC                      |
| Comité de sécurité publique  | Relève de la MRC                      |
| Comité directeur   | Relève de la MRC                      |
| Comité local en économie sociale                                     | Relève de la MRC                      |
| Comité local en persévérance scolaire                                | Initié par la CSH                     |
| Comité logement d'Amos-région  | Coordonné par la CDC d'Amos           |
| Comité Urgence Amos-région   | Initiative citoyenne                  |
| Corporation de l'enseignement et de la formation Amos-région (CEFAR) | Initiée par le secteur de l'éducation |
| Énergie-Famille (Québec en forme)                                    | Initié par le CISSS et la CSH         |
| Instance territoriale de l'Alliance                                  | Coordonnée par la CDC d'Amos          |
| Marathon de l'emploi NRJ   | Coordonné par le MRAR                 |
| Max Transport collectif  | Initié par le CLD (relève de la MRC)  |
| Place aux jeunes   | Relève du MRAR                        |
| Plonges, vis tes passions!   | Initié par le CLD (relève de la MRC)  |
| Regroupement local des partenaires en SHV, Pikogan                   | Pikogan                               |
| Réseau des agents de développement                                   | Initié par les CLD (relève de la MRC) |

| Nom des tables et comités de la MRC d'Abitibi   | Notes                                      |
|---|--|
| Table de concertation 16-24 plus  | Initiée par le MRAR, la CSH et le CLE      |
| Table de concertation des aînés de la MRC Abitibi   | Initiée par le CISSS (maintenant autonome) |
| Table de concertation enfance-famille de la MRC d'Abitibi   | Initiée par le CISSS                       |
| Table de concertation pour la Coopérative jeunesse de services  | Initiée par le MRAR                        |
| Table de culture entrepreneuriale   | Initiée par le CLD (relève de la MRC)      |
| Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT)                                   | Relève de la MRC                           |
| Table de planification stratégique  | Relève de la MRC                           |
| Table locale de concertation contre la violence conjugale et des agressions sexuelles de la MRC d'Abitibi |  |
| Table sur l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants et personnes immigrantes                      | Initiée par le MRAR                        |
| Tourisme Amos-Harricana   | Relève de la MRC                           |
| Vélo MRC  |  |

Source : Adaptation des données du CLD Abitibi, novembre 2014



Martin Roch, Maire de St-Mathieu-d'Harricana



René Martineau, Maire de La Motte et Sébastien D'Astous, Maire d'Amos



Pascal Rheault, Maire de Ste-Gertrude-Manneville

Photos : CLD Abitibi

## Participation d'acteurs territoriaux aux instances régionales et provinciales

L'implication des acteurs et des citoyens territoriaux aux instances régionales est importante. Participer aux décisions ayant une incidence sur son territoire permet de mieux se positionner. Lors de la production de ce portrait, des acteurs et des citoyens du territoire s'impliquaient au sein des instances régionales suivantes ;

| ORGANISMES / INSTANCES*   |   |
|---|---|
| Association de l'exploitation minière du Québec (bureau situé à Rouyn-Noranda)  | Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue   |
| Association forestière Abitibi-Témiscamingue                                    | Natation Abitibi-Témiscamingue  |
| Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  | Pôle d'économie sociale Abitibi-Témiscamingue   |
| Centre intégré de la santé et des services sociaux                              | Santé et bien-être des hommes   |
| Comité partenariat (CISSS-AT, ROC/CDC-CROC-AT)                                  | Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie                                     |
| Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue | Syndicat des producteurs de bois de l'Abitibi-Témiscamingue                           |
| Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue                    | Table d'action contre la pauvreté   |
| Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue                  | Table de concertation en violence conjugale et agressions à caractère sexuel de l'A-T |
| Conseil régional de la culture Abitibi-Témiscamingue                            | Table de concertation Place aux jeunes  |
| Conseil régional des partenaires du marché du travail                           | Table des partenaires jeunes en milieu rural  |
| Comité sectoriel de main-d'œuvre  | Table interordres en éducation de l'Abitibi-Témiscamingue                             |
| Femmessor   | Table régionale de concertation des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue        |
| Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue                    | Table régionale des travailleurs de rue   |
| Fonds de solidarité FTQ Abitibi-Témiscamingue                                   | Table régionale enfance-famille   |
| Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue                                       | Tourisme Abitibi-Témiscamingue  |
| Groupe mieux-être des aînés Mokom-Mocom   | UPA (Union des producteurs agricoles)   |
| Hockey Abitibi-Témiscamingue  |   |

\*Cette liste demeure possiblement incomplète, puisque des changements liés, notamment, aux administrateurs sont effectués annuellement

La récente abolition de la Conférence régionale des élus laisse place à une réorganisation de la concertation régionale. Une instance de concertation politique, composée de dix élus et dix représentants de la communauté civile, est en développement.

Parallèlement, une instance de concertation citoyenne a fait renaître le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT). Une assemblée publique tenue le 5 décembre 2015 a permis d'élire un conseil d'administration. C'est une équipe de 15 personnes qui devra maintenant travailler à organiser la nouvelle structure, à réviser les règlements généraux et à définir ses orientations pour les prochains mois.

### Politiques municipales

La MRC d'Abitibi compte 13 municipalités ou territoires membres du Réseau québécois de villes et villages en santé : Amos, Barraute, Berry, TNO Lac-Chicobi (Guyenne), La Corne, Landrienne, Launay, Preissac, Saint-Dominique-du-Rosaire, Saint-Marc-de-Figuery, Saint-Mathieu-d'Harricana, Sainte-Gertrude-Manneville et Trécesson.

Chaque membre réalise des projets qui améliorent concrètement la qualité de vie et le bien-être de ses citoyens.

D'autres politiques sociales ont été adoptées par quelques municipalités. En principe, au moins chacune des politiques adoptées par les municipalités doivent avoir un comité de suivi. Ces comités sont constitués de citoyens, mais peuvent aussi intégrer des intervenants locaux de la MRC d'Abitibi (CISSS, CDC d'Amos, organismes communautaires, sportifs, culturels, commission scolaire, etc.).

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Accueil des nouveaux arrivants | St-Marc-de-Figuery  |
| Communautaire                  | Amos  |
| Culturelle                     | Amos, MRC d'Abitibi   |
| Développement économique       | Amos  |
| Familiale                      | Amos, La Motte, Launay, Preissac, St-Mathieu-d'Harricana                |
| Municipalité amie des aînés    | Amos, Launay, Preissac, Ste-Gertrude-Manneville, St-Mathieu-d'Harricana |
| Sport et vie active            | Amos  |

# Tableau de bord des communautés

Portrait global

Indices

Portrait combiné



## Contenu

### Tableau de bord des communautés

|   |     |
|---|-----|
| Les dimensions utilisées dans le Tableau de bord des communautés 2014 -----   | 138 |
| Une classification -----  | 138 |
| Principaux points à observer -----  | 140 |
| Portrait global de vitalité de la MRC d'Abitibi selon le Tableau de bord des communautés -----                                | 141 |
| Indices de développement du Tableau de bord des communautés -----   | 142 |
| Portrait combiné du Tableau de bord des communautés -----   | 143 |
| Tableau des sources et définitions des indications du Tableau de bord des communautés de l'Abitibi-Témiscamingue (2014) ----- | 144 |
| 1. La dimension socioéconomique -----   | 144 |
| 2. La dimension sociale -----   | 144 |
| 3. La dimension de la démographie -----   | 145 |
| 4. La dimension du bien-être -----  | 145 |
| 5. La dimension de la santé -----   | 145 |
| 6. La dimension des interactions -----  | 145 |
| 7. La dimension du potentiel de développement économique -----  | 146 |
| 8. La dimension de la diversité économique -----  | 146 |
| 9. La dimension de l'implication municipale -----   | 146 |

# Tableau de bord des communautés

---

## Les dimensions utilisées dans le tableau de bord des communautés 2014

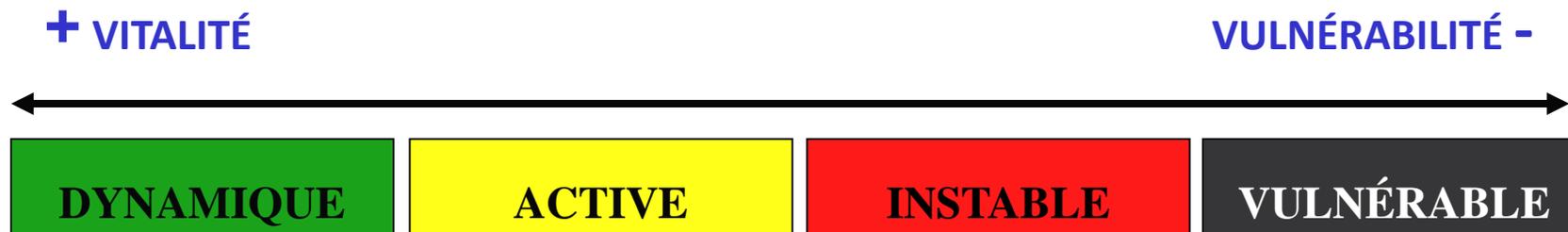
- La dimension socioéconomique
- La dimension sociale
- La dimension des interactions
- La dimension de la démographie
- La dimension du bien-être
- La dimension de la santé
- La dimension du potentiel économique
- La dimension de la diversité économique
- La dimension de l'implication municipale

## Une classification

Chaque communauté a été classée selon son état de vitalité sur une échelle nommée VITALITÉ-VULNÉRABILITÉ. Cette échelle a été séparée en quatre catégories :

- Les communautés DYNAMIQUES;
- Les communautés ACTIVES;
- Les communautés INSTABLES;
- Les communautés VULNÉRABLES.

Chacune des catégories est présentée par une couleur.



À chacune de ces 9 dimensions sont associés des indicateurs qui servent à mesurer l'état de vitalité ou de vulnérabilité d'une communauté.

|   |  |   |
|---|--|---|
| <p><b>1. Dimension économique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'emploi</li> <li>■ La diplomation</li> <li>■ Le % revenu/loyer</li> <li>■ Le revenu médian</li> <li>■ La valeur du logement</li> </ul>          | <p><b>4. Dimension de bien-être</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le signalement jeunesse</li> <li>■ Les méfaits sur la propriété</li> <li>■ Les méfaits sur la personne</li> <li>■ Les méfaits reliés aux stupéfiants</li> </ul> | <p><b>7. Dimension du potentiel économique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Secteur industriel</li> <li>■ Secteur commercial</li> <li>■ Secteur institutionnel public</li> <li>■ Secteur agricole</li> <li>■ Secteur résidentiel</li> <li>■ Entreprises</li> </ul>  |
| <p><b>2. Dimension sociale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ La solitude</li> <li>■ La monoparentalité</li> <li>■ La mesure faible revenu</li> <li>■ L'état du logement</li> <li>■ L'abandon scolaire</li> </ul> | <p><b>5. Dimension de santé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ La mortalité</li> <li>■ L'âge au décès</li> </ul>   | <p><b>8. Dimension de la diversité économique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Ressources minières</li> <li>■ Ressources forestières</li> <li>■ Ressources agricoles</li> <li>■ Secteur commercial</li> <li>■ Secteur gouvernemental</li> <li>■ Secteur loisir et culture</li> <li>■ Secteur manufacturier et industriel</li> <li>■ Secteur des services</li> </ul> |
| <p><b>3. Dimension démographique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ La fécondité</li> <li>■ La relève</li> <li>■ L'accroissement</li> <li>■ L'âge médian</li> <li>■ Le vieillissement</li> </ul>                  | <p><b>6. Dimension d'interaction</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ La participation</li> <li>■ L'activité locale</li> <li>■ La mobilisation</li> <li>■ La mobilité</li> </ul>   | <p><b>9. Dimension de l'implication municipale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Indice d'effort fiscal</li> <li>■ Charges nettes par 100 \$ de RFU</li> <li>■ Loisirs et culture</li> <li>■ Aménagement et développement</li> </ul>   |

## Principaux points à observer

- Les TNO sont excessivement fragiles à tous les niveaux.
- Plus les municipalités sont petites, plus elles sont vulnérables (Champneuf 133 hab., Launay 266 hab.)
- Les municipalités qui ont une frontière directe avec la ville centre ont un meilleur profil.
- Malgré son éloignement, la municipalité de Preissac présente un profil très dynamique à tous les niveaux. Cette municipalité est toutefois monoindustrielle.
- Pour Amos, le secteur du centre-ville présente des indices de vulnérabilité importants en santé, de bien-être et au niveau social. Les personnes les plus vulnérables y sont présentent en plus grand nombre.
- Les milieux les plus dynamiques sont : quartier St-Maurice, St-Félix-de-Dalquier, Preissac, St-Mathieu-d'Harricana et St-Marc-de-Figuery.
- Barraute, Ste-Gertrude–Manneville et Landrienne ont des profils actifs.
- Berry et La Motte sont défavorisées au plan économique, mais sont actives et dynamiques dans les dimensions sociale, démographique et en santé.



La Motte



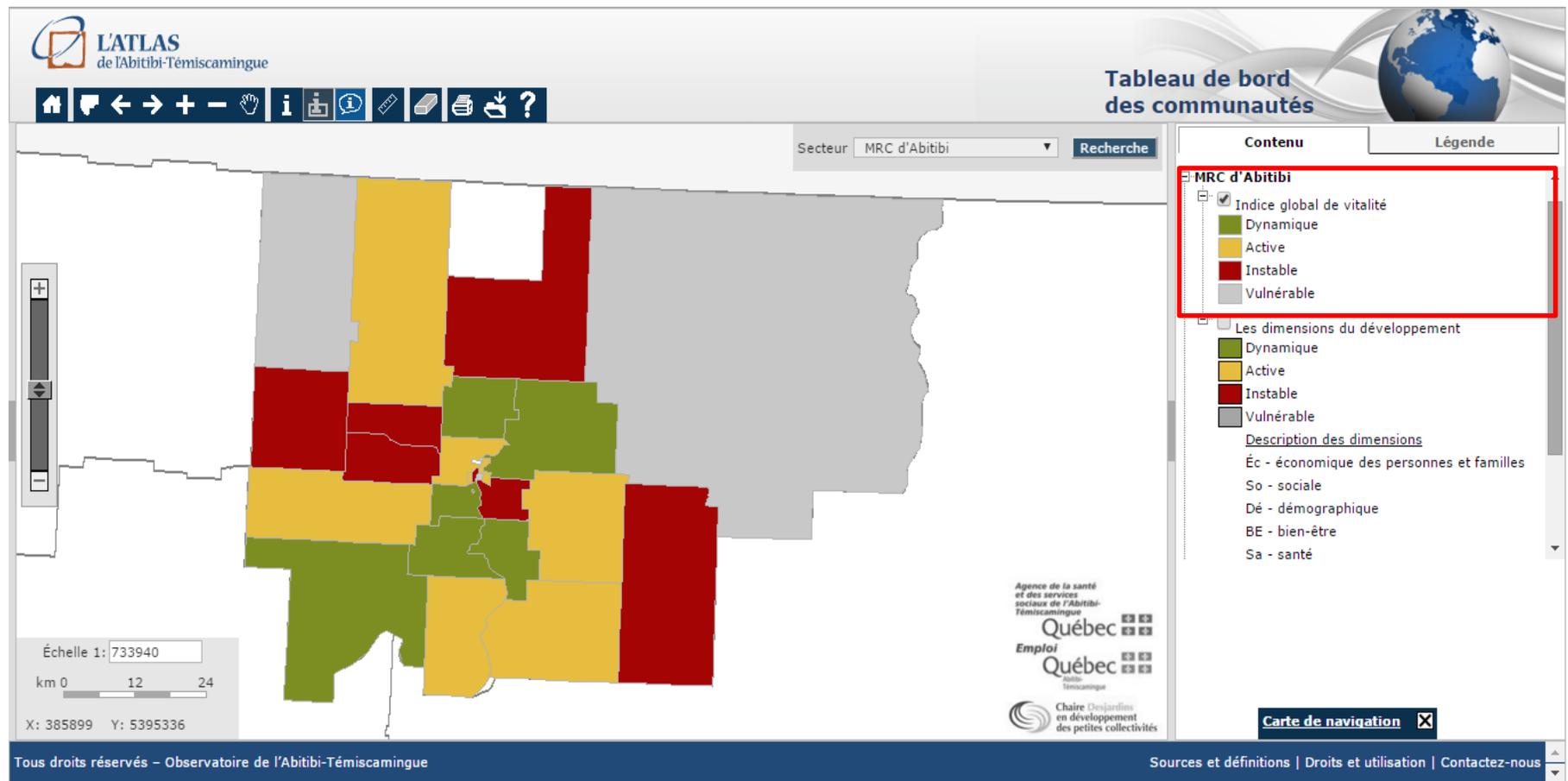
Barraute



La Morandière

## Portrait global de vitalité de la MRC d'Abitibi selon le Tableau de bord des communautés

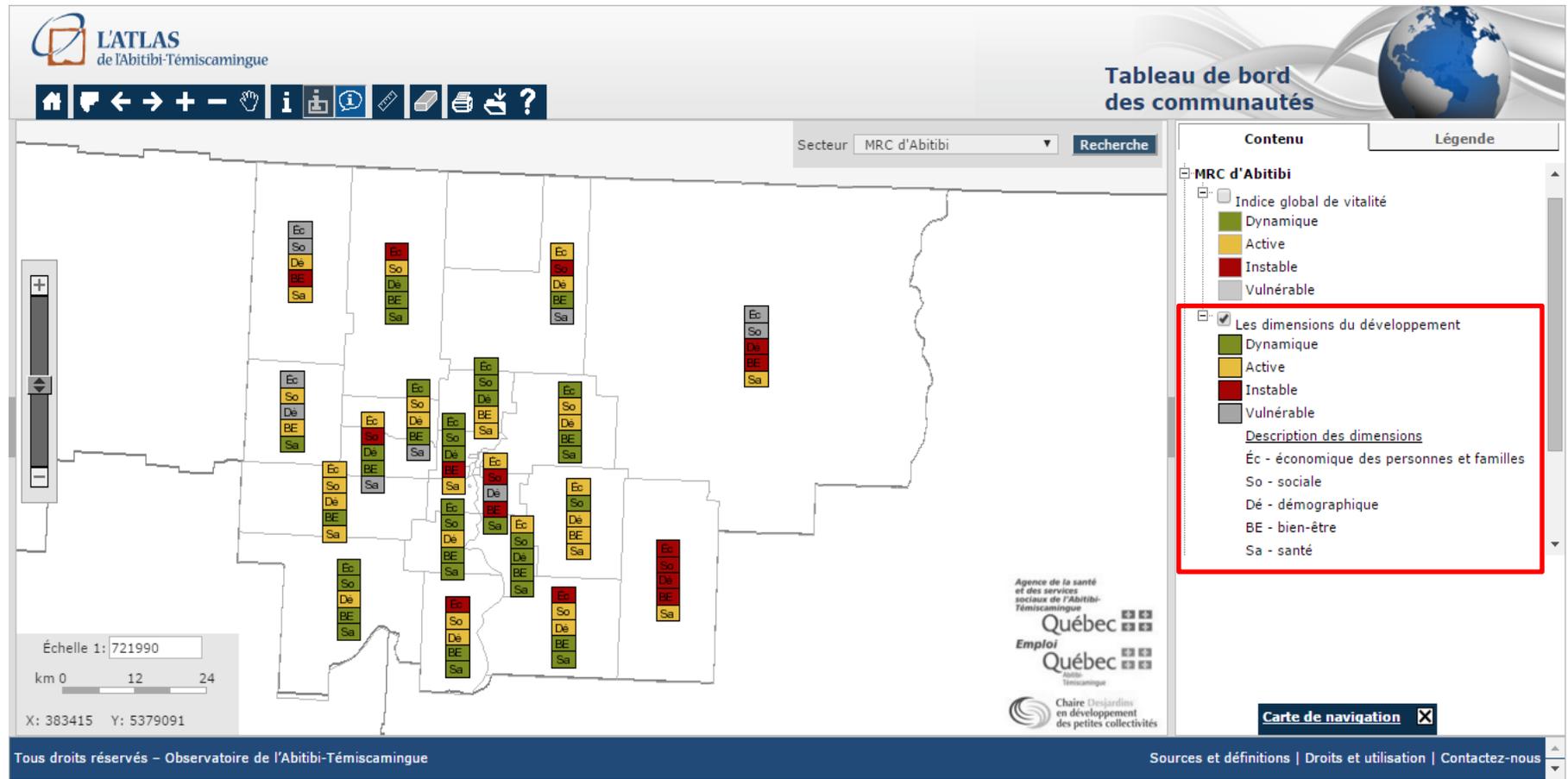
L'outil Tableau de bord des communautés, géré par le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, illustre ainsi la vitalité de la MRC d'Abitibi, ses municipalités et ses territoires. Les portraits suivants illustrent très clairement les secteurs les plus vulnérables de notre MRC.



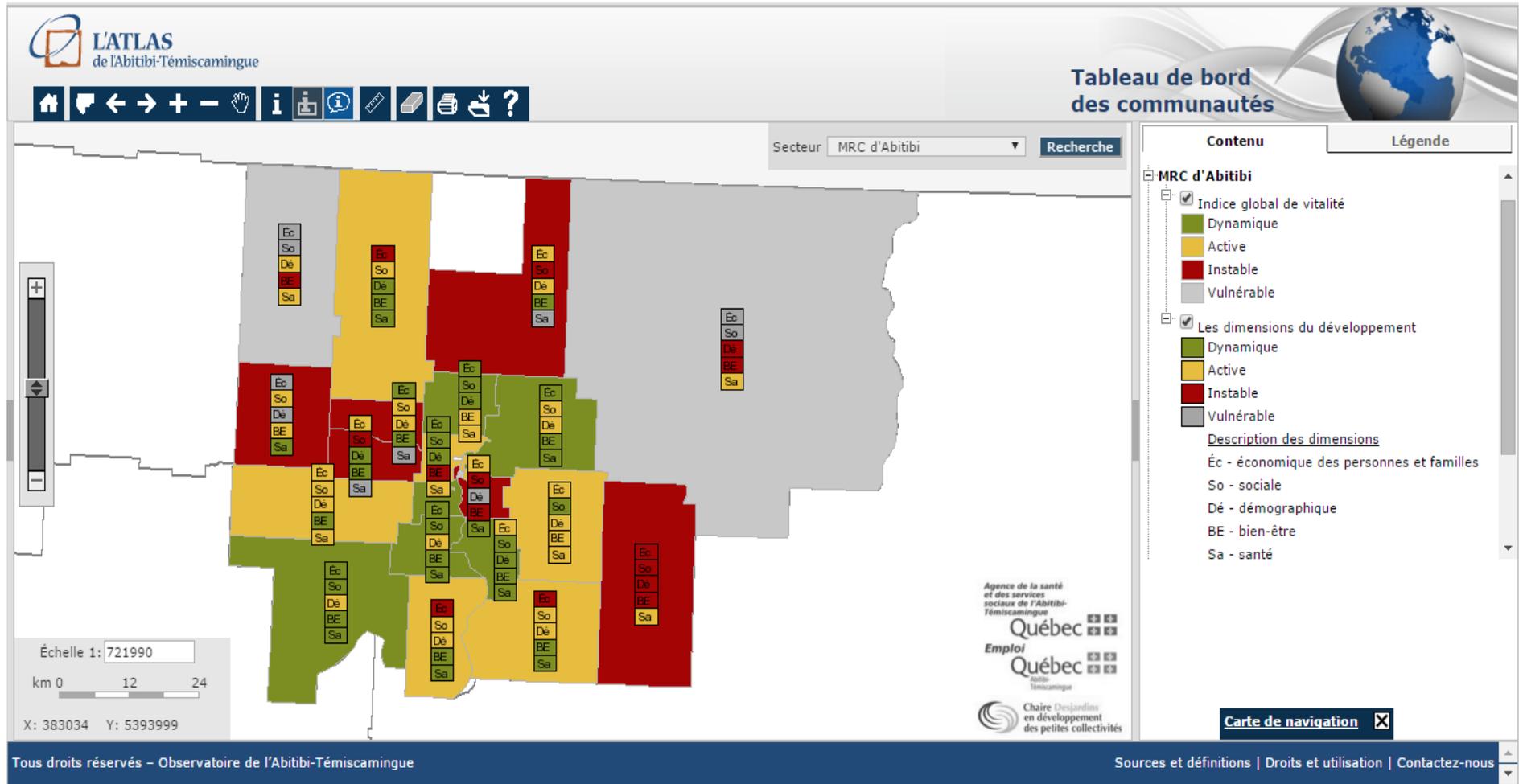
## Indices de développement du Tableau de bord des communautés

La ville d'Amos, par son statut de ville centre, présente des vulnérabilités qui s'expliquent en grande partie par le besoin des personnes vulnérables de se rapprocher des services.

Les municipalités de la première couronne autour d'Amos s'en tirent relativement bien, alors que les municipalités ou TNO en périphérie présentent des indices de vulnérabilité plus élevés.



# Portrait combiné du Tableau de bord des communautés



## Tableau des sources et définitions des indicateurs du Tableau de bord des communautés de l'Abitibi-Témiscamingue (2014)

### 1. La dimension socioéconomique

| Indicateur            | Définition   |
|-----------------------|--|
| 1. Emploi             | Nombre de personnes de 15 ans et plus ayant un emploi, divisé par la population totale de 15 ans et plus   |
| 2. Diplomation        | Somme du nombre de personnes de 15 à 24 ans et de 25 à 64 ans sans aucun diplôme, divisée par le total des personnes de 15 à 64 ans ayant un diplôme   |
| 3. Portion du loyer   | Somme des ménages privés locataires et des ménages privés propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu pour le loyer, divisée par le nombre total (locataires et propriétaires) de ménages privés non agricoles hors réserve |
| 4. Revenu             | Revenu médian après impôt pour les personnes de 15 ans et plus ayant un revenu   |
| 5. Valeur du logement | La valeur du logement réfère au montant en \$ que s'attendrait à recevoir le propriétaire s'il vendait son logement  |

### 2. La dimension sociale

| Indicateur                 | Définition   |
|----------------------------|--|
| 1. Solitude                | Nombre de personnes de 18 ans et plus vivant seules, divisé par le total des personnes de 18 ans et plus dans les ménages privés, multiplié par 100  |
| 2. Monoparentalité         | Somme du nombre de familles monoparentales ayant tous des enfants de moins de 18 ans ou certains de 18 ans ou plus et de 17 ans ou moins à la maison divisée par le total des familles ayant toutes des enfants de moins de 18 ans ou certains de 18 ans ou plus et de 17 ans ou moins à la maison, multipliée par 100 |
| 3. Mesure du faible revenu | Proportion de personnes dans les ménages privés vivant sous la mesure de faible revenu, à une période donnée, par rapport au total des personnes dans les ménages privés durant la même période  |
| 4. État du logement        | Nombre de logements nécessitant des réparations majeures, divisé par le nombre total de logements privés occupés selon l'état du logement  |
| 5. Abandon scolaire        | Proportion d'étudiants du secondaire abandonnant les études en cours d'une cohorte de 7 ans  |

### 3. La dimension de la démographie

| Indicateur       | Définition  |
|------------------|---|
| 1. Fécondité     | Rapport du nombre d'enfants de 0 à 4 ans sur le nombre de femmes de 15 à 49 ans       |
| 2. Relève        | Nombre de personnes de 0 à 14 ans divisé par le total des personnes de 65 ans et plus |
| 3. Accroissement | Population de 2011, moins la population de 2006, divisée par la population de 2006    |
| 4. Âge médian    | Valeur de l'âge qui sépare la population à 50 % des effectifs                         |
| 5. Vieillesse    | Nombre de personnes de 65 ans et plus divisé par la population totale                 |

### 4. La dimension du bien-être

| Indicateur                      | Définition  |
|---------------------------------|---|
| 1. Signalement jeunesse         | Nombre de jeunes 0-18 ans pour lequel il y a eu signalement retenu sur le nombre total de jeunes 0-18 ans (2010-2011, 2011-2012, 2012-2013) |
| 2. Méfaits contre la propriété  | Nombre total de crimes contre la propriété sur le nombre de personnes âgées de 16 à 64 ans  |
| 3. Méfaits contre la personne   | Nombre total de crimes contre la personne sur le nombre de personnes âgées de 16 à 64 ans   |
| 4. Méfaits liés aux stupéfiants | Nombre total de méfaits liés aux stupéfiants sur le nombre de personnes âgées de 16 à 64 ans  |

### 5. La dimension de la santé

| Indicateur      | Définition   |
|-----------------|--|
| 1. Mortalité    | Le nombre de décès 15-64 ans entre 2003-2012 sur la population 15-64 ans de 2011                 |
| 2. Âge au décès | L'âge moyen au décès entre 2003-2012 par territoire statistique sur l'âge moyen au décès en A.T. |

### 6. La dimension des interactions

| Indicateur         | Définition  |
|--------------------|---|
| 1. Participation   | Proportion de personnes ayant voté à l'élection provinciale de 2012                               |
| 2. Activité locale | Nombre d'évènements publics de nature sociale, culturelle, sportive dans la communauté/population |
| 3. Mobilisation    | Nombre d'organismes publics de nature sociale, culturelle, sportive dans la communauté/population |
| 4. Mobilité        | Proportion de personnes ayant déménagé de SDR au cours des 5 dernières années                     |

## 7. La dimension du potentiel de développement économique

| Indicateur             | Définition   |
|------------------------|--|
| 1. Secteur industriel  | Valeur foncière uniformisée du secteur industriel            |
| 2. Secteur commercial  | Valeur foncière uniformisée du secteur commercial            |
| 3. Secteur public      | Valeur foncière uniformisée du secteur institutionnel public |
| 4. Secteur agricole    | Valeur foncière uniformisée du secteur agricole              |
| 5. Secteur résidentiel | Valeur foncière uniformisée du secteur résidentiel           |
| 6. Entreprises         | Nombre d'entreprises sur le nombre de personnes 16-64 ans    |

## 8. La dimension de la diversité économique

| Indicateur                             | Définition   |
|--|--|
| 1. Ressources minières                 | Nombre d'emplois dans le secteur des ressources minières sur le nombre de personnes 16-64 ans                  |
| 2. Ressources forestières              | Nombre d'emplois dans le secteur des ressources forestières sur le nombre de personnes 16-64 ans               |
| 3. Ressources agricoles                | Nombre d'emplois dans le secteur des ressources agricoles sur le nombre de personnes 16-64 ans                 |
| 4. Secteur gouvernemental              | Nombre d'emplois dans les secteurs gouvernementaux et paragouvernementaux sur le nombre de personnes 16-64 ans |
| 5. Secteur commercial                  | Nombre d'emplois dans le secteur commercial sur le nombre de personnes 16-64 ans                               |
| 6. Secteur loisir et culture           | Nombre d'emplois dans le secteur du loisir et de la culture sur le nombre de personnes 16-64 ans               |
| 7. Secteur manufacturier et industriel | Nombre d'emplois dans le secteur manufacturier et industriel sur le nombre de personnes 16-64 ans              |
| 8. Secteur des services                | Nombre d'emplois dans le secteur des services sur le nombre de personnes 16-64 ans                             |

## 9. La dimension de l'implication municipale

| Indicateur                                  | Définition  |
|---|---|
| 1. Charge fiscale moyenne                   | Taux général d'impôt foncier, divisé par l'évaluation des immeubles imposables, multiplié par l'évaluation moyenne des résidences d'un logement |
| 2. Charges nettes par 100 \$ RFU            | Charge nette (dépenses de fonctionnement et d'amortissement) de la municipalité par 100 \$ de richesse foncière uniformisée (RFU)               |
| 3. Contribution aux loisirs et à la culture | Proportion des sommes municipales consacrées aux loisirs et à la culture  |
| 4. Contribution au développement            | Proportion des sommes municipales consacrées à l'aménagement et au développement  |

## Informations

### RECHERCHE ET RÉDACTION

Julie Cazes, Planification et synthèse

### CORRECTION D'ÉPREUVES

Sophie Thibeault, CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue

Secrétariat Suzane Larochelle

### DESIGN GRAPHIQUE

Julie Cazes, Planification et synthèse

### CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES (Par ordre alphabétique)

Accès plein air

Amos vous raconte son histoire

Campagne D'amour et d'eau pure  
(MRC d'Abitibi)

Chambre de commerce et  
d'industrie du Centre-Abitibi  
(CCICA)

CLD Abitibi

Comité des loisirs de Saint-Maurice

Commission scolaire Harricana

Commission scolaire Harricana

Corporation de développement  
communautaire d'Amos (CDC)

Daniel Pelletier (MAD photos)

Elvis Roy

L'Écho abitibien

Le Technologue forestier

Mathieu Dupuis

Nömad Ressources

Pages jaunes

Pascal Perreault

Radio-Canada

Site Internet de Barraute

Site Internet de La Morandière

Site Internet de La Motte

Site Internet de Launay

Site Internet de Preissac

Site Internet de St-Dominique-du-  
Rosaire

Site Internet de Ste-Gertrude-  
Manneville

Site Internet du CLSC Les Eskers de  
l'Abitibi

Tourisme Abitibi-Témiscamingue

Tourisme Amos-Harricana

Tourisme Amos-Harricana

Ville d'Amos

Wikipédia

CE DOCUMENT EST PUBLIÉ PAR

**L'instance territoriale de l'alliance de la MRC d'Abitibi**

Vous pouvez accéder à la version électronique de la Politique de développement social en visitant les sites Web des partenaires de la MRC d'Abitibi.